

Histoire

Historique de Québec Pharmacie (60^e anniversaire)

Marando N, Bussi res JF

Nancy Marando, B.A, M.A (Histoire), historienne, d partement de pharmacie et Unit  de recherche en pratique pharmaceutique, CHU Sainte-Justine, Montr al, Qc

Jean-Fran ois Bussi res, B.Pharm., M.Sc., F.C.S.H.P., Chef, d partement de pharmacie et Unit  de recherche en pratique pharmaceutique, CHU Sainte-Justine, Professeur titulaire de clinique, Facult  de pharmacie, Universit  de Montr al, Montr al, Qc

Pour toute correspondance : Jean-Fran ois Bussi res, CHU Sainte-Justine, Montr al, Qc, Canada, H3T1C5 – 514.345.4603 – jf.bussieres@ssss.gouv.qc.ca

R sum 

Dans le cadre de ses travaux de recherche, l'Unit  de recherche en pratique pharmaceutique (URPP) a  t  mandat e par Rogers Communications pour effectuer la recherche documentaire, les tournages vid os de propos des anciens r dacteurs en chef et la r daction d'un article synth se sur le 60 me anniversaire de *Qu bec Pharmacie*. L' quipe  ditoriale de Rogers Communication a propos  et a co r dig , en collaboration avec notre  quipe, un montage synth se couleur de 10 pages qui a fait l'objet d'une publication dans la revue *Qu bec Pharmacie* de d cembre 2013-janvier 2014. En sus, des archives documentaires et vid os ont  t  publi es sur le site de Profession Sant . L'objectif de cet article est de partager la version d taill e de notre recherche documentaire afin de contribuer   d'autres travaux de recherche sur la publication en pharmacie.   noter que des articles compl mentaires seront publi s au cours de l'ann e 2014 sur le contenu  ditorial, le contenu scientifique et le contenu publicitaire afin de favoriser le partage de nos travaux sur cette th matique.

Introduction

Depuis maintenant six d cennies, *Qu bec Pharmacie*, d'abord nomm  le *Bulletin de l'Association des pharmaciens d taillants de Montr al inc.* (APDM), a accompagn  les pharmaciens qu b cois   travers l' volution de leur pratique. Con u d'abord comme un outil d'information, le *Bulletin* est rapidement devenu un instrument permettant de combler les lacunes des pharmaciens communautaires dans les domaines administratif et scientifique.

Au fil des ans, *Qu bec Pharmacie* est devenu une revue s'adressant   l'ensemble des pharmaciens qu b cois en r pondant   leurs pr occupations et en leur fournissant les outils n cessaires pour suivre l' volution de la pratique. La collaboration de pharmaciens experts dans leur domaine et de leaders de la profession a largement contribu    accro tre la cr dibilit  et la notori t  de *Qu bec Pharmacie* et   en faire une r f rence pris e par les pharmaciens. Aujourd'hui, *Qu bec Pharmacie* est toujours vivante et elle s'appuie m me sur un portail Web o  les  changes sont encourag s.

Le Bulletin de l'Association des pharmaciens d taillants de Montr al (1953-1967)

N  d'abord pour renforcer les communications entre les dirigeants de l'Association des pharmaciens d taillants de Montr al et ses membres, le *Bulletin* de l'APDM est devenu, apr s quelques ann es, un outil de recrutement et de d fense des int r ts commerciaux et professionnels de ses membres. Jusqu'en 1967, la revue se d veloppe et refl te concr tement les d bats qui touchent la profession   l' poque dont, entre autres, le mercantilisme croissant de certains pharmaciens, l'amendement   la Loi de pharmacie, la « reprofessionnalisation » de la pharmacie, la transformation du r seau de la sant  et les politiques commerciales de certains fabricants et fournisseurs. Ainsi, de bulletin d'information, la revue devient,   la fin des ann es 1960, un forum d' changes et une plate-forme pour faire conna tre les revendications de l'APDM.

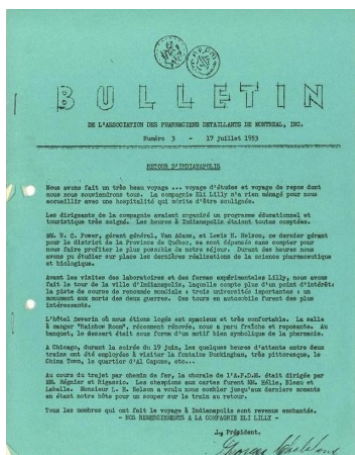
Fil du temps

1939	Création de l'APDM
1953	Amendement à la Loi de pharmacie qui interdit la vente à des non-pharmaciens par les grossistes et fabricants de médicaments et faisant du baccalauréat en pharmacie une condition d'obtention de la licence
1953	Élection de Georges Chalifoux à la présidence de l'APDM
1953	Publication du premier numéro du <i>Bulletin APDM</i>
1954	15 ^e anniversaire de l'APDM
1957	Départ d'Albert Tremblay de l'APDM
1957	Embauche de Paul-Émile Payette à l'APDM
1957	Obtention d'une charte provinciale pour l'association qui devient l'APDMPQ
1957	Refonte de la mise en page et du contenu du Bulletin APDM
1958	Élection de Jean-Claude Levaque au poste de président de l'APDM
1961	Élection de Guy Beauchemin au poste de président de l'APDM
1962	Introduction des chroniques Éditorial, Observations du rédacteur, La voix du grossiste, À la Faculté
1963	Élection de Paul-A. Lavigne au poste de président de l'APDM
1963	Collaboration d'Auguste Mockle, pharmacien et professeur, au Bulletin avec une chronique scientifique, Pharmacopendium
1964	Révision de la Loi de pharmacie qui a pour effet de restreindre le droit de pratique de la pharmacie des médecins et de limiter le nombre de succursales que peut posséder un pharmacien, entre autres.
1964	Adoption d'un règlement par le Collège des pharmaciens proscrivant l'offre de primes à l'achat de certaines quantités de médicaments
1964	Présentation du mémoire de l'APDM sur le Bill 96 (amendement à la Loi de pharmacie) en commission parlementaire
1964	Ajout de la chronique On nous écrit
1965	Création du syndicat professionnel l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec (APPQ)
1965	Introduction de la chronique Le pharmacien, son argent, son avenir
1966	Élection de Gilles Lemoine au poste de président de l'APDM
1966	Maurice Martel, pharmacien, est élu député de Richelieu sous la bannière de l'Union nationale lors des élections provinciales
1966	Ajout des chroniques De la Colline parlementaire à Québec par Maurice Martel, et Des nouvelles de l'École de pharmacie
1967	Disparition de La Revue de pharmacie en 1967, seule autre revue indépendante francophone québécoise. Cette disparition est qualifiée de catastrophe par le rédacteur en chef de la revue, Georges Chalifoux.
Légende : APDM : Association des pharmaciens détaillants de Montréal, APDMPQ : Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec, APPQ : Association professionnelle des pharmaciens du Québec	

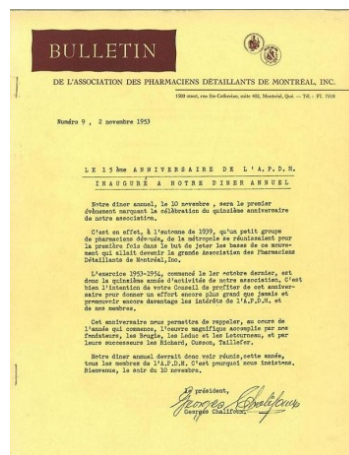
Les débuts (1953-1957)

Fondée en 1939 pour défendre les intérêts commerciaux de pharmaciens propriétaires et leur offrir un lieu d'échange et de partage, l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal (APDM) ne dispose toujours pas, en 1953 d'un outil formel de communication avec ses membres. Le président de l'Association à l'époque, le pharmacien Georges Chalifoux, propose donc de

créer un bulletin d'information pour combler ce besoin dont le premier numéro paraît en mars 1953¹. Distribué aux 173 membres de l'APDM, ce numéro compte quatre pages (deux feuilles et est imprimé sur le polycopieur Gestetner® que possédait l'association à l'époque.



*Bulletin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal inc. 1953 (17 juillet); no 3.
Source : Éditions Rogers.*



*Bulletin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal inc. 1953 (2 novembre); no 9.
Source : Éditions Rogers.*

Jusqu'à la fin de l'année 1953, le *Bulletin* est publié une à deux fois par mois sous la forme de communiqués polygraphiés de cinq à dix pages. Ce n'est qu'à l'occasion du 15^e anniversaire de l'APDM, en 1954, qu'une nouvelle mise en page est adoptée pour donner une allure plus professionnelle au *Bulletin*. Les feuilles photocopiées sont maintenant remplacées par une brochure en papier glacé, avec page couverture de couleur et photographies à l'intérieur. Au cours de l'année, le nombre de pages double, passant de quatre à huit, ce qui permet de couvrir les événements

marquants des célébrations, tels l'hommage aux fondateurs de l'APDM, la participation de pharmaciens à un forum radiophonique ou le dîner-dansant de l'association. À compter de décembre 1954, les rapports des administrateurs et le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de l'APDM sont reproduits dans la revue. Dès janvier 1955, la revue prend une allure plus sobre tout en conservant essentiellement les mêmes éléments de contenu



*Bulletin APDM 1954 (mars); no 15.
Source : Archives de l'AQPP.*



*Bulletin APDM 1955 (janvier); no 25.
Source : Archives de l'AQPP.*



Georges Chalifoux

Pharmacien de la rue Ontario Est, Georges Chalifoux a aussi été président de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal Inc. de 1953 à 1958. Peu après son entrée en fonction, il suggère que soit créé un outil de communication permettant à l'association d'informer ses membres sur les services et activités qui leur sont offerts. C'est ainsi que naît, en mars 1953, le *Bulletin APDM*, dont M. Chalifoux sera le rédacteur en chef jusqu'en 1971, soit jusqu'à sa retraite comme pharmacien. Pendant cette période, il a vu à l'expansion et à la transformation de la revue qui est devenue *Québec Pharmacie* en 1967.

Outre ses fonctions à l'APDM, Georges Chalifoux a été gouverneur du Collège des pharmaciens de la province de Québec de 1954 à 1960, où il a présidé plusieurs comités; président national de la Semaine de la pharmacie de 1956 à 1958, il a aussi représenté les pharmaciens québécois auprès de l'Association des pharmaciens du Canada à plusieurs

reprises.

En reconnaissance de son apport à l'Association, il a reçu le prix « Mortier d'honneur » remis par l'APDM-PQ au pharmacien de l'année, en 1959, puis le trophée Hygie en 1980, remis par l'AQPP pour souligner son travail exceptionnel et son engagement dans la communauté. M. Chalifoux est décédé en 1985.

Source : Nos sympathies. *Québec Pharmacie* 1985 (avril);32(4):181.

Briser l'isolement des pharmaciens détaillants

Dans les années 1950, la majorité des pharmaciens sont toujours des détaillants indépendants œuvrant souvent seuls dans leur officine entourés de quelques employés. Le *Bulletin* vient donc combler un besoin en brisant leur isolement et en créant, en quelque sorte, un sentiment d'appartenance à un groupe. Les informations à caractère social, dont les comptes rendus du tournoi de golf, du dîner-dansant ou des rencontres régionales de pharmaciens ainsi que les nouvelles au sujet des membres, depuis leur adhésion à l'association, jusqu'au décès de collègues et de leurs proches, en passant par les naissances, anniversaires, mariages, et autres réalisations, occupent par conséquent une place prépondérante dans le *Bulletin* pendant ses premières années d'existence. Des nouvelles de l'industrie pharmaceutique, du Collège des pharmaciens et des universités sont aussi diffusées dans la revue.

En outre, les services offerts par l'APDM, dont le programme de publicité, le service d'achats en groupe pour les fournitures de bureau, le plan d'assurance maladie, la liste de prix et le barème de prescriptions, ainsi que les comptes rendus des rencontres du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle constituent l'essentiel du contenu du *Bulletin* jusqu'en 1957.

Plus qu'un outil d'information

Dans les années 1950, les pharmaciens détaillants évoluent dans un monde de plus en plus compétitif. Les épiceries, les grands magasins ainsi que les pharmacies dites « modernes » et offrant une section libre-service leur font concurrence. Ils doivent par ailleurs gérer des stocks de médicaments de plus en plus importants en provenance de l'industrie pharmaceutique. Dans ce contexte, plusieurs croient que la survie du pharmacien propriétaire indépendant est menacée.

Une étude de la situation économique réalisée en 1954 par l'APDM auprès de ses membres révèle d'ailleurs que les temps sont difficiles pour beaucoup de d'entre eux : parmi les 104 répondants à l'enquête, une baisse moyenne de 10,6% des ventes est rapportée chez 72% d'entre eux pour les premiers mois de 1954, alors que 20% rapportent une hausse de 10,9% et que seulement 7,7% déclarent que leurs ventes se sont maintenues pendant la période. Les pharmaciens étant en affaires depuis plus de 15 ans sont les plus touchés². Un outil est alors conçu par les dirigeants de l'APDM en collaboration avec la compagnie Johnson et Johnson, pour combler les lacunes des membres en gestion et en administration. Comme le fait remarquer le président Georges Chalifoux : « Nous, les pharmaciens, avons assisté sans *rien dire* ni *rien faire* à une révolution du commerce de détail, révolution qui s'est *parfois*



Extrait du programme de modernisation présenté dans le *Bulletin* en 1954. Source : *Bulletin APDM* 1954 (octobre); no 22:4-5.



opérée à nos dépens³. » Le programme de modernisation et d'entraînement du personnel, qui comprend 14 leçons, est publié dans quelques éditions du *Bulletin*. Ce programme vise à répondre à trois préoccupations importantes des membres de l'APDM, soit l'utilisation de la publicité pour attirer la clientèle, l'aménagement des pharmacies pour augmenter les ventes et la formation du personnel pour en faire de bons vendeurs⁴

Un outil pour le rayonnement de l'APDM

En dotant l'APDM d'un outil de communication, ses dirigeants sont bien conscients que le *Bulletin* un outil de rayonnement sans pareil auprès des pharmaciens, mais aussi des fournisseurs, associations pharmaceutiques et organisations professionnelles dans la province, ainsi qu'à l'étranger.

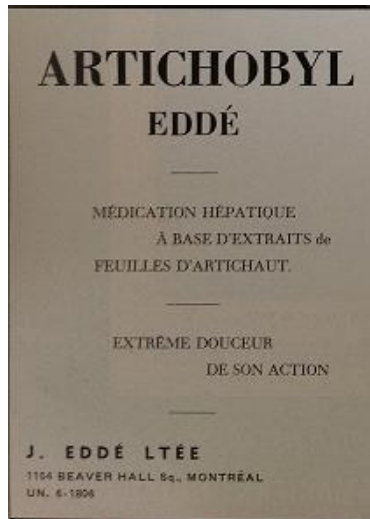
Le *Bulletin* aurait donc été rapidement distribué à tous les pharmaciens de la province et la stratégie semble avoir porté fruits puisque de 173 membres provenant de la région de Montréal en mars 1953, les effectifs de l'APDM grimpent à près de 300 membres répartis dans la province en 1955^{5, 6}.

Le *Bulletin* est aussi envoyé aux fournisseurs, manufacturiers, associations pharmaceutiques et universités du Québec et de

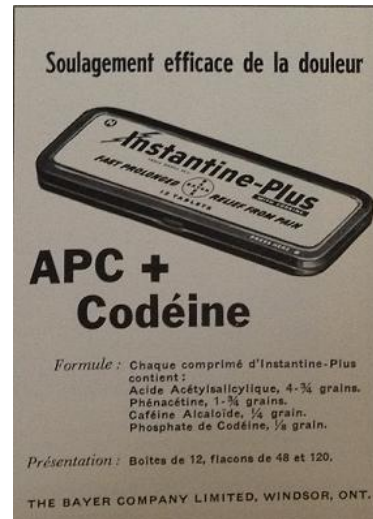
l'extérieur de la province. Des demandes proviennent d'ailleurs de certains de ces organismes pour y diffuser des nouvelles et des commis ont même fait part de leur désir de faire partie de la liste d'envoi.

Financement et publicité

La publication du *Bulletin* est entièrement assumée par les membres de l'APDM, à même leur cotisation, ce qui en limite considérablement la croissance. Une première tentative est donc faite pour intégrer la publicité dans la revue à compter de 1954, avec quelques annonces de la compagnie Rougier. Puis, à compter d'avril 1955 et pendant près d'un an, J. Eddé Ltée, distributeur de l'Artichobyl, un médicament hépatique à base de feuilles d'artichaut, et Herdt & Charton, distributeur des produits Vichy Célestins, sont les seuls annonceurs. Au cours de l'année suivante, Bayer s'ajoute à la liste des annonceurs avec une publicité pour l'Instantine-Plus. Le nombre d'annonceurs stagne cependant et la revue n'arrive pas à faire ses frais dans ses premières années d'existence.



Publicité publiée en juillet 1955.



Publicité publiée en décembre 1956.

Expansion de la revue (1957-1961)

Jusqu'en 1957, la production du *Bulletin* incombe principalement au rédacteur en chef, Georges Chalifoux, et au gérant de l'APDM, Albert Tremblay, sous la supervision du comité du *Bulletin* formé de membres du conseil d'administration de l'APDM. L'arrivée de Paul-Émile Payette à l'APDM en 1957, en remplacement d'Albert Tremblay, marque un nouveau départ pour la revue. Ce dernier, qui sera responsable de la revue pendant près de 35 ans, donne une structure stable au *Bulletin* qui lui permettra de prendre son envol au début des années 1960.

Une nouvelle structure

Paul-Émile Payette fait son entrée à l'APDM en février 1957, après le départ d'Albert Tremblay pour le Collège des pharmaciens de la province de Québec. Dès lors, M. Payette entreprend une refonte de la revue qui est complétée en avril 1957. Outre la nouvelle mise en page, l'organisation du contenu est complètement remaniée avec la création de chroniques qui resteront en place pendant plusieurs décennies : *Votre Association en marche*, où sont reproduites des notes tirées du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration; *Le Chercheur*, qui vise à rapporter des renseignements ou « potins » au sujet des membres; *Chez nos fabricants et fournisseurs*, qui présente les nouvelles en provenance de l'industrie; et *Bienvenue aux membres*, qui souligne l'adhésion de pharmaciens à l'APDM, font leur apparition à ce moment.

Malgré ces changements, le *Bulletin* compte toujours de huit pages à seize pages et est publié dix fois par année. À compter de 1958, des numéros spéciaux sont aussi publiés en juin et en septembre pour faire la promotion du tournoi de golf de l'APDM et de la Semaine de la pharmacie qui est organisée par l'APDM. Les nouvelles et articles sont brefs afin de communiquer le plus d'information possible aux membres. Comme en fait mention, Paul-Émile Payette, ce choix est dicté par les moyens en place, mais aussi par le contexte :

Nous n'avons pas d'articles de fonds dans notre Bulletin malgré que quelques confrères nous l'aient suggéré. C'est que le nombre de pages à notre disposition ne nous le permet pas et qu'il est théoriquement impossible de l'augmenter. Nous n'avons pas le personnel nécessaire, le coût de l'impression deviendrait prohibitif et DE PLUS il existe déjà deux revues : « Le Pharmacien » dont le directeur est M. J.-L. Fortin, Ph., et la « Revue de pharmacie », dont le directeur est M. Bernard Geoffrion, L.Ss.C.⁷ »

Une équipe réduite voit à la production de la revue : en compagnie d'Yvon LaCroix, Paul-Émile Payette voit à la production de la revue, à partir de la rédaction des textes, en passant par la mise en page, la confection de la page couverture, l'impression, l'envoi et la recherche d'annonceurs.



Bulletin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal inc. et de la province de Québec 1957 (avril); no 51.
Source : Archives de l'AQPP.



Bulletin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal inc. et de la province de Québec 1958 (avril); no 62.
Source : Archives de l'AQPP.



Paul-Émile Payette (1912-2001)

Paul-Émile Payette a été embauché au poste de secrétaire de l'APDM-PQ en janvier 1957. Il avait auparavant passé six années à l'Agence de publicité Huot et deux ans, comme journaliste pigiste, au Petit journal et à Dimanche-Matin, en plus d'avoir été secrétaire d'associations diverses dont la Chambre de commerce junior et sénior de Montréal et l'Association des hommes d'affaires du Nord.

Secrétaire à la rédaction, puis directeur et finalement, éditeur de *Québec Pharmacie*, Paul-Émile Payette est considéré par plusieurs comme l'âme dirigeante de la revue pendant plus de 35 ans. À ses débuts, il rédigeait le contenu complet du *Bulletin*, sauf le mot du président et rédacteur en chef, Georges Chalifoux, et employait même des pseudonymes pour ce faire.

En 1966, le président de l'APDM-PQ rend hommage à M. Payette pour le travail qu'il accomplissait : « Il est au sein de notre association un homme silencieux et effacé qui sait être partout à la fois, qui, sans courir et sans faire de bruit, voit à faire tout ce que les directeurs décident et demandent, qui, d'une façon diplomatique dont il a le secret, vous mentionne un engagement, une échéance (pour le bulletin). »

Même s'il jouait un rôle effacé aux yeux des lecteurs de la revue, les membres du comité de rédaction reconnaissent que c'est en grande partie grâce à son travail que la revue pouvait être publiée dans les délais. Il voyait à mille et un détails et savait comment rappeler à ses rédacteurs que la date d'échéance approchait. Un hommage a été rendu à M. Payette en 1992 pour souligner sa retraite et les témoignages ont fait l'objet d'un encart dans le numéro d'avril 1992 de *Québec Pharmacie*. Tous reconnaissent sa diplomatie, son charisme et son sens de l'humour.

Yvon LaCroix



Yvon LaCroix fait son entrée à l'APDM en 1956, d'abord pour aider son frère aîné, qui travaillait à l'association, pour l'organisation du congrès ou du bal annuel de la pharmacie. Avec l'aide de M. Payette, il apprend à utiliser le clavigraph, avant de suivre des cours de dessin commercial et de mise en page au Studio Salette. À compter de 1965, Yvon LaCroix prend en charge la production graphique et la publicité de la revue. Après avoir quitté l'AQPP quelque temps pour un emploi dans le domaine de la publicité, il est de retour à *Québec Pharmacie* dans les années 1980 où il est responsable de la mise en page de la revue. Au milieu de la décennie, il devient l'agent publicitaire de *Québec Pharmacie*.

Source : *Bulletin APDM* 1958 (novembre); no 66:4.

Un reflet des préoccupations des pharmaciens propriétaires

Dès la fin des années 1950, le *Bulletin* est utilisé par les pharmaciens détaillants pour exprimer leurs inquiétudes face à l'avenir de la profession. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces derniers ont été fortement ébranlés par l'essor de l'industrie pharmaceutique qui a eu des répercussions profondes sur la nature même de leur pratique en évacuant pratiquement le besoin de recourir aux préparations magistrales. Au même moment, des secteurs économiques concomitants à la pharmacie, notamment le secteur de l'alimentation, les grands magasins et les magasins à rabais, prennent de l'expansion et leur font une concurrence accrue en vendant des remèdes brevetés et plusieurs des produits traditionnellement offerts en pharmacie (cosmétiques, produits d'hygiène, etc.), souvent à des prix plus bas qu'en pharmacie. Bien des pharmaciens s'inquiètent de leur survie économique et s'estiment lésés par les pratiques de certaines compagnies qu'ils n'hésitent pas à dénoncer dans les pages du *Bulletin* :

Autant il est agréable de collaborer avec les manufacturiers compréhensifs qui essaient vraiment de comprendre nos difficultés et de nous aider efficacement, en nous aidant à vivre et à survivre, autant il devient difficile de travailler dans les conditions que nous imposent certains fabricants qui semblent considérer que le pharmacien et sa pharmacie sont leur employé et leur entrepôt. Je songe ici aux commandes non sollicitées, aux commandes automatiques, aux multiples deals qui nous inondent, à ceux qui changent les prix sans avoir l'élémentaire décence de nous avertir, aux remèdes brevetés, lesquels, pour peu que le mouvement continue, seront bientôt en vente non seulement dans les restaurants et épiceries, mais dans les stations de gazoline, les magasins de meubles, les comptoirs à journaux, et que sais-je encore. Messieurs, à l'APDMQ nous croyons que l'ère de la collaboration à

sens unique s'achève. L'individualisme qui nous a mal servi si longtemps se meurt. Nous saurons toujours reconnaître les maisons sincères et leur faire confiance. Mais il ne nous est plus possible de supporter certains appétits voraces et exagérés, le crois ou meurs, les tracasseries et la mauvaise foi évidente de certains de nos fournisseurs. Certes, ils sont le petit nombre. D'accord. Mais nous devons aussi prendre nos responsabilités. Peut-être notre manque d'organisation, nos méthodes désuètes, notre manque de réalisme nous ont-ils menés vers cet état de choses, mais ceci tend à disparaître⁸.

Dans ce contexte, certains pharmaciens usent de stratégies pour survivre, dont celle des prix réduits, ou « prix coupés » sur les médicaments et autres produits pour augmenter leurs ventes en s'attirant une clientèle régulière et font ainsi une concurrence déloyale à leurs collègues. De plus, il existe une grande disparité entre les honoraires facturés aux clients par les pharmaciens. Ces pratiques nuisent grandement à la réputation des pharmaciens auprès du public et l'APDM utilise donc les pages de son *Bulletin* pour inciter les membres fautifs à assainir leurs pratiques en utilisant les outils mis à leur disposition par l'APDM dont le barème de prescriptions ou la liste de prix suggérés :

Le pharmacien qui n'a pas su allier la science du commerce à son statut professionnel; celui qui, par insouciance a mésestimé son rôle et sa responsabilité en ne réclamant pas un profit raisonnable et justifiable; celui qui pour toutes ces raisons n'a jamais osé se servir du 'Barème APDM' (encore le plus bas du continent); Celui-là dis-je, s'apercevra vite qu'il n'a pas servi ses intérêts ni ceux de sa clientèle, pas plus que ceux de ses confrères et de sa profession. [...] Ne pas se servir du barème c'est se créer des embêtements et créer chez le public, une opinion dangereuse parce que, sans celui-ci, une ordonnance pourra avoir plusieurs prix suivant les pharmacies ou même suivant les commis⁹.

Semaine nationale de la pharmacie



Instaurée en 1927 par l'Association pharmaceutique canadienne (APhC), la Semaine de la pharmacie se voulait une initiative ayant pour objectif de redorer l'image du pharmacien, faire valoir l'aspect professionnel de sa pratique et le faire connaître auprès des médecins et du public. Pour ce faire, l'APhC distribuait des banderoles aux pharmaciens à travers le Canada en les incitant à décorer leurs vitrines, à publier des annonces dans les journaux et à s'adresser au public dans des rencontres associatives diverses.

Au début des années 1950, l'APhC confie l'organisation de la Semaine nationale de la pharmacie au Québec à l'APDM. Benoît Lajeunesse et Georges Chalifoux, administrateurs de l'association, ont successivement présidé le comité organisateur de l'événement jusqu'en 1962, soit au moment où l'événement est pris en charge par le Collège des pharmaciens.

La Semaine nationale de la pharmacie était célébrée avec vigueur et dynamisme au Québec dans les années 1950¹⁰. De 1958 à 1960, l'APDM-PQ consacre un numéro spécial pour sensibiliser les

pharmaciens à l'importance de participer à cette activité, comme le fait remarquer Georges Chalifoux : « N'oublions pas que le public nous estimera dans la mesure où il nous connaît, où il connaîtra nos œuvres, nos responsabilités, le courage dont nous devons faire preuve et surtout, les difficultés que nous affrontons.¹¹ »

Diverses activités sont organisées au cours de la semaine, dont des conférences et émissions radiophoniques, mais le concours de vitrines est celui qui suscite le plus d'enthousiasme. Les pharmaciens sont invités à présenter une vitrine qui exalte le rôle du pharmacien comme professionnel au service des malades, insiste sur sa formation universitaire et sur le fait que le pharmacien est le seul professionnel autorisé par la loi à distribuer les médicaments sur ordonnance. Les vitrines doivent aussi montrer au public que le pharmacien est un intervenant de première ligne en cas d'urgence et qu'il est le professionnel de la santé le plus accessible. À compter de 1958, le prix Vichy Célestin est offert par la Maison Herdt & Charton à la meilleure vitrine. En 1959, Georges Chalifoux constate que « si le public apprécie davantage son pharmacien, s'il voit moins en lui le côté commercial pour le considérer davantage comme le gardien de sa santé, LA SEMAINE DE LA PHARMACIE y a été pour beaucoup¹². »

Revendications et indépendance (1961-1967)

Lorsqu'est entreprise la réforme du système de santé, dans les années 1960, le *Bulletin* devient peu à peu un outil visant à mettre de l'avant le rôle professionnel des pharmaciens. Le mercantilisme accru de certains est plus souvent dénoncé dans la revue qui prend position plus fermement sur les questions professionnelles. Au cours de cette période, le contenu du *Bulletin* se diversifie pour faire une plus grande place aux opinions des dirigeants de l'APDM-PQ et des membres, et pour répondre aux besoins des pharmaciens, notamment au plan scientifique.

Renouveau et diffusion élargie

L'arrivée de Guy Beauchemin à la présidence de l'APDM en 1961 marque un tournant pour le *Bulletin*. À compter de juin 1961, la revue est dorénavant distribuée à tous les pharmaciens de la province, qu'ils soient membres ou non de l'Association. L'objectif est, selon le président, « d'apporter à tous les membres de notre profession, surtout à ceux qui sont éloignés, la certitude qu'ils ne

sont pas seuls. Qu'un peu partout, en plus de groupement régional ou local, des frères mènent le bon combat et travaillent consciencieusement pour aider à améliorer la profession, surmonter nos difficultés, tout en rehaussant le prestige de la pharmacie.¹³ » En plus de renforcer l'unité entre pharmaciens, une telle stratégie vise surtout à faire connaître l'association et à en accroître les rangs.

En outre, la revue subit des changements à ce moment pour en diversifier le contenu. À partir du numéro de janvier 1962, le nombre de pages augmente à 12, ce qui permet de solliciter plus d'annonceurs et de diversifier le contenu de la revue en y ajoutant des éditoriaux et des actualités. Une refonte visuelle est aussi entreprise, avec la collaboration d'un imprimeur externe, les Ateliers Roger Press. À ce moment, la page couverture est modifiée pour y inclure le nouveau sigle de l'association dans un nouvel entête. La colonne de gauche annonce les nouveautés ou présente les dernières nouvelles et réalisations concernant l'association et, en avant-plan, se trouvent une photo sa légende. Jusqu'en 1967, entre 9 et 12 numéros sont publiés par année

L'APDM et la défense de la langue française

À plusieurs reprises au tournant des années 1960, les dirigeants de l'APDM utilisent les pages du *Bulletin* pour revendiquer un plus grand respect de l'usage du français dans les pharmacies du Québec par les manufacturiers, fabricants et fournisseurs. L'utilisation d'une publicité unilingue anglaise destinée à un public francophone fait l'objet d'une première réprimande en 1959 : « Tout en nous accusant de nationalisme et de régionalisme certains de nos fournisseurs qui n'hésitent pas à dépenser des sommes considérables en vue de se gagner le marché que Québec représente (ce que nous ne songerions même pas à leur reprocher), ces fournisseurs devraient savoir cette vérité première que pour vendre aux Allemands on parle allemand; aux Anglais on parle anglais et aux Canadiens français on parle français¹⁴. »

Puis, en juin 1961, il est rapporté dans le *Bulletin* qu'un pharmacien a dû passer par quatre personnes avant d'en trouver une parlant français, ce qui vaut la remarque suivante à la compagnie Merck Sharp & Dohme : « Messieurs, ne trouvez-vous pas que c'est une bien mauvaise économie¹⁵? »

Par ailleurs, les pages de la revue sont utilisées pour inciter les pharmaciens à s'affirmer et à réclamer des services en français : « Pourquoi ne nous adresserions-nous pas toujours en français lorsque nous donnons NOS commandes? Cette suggestion, à notre avis, n'a rien de commun avec le séparatisme ou le nationalisme outrancier. Elle est fort logique et bien raisonnable¹⁶. » Les lecteurs du *Bulletin* sont invités à poser des gestes revendicateurs. Outré par les exigences imposées par la compagnie Yardley of London qui oblige à maintenir un inventaire de ses produits d'au moins 500\$ en 1962, le président de l'APDM-PQ, Guy Beauchemin affirme qu'il « serait de la plus élémentaire politesse pour cette compagnie de s'adresser à nous en français » et il incite les membres à retourner les bons de commandes avec la mention suivante : « Nous ne pourrions étudier les conditions de ce contrat que lorsque nous en aurons reçu le texte français¹⁷. »

Après la publication de ces commentaires dans le *Bulletin*, il n'est pas rare de voir les compagnies obtempérer. Outre la compagnie Yardley of London qui a consenti à présenter des contrats rédigés en français aux pharmaciens détaillants, la compagnie Johnson & Johnson a aussi accepté d'apposer des étiquettes bilingues sur un de ses produits vedettes, la poudre pour bébé, comme le réclamait les dirigeants de l'APDM-PQ

Des opinions tranchées

Au début des années 1960, une ligne éditoriale est ajoutée à la revue grâce à la création de chroniques permettant aux dirigeants de l'Association de s'exprimer sur les sujets d'actualité. À compter de février 1961, une chronique mensuelle, intitulée *Le président vous parle*, est dorénavant réservée au président qui peut y exprimer son point de vue sur l'actualité pharmaceutique. Dès juillet 1962, l'espace consacré à cette chronique est augmenté et le rédacteur en chef dispose lui aussi d'une colonne, intitulée *Observations du rédacteur*, pour faire part de ses opinions. De plus, le pharmacien et romancier, Denis Lord, se voit offrir une chronique intitulée *Hommages et débossages*, à compter de juillet 1962, où il souligne les réalisations de ses collègues et dénonce des gestes ou situations déplorables, dont la publicité mensongère au sujet des médicaments, ou les pratiques

frauduleuses de médecins ayant toujours le droit de vendre des médicaments.

L'une des thématiques récurrentes dans les textes d'opinion de la revue est le mercantilisme outrancier de certains pharmaciens qui, ne croyant pas pouvoir survivre en vendant seulement des médicaments, diversifient encore plus la gamme de produits vendus dans leurs officines et offrent des primes rabais. Pour d'autres, cette tendance est incompatible avec l'image plus professionnelle que veulent se donner les pharmaciens dans un contexte où le système de santé est appelé à être réformé¹⁸. Dans le domaine pharmaceutique, un vent de réforme souffle et une nouvelle équipe est élue au Collège des pharmaciens pour lutter contre ce mercantilisme.



Nouvelle page couverture du *Bulletin des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec inc.* 1962 (janvier); no 91. Source : AQPP.

Bien que l'aspect commercial de la pratique soit reconnu par l'équipe de rédaction du *Bulletin*, les pages de la revue sont souvent utilisées pour faire la promotion du rôle professionnel du pharmacien, et surtout pour faire prendre conscience aux lecteurs de la nécessité de modifier leurs pratiques pour faire progresser la profession. En 1961, le président Guy Beauchemin souhaite fouetter ses lecteurs avec un éditorial mordant :

Le pharmacien a toujours été partagé entre l'attrait financier du mercantilisme à outrance et le prestige du professionnalisme. Un médecin qui aurait son bureau chez un regrattier ou dans un bazar nous inspirerait peu confiance et cependant nous exigeons du public qu'il nous considère comme professionnel alors que dans bien des cas nos pharmacies ne le sont que de nom. IL EST TEMPS DE CHOISIR! [...] Nous réclamons le droit de charger des honoraires; nous maintenons hautement que la pharmacie est une noble profession : PROUVONS-LE! ¹⁹

Ou encore :

À une période de l'évolution pharmaceutique où toutes nos ressources doivent être enrégimentées pour faire face à l'armée de ceux pour qui le médicament n'est qu'un tabouret sur lequel on peut grimper pour atteindre

le tout puissant dollar. À l'armée de ceux pour qui la pharmacie est un bouclier bien utile pour cacher des menées financières véreuses, à cette période, dis-je, il faut que nous affirmions notre professionnalisme. Il faut que nous nous retranchions derrière cette barricade infranchissable que constitue notre science, notre technique et notre dextérité²⁰.

Par ailleurs, l'équipe de rédaction reconnaît le pouvoir que le *Bulletin* confère à l'association :

[...] le Collège est l'organisme législatif de notre profession et ses moyens d'action principaux sont les poursuites judiciaires qui sont nécessairement longues et onéreuses. De son côté, l'APDM peut, par ses moyens de diffusion, faire jouer cet atout majeur : l'opinion publique²¹.

Les dirigeants de l'APDM et l'équipe de rédaction du *Bulletin* n'hésitent donc pas à utiliser les pages de la revue pour dénoncer les pratiques commerciales de certains fabricants. Les lettres envoyées aux dirigeants des compagnies pharmaceutiques sont régulièrement reproduites dans la revue. Le président utilise aussi sa page éditoriale pour exprimer l'opinion que les administrateurs de l'APDM ont de certaines compagnies pharmaceutiques :

Les discussions entamées depuis quelques temps avec les autorités de différentes compagnies pharmaceutiques nous ont permis de discerner chez certaines d'entre elles un égoïsme plus qu'étrange. On décide de changements de politique, on baisse les prix, on modifie les formats sans s'occuper le moindrement du pharmacien, qui est tout de même le chaînon vital dans la vente du médicament. Le seul critère qui semble motiver leurs agissements est celui de l'augmentation des bénéfices²².

Ainsi, lorsque la compagnie Squibb décide de réduire l'escompte accordé aux grossistes et pharmaciens en 1961, la situation est dénoncée dans la revue.

Si les pharmaciens étaient des esprits aussi malveillants qu'on le dit parfois, ils seraient portés à croire que la Maison Squibb essaie le petit jeu de s'asseoir et d'attendre; le temps use les plus belles résolutions et le tout tombe dans l'oubli. Mais si le pharmacien n'est pas méchant, il n'est pas non plus oublieux, surtout lorsqu'il a raison que l'on n'a même pas essayé de lui prouver qu'il a tort²³.

Les dessous du Bill 64

En 1964 se déroulaient les audiences de la commission parlementaire visant à réformer la Loi de pharmacie. Les dirigeants de l'APDM sont appelés à y présenter leurs revendications et un compte-rendu des événements est publié par M. Payette dans le *Bulletin* en juin. Il y raconte qu'un nombre important de pharmaciens ont répondu à l'appel de l'association et se sont déplacés à Québec pour assister aux audiences. Leur nombre était si important que plusieurs d'entre eux n'ont pu entrer dans la salle d'audience.

Les pharmaciens revendiquaient principalement l'exclusivité de la vente des médicaments brevetés. Lors des délibérations, les pharmaciens n'hésitent pas à applaudir leurs représentants, ce qui leur vaut un avertissement du Premier ministre Jean Lesage : à la moindre interruption ou applaudissement, il fera évacuer la salle. À la reprise des délibérations dans l'après-midi, le Premier ministre « semble courroucé ». Or, lorsque les pharmaciens justifient leur demande d'exclusivité de la vente des médicaments brevetés, le Premier ministre réplique que « la petite employée de 18 ans qui vend chez le pharmacien n'est pas plus qualifiée que celle de l'épicier. »

[illegible]

Source : Payette PE. J'ai vécu quelques-unes des péripéties de notre Bill! *Bulletin APDM* 1964 (juin); no 115 : 7-9.

Une plus grande ouverture à l'ensemble des pharmaciens

Les pages de la revue commencent aussi, en 1962, à s'ouvrir à d'autres secteurs pharmaceutiques, marquant ainsi la volonté des dirigeants de faire la promotion de l'unité entre pharmaciens afin d'améliorer l'image du groupe auprès des instances gouvernementales. Ainsi, la chronique *À la Faculté* et *Les Échos du Collège* permettent de transmettre aux lecteurs les nouvelles en provenance de l'Université de Montréal et du Collège des pharmaciens. La réponse des autres associations pharmaceutiques à cette ouverture demeure mitigée, des nouvelles à leur sujet étant sporadiquement transmises dans les pages du *Bulletin*. Par contre, en 1963, un important allié de l'APDM, l'Association des grossistes en pharmacie, prend parole dans le *Bulletin* grâce à la chronique *La voix du grossiste*, qui devient *Le coin de l'association canadienne des manufacturiers en pharmacie (ACMP)* en octobre 1963.

L'APDM nous a toujours secondés de façon efficace parce qu'elle réalise le joint indispensable que nous constituons entre le pharmacien détaillant et ses fournisseurs [...]. Nous commencerons donc par un article un peu général pour en venir à étudier plus en détails des points communs et permettre aux détaillants de réaliser, de façon plus précise, certaines difficultés que nous éprouvons à les servir comme nous le désirerions²⁴.

Cette chronique vise principalement à faciliter les échanges entre grossistes et pharmaciens afin que ces derniers soient mieux informés des réalités et contraintes vécues par les grossistes.

Mise à jour des connaissances scientifiques des pharmaciens

Finalement, afin de répondre aux besoins des pharmaciens qui désirent rafraîchir leurs connaissances scientifiques dans un contexte où les médicaments pullulent sur le marché, Georges Chalifoux contacte un jeune professeur de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal pour rédiger une chronique scientifique à compter de 1963²⁵. Intitulée *Pharmacopendium*, cette chronique vise à « communiquer à tous les pharmaciens divers renseignements d'ordre pratique sur les médicaments.²⁶ » Il ne s'agit pas une chronique d'articles scientifiques, mais plutôt un condensé des renseignements utiles sur un médicament ancien ou nouveau, ou groupe de médicaments, tels que le Librium et le Valium, la methaqualone, la colistine, par exemple. J. Auguste Mockle aborde aussi dans certaines chroniques, un aspect plus particulier d'ordre pharmacologique, toxicologique ou thérapeutique, notamment l'hypertension et les antihypertenseurs, la diabétothérapie orale, la pharmacothérapie de l'angine de poitrine ou les méthodes anticonceptionnelles et les contraceptifs. Une attention spéciale est portée aux effets secondaires et contre-indications.



Bulletin APDM 1963 (juillet) : p. 5

La réorganisation de l'équipe de rédaction

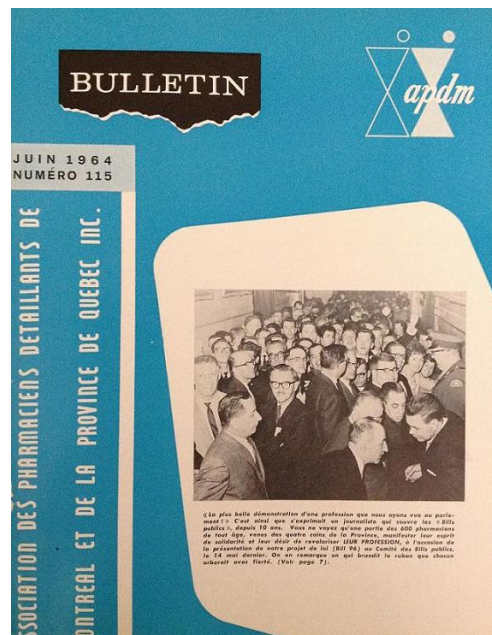
Même si le *Bulletin* compte 12 ou 16 pages à partir de 1962, certains membres regrettent que les numéros ne soient pas plus volumineux. Cet impératif, en plus d'être dicté par les besoins des membres, qui ne disposent pas, selon les responsables de la revue, du temps libre nécessaire pour lire un *Bulletin* plus étoffé, est aussi dicté par un manque de ressources à l'APDM. En 1964, il devient évident que l'équipe formée de Georges Chalifoux, rédacteur en chef, Paul-Émile Payette, secrétaire de l'association et Yvon Lacroix, publiciste, ne suffit plus pour faire progresser la revue²⁷. Un rédacteur en chef adjoint, Gilles Lemoine, se joint alors à l'équipe, avant d'être remplacé par Roland Ouellet en 1966. Cette addition permet à l'équipe de rédaction de varier les renseignements et de présenter des enquêtes plus poussées, tout en diminuant la tâche du personnel en place. Le comité de rédaction se bonifie aussi de responsables de sections à partir de ce moment. J. Auguste Mockle, responsable de la chronique scientifique, et M. Larose, responsable de la section nouvelles APDM-PQ, se joignent officiellement à l'équipe en 1965-66.

L'établissement d'une équipe élargie permet de bonifier encore la revue. Ainsi, jusqu'en 1967, le nombre de pages fluctue entre 12 et 40 pages et 12 numéros sont publiés annuellement. En 1964, les dirigeants de l'APDM-PQ acceptent de modifier la présentation

de la revue puisque, selon eux, « on se sent toujours plus jeune dans une nouvelle tenue²⁸. » L'équipe recourt donc à un nouvel imprimeur, soit Ernest Thérien et fils Limitée, pour articuler les changements voulus. Ainsi, une nouvelle page couverture est adoptée en juin 1964 et un sommaire est ajouté à compter de janvier 1966.

Nouvelles chroniques, nouveaux chroniqueurs

La mise sur pied d'une nouvelle équipe de rédaction permet de bonifier le contenu du *Bulletin* afin de mieux répondre aux préoccupations des membres. À compter de 1964, plusieurs chroniqueurs sont recrutés pour répondre aux préoccupations commerciales et professionnelles des pharmaciens. Gilles Lemoine, rédacteur adjoint à la revue, se voit confier la responsabilité d'une chronique touchant à l'aspect commercial de la pratique. Encore à l'époque, une telle chronique s'avère nécessaire puisque « malheureusement, surtout pour les gradués de plus de 10 ans, notre préparation universitaire ne nous a pas tellement renseignés sur les opérations comptables.²⁹ » Par ailleurs, une série d'articles intitulés *Beauté esthétique et pharmacie* est confiée à une esthéticienne des studios Edith Serei pour renseigner les pharmaciens et le personnel à propos des produits cosmétiques vendus en officine. L'ajout d'une telle chronique dans le *Bulletin* illustre sans aucun doute la préoccupation des pharmaciens face à la croissance rapide des ventes de produits cosmétiques chez leurs concurrents à l'époque.



Bulletin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province de Québec inc. 1964 (juin); no 115. Source : Archives de l'AQPP.

Deux collaborateurs sont aussi recrutés aux gouvernements fédéral et provincial pour éclairer les lecteurs sur les différents éléments de la réforme du système de santé. Paul A. Soucy, pharmacien au service du Ministère de la Santé nationale, Département des Aliments et Drogues, utilise l'espace qui lui est alloué pour traiter de sujets inspirés des actualités dans son département. Aussi, le député de Richelieu, Maurice Martel, se voit confier la responsabilité d'une chronique intitulée *De la colline parlementaire à Québec*, dans laquelle il fait un compte-rendu des développements dans le secteur de la santé au niveau gouvernemental. En outre, le pharmacien de Ville Sainte-Marie, Gilles A. Larocque, publie des chroniques à compter de mai 1964 qui visent à susciter la réflexion et les discussions. Sa première chronique s'intitulait d'ailleurs *Les pharmaciens deviendront-ils des techniciens pharmaceutiques?*

En 1965, la chronique *Le pharmacien, son argent, son avenir!* vise à répondre au besoin d'information des membres dans le domaine des finances personnelles. Cette chronique comprend les suggestions de conseillers légaux, de conseillers en placements, en assurances et en comptabilité. Enfin, il semble que la diversification des contenus et des points de vue exprimés dans la revue ait suscité de plus en plus de réactions. Le secrétariat de l'APDM recevant un grand nombre de lettre à chaque mois, il a été décidé de créer la rubrique *On nous écrit* à compter d'avril 1964 afin de publier des extraits de ces missives.

LES PHARMACIENS DEVIENDRONT-ILS DES TECHNICIENS PHARMACEUTIQUES?

Si personne n'aime à payer les remèdes, tout le monde, sauf le pharmacien évidemment, estime avoir assez de connaissances pour donner leur appréciation sur la pratique de la pharmacie. Dans de rares élans de générosité, voire même de magnanimité, d'aucuns ont vite fait d'étiqueter le pharmacien de professionnel, de spécialiste des médicaments, de préparateur-expert d'ordonnances médicales, de collaborateur du médecin, d'hygiéniste populaire, de confident du quartier, d'encyclopédie vivante, et parfois même de « dépanneur » public. De quoi rendre jaloux Hypocrate, Galien, St-Côme et Damien, Lavoisier et Louis Hébert réunis.

Vous comprenez maintenant pourquoi il faut à tout prix protéger le pharmacien... contre lui-même. On s'en voudrait de « pilonner » ou de triturer un si précieux élément du domaine pharmaceutique. Qu'on l'émulsionne d'abord en le frottant sur le bon sens de l'épiderme et ensuite on le mettra en suspension de peur qu'il ne flotte en surface, risquant ainsi de troubler la potion de ceux qui veulent nous avaler d'un trait.

Non, le pharmacien ne devra pas trop prendre de liberté, exercer un choix, porter un jugement, ni poser un acte réfléchi et personnel. Qu'il laisse aux autres le soin de donner une évaluation scientifique des médicaments, qu'il ne s'offusque pas si d'autres que lui, posent en spécialiste du médicament, et livrent au public leurs commentaires spéciaux ; qu'il accepte béatement

sans discuter l'opinion du médecin sur les médicaments, et surtout, à suprême injure, qu'il n'aille jamais mettre en doute, le désintéressement et l'abnégation des compagnies pharmaceutiques.

Non, confrères pharmaciens, contentez-vous de vendre et de dispenser ce que les compagnies pharmaceutiques font prescrire aux médecins, que ce soit bon ou non. Veuillez utiliser vos connaissances, non pour juger mais pour exécuter des ordonnances, sans oser faire de duplication ; seuls les hôpitaux, les cliniques, les médecins embouteilleurs de consultations, peuvent se permettre de telles libertés. On n'oserait jamais les blâmer car l'industrie pharmaceutique a besoin d'eux. Continuez de croire que l'intérêt, la sympathie, la mode n'entrent jamais en jeu lorsqu'il s'agit de prescrire un médicament plutôt qu'un autre de la même espèce. L'échelle des valeurs pharmaceutiques doit être préservée : soignons bien le patient, honorons le médecin, flattons les actionnaires et tenons les apothicaires en laisse.

Notre manque de courage et notre complaisance risquent de faire de nous tous des techniciens pharmaceutiques habiles à faire ce que l'on nous dira de faire, à vendre ce que l'on nous laissera vendre et répéter ce que l'on nous dictera. Aux autres les interprétations, les conseils, les recherches, les honoraires et la dignité professionnelle.

Nous étions des vases gradués, deviendrons-nous des vases clos ?

G. A. La Rocque, L.Ph.,
Ville Sainte-Marie (Bellefleur)

La publicité

À compter de 1962, le poste de publiciste de l'APDM est confié à Yvon LaCroix. À partir de ce moment, l'objectif est d'appuyer la croissance de la revue sur une augmentation des revenus directement liée à la publicité. Ainsi, le nombre d'annonces passe de 80 en 1961, à 198 en 1962.

L'espace occupé par la publicité dans la revue augmente aussi. À compter de 1962, les pages couverture arrière sont entièrement réservées à la publicité. De plus, à compter de 1963, des pages double de publicité sont octroyées à certains annonceurs dont Vichy Célestins et O. Ducharme, manufacturier d'ameublement de magasins. Par ailleurs, la couleur est introduite en août 1962 dans une publicité pour l'Aspirin®.

Pour attirer les annonceurs à publier dans la revue, il a été nécessaire d'en accroître le tirage. En effet, entre 1960 et 1962, le nombre de membres de l'APDM passe de 258 à 321, ce qui constitue un réseau de diffusion relativement restreint. Or, en 1963, le tirage de la revue est de plus de 2000 copies par mois, puisqu'elle est distribuée aux pharmaciens d'hôpitaux, aux pharmaciens d'industrie et aux pharmaciens détaillants, en plus d'être régulièrement envoyé aux étudiants en pharmacie³⁰.

Grâce à la publicité, le *Bulletin*, qui était souvent déficitaire, génère un léger surplus à compter de 1962. Malgré l'augmentation de la publicité dans la revue, certains intervenants n'hésitent pas à affirmer que le *Bulletin* doit prendre ses distances face à l'industrie pharmaceutique :

Trop de représentants s'imaginent que leur compagnie fait la charité à l'APDM lorsqu'elle annonce dans le *Bulletin* ou qu'elle défraie une partie infime de certaines réunions. Des voyageurs et même certains présidents s'imaginent que le pharmacien et l'APDM en retour de

ces faveurs, doivent se mettre à leurs genoux. Tout ce monde-là se trompe. Le pharmacien ne doit absolument rien aux fabricants de remèdes et l'Association des pharmaciens n'a pas à défendre ces fabricants. L'APDM ne doit pas être ni à la remorque, ni à la défense des compagnies. Elle doit être indépendante. Je répète le mot, INDÉPENDANTE. Indépendante des compagnies, indépendante du Collège, aussi³¹.

Les prises de position plus nombreuses dans le *Bulletin* ont parfois provoqué des quiproquos :

« En effet, il semble que plusieurs soient tentés de croire que l'APDM fait une déclaration de guerre chaque fois qu'un *Bulletin*, une circulaire, une déclaration, s'attaque à un problème, à une difficulté ou cherche une solution. Même davantage, qu'un humoriste doublé d'un observateur écrive, sous sa propre responsabilité, et tout un émoi s'ensuit; on en conclut à une déclaration de guerre et c'est le branle-bas de combat. TOUT DE MÊME, cet état d'esprit nous complique sérieusement l'existence qui n'est déjà pas de tout repos en pharmacie actuellement.³² »

Québec Pharmacie : la revue du pharmacien communautaire (1967-1976)

En 1967, il devient évident que le *Bulletin* doit se donner une nouvelle identité pour mieux refléter son contenu. Centrée principalement sur les besoins des pharmaciens communautaires, la revue demeure toujours l'organe de communication de l'APDM qui devient l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) en 1970. Dans un contexte de négociations avec le gouvernement et les assureurs, la revue prend une tangente plutôt syndicale au début des années 1970, tout en espérant devenir une revue fournissant les outils nécessaires pour faire du pharmacien communautaire un véritable professionnel et non plus un commerçant.

Fil du temps

1967	Application intégrale de l'article 21 de la Loi de pharmacie par le Collège des pharmaciens qui rend obligatoire la présence du pharmacien pendant les heures d'ouverture de l'officine
1967	Début des audiences de la CESBES, aussi appelée Commission Castonguay-Nepveu
1967	Création d'un comité interministériel en vue d'instaurer le régime d'assistance médicaments pour les bénéficiaires de l'aide sociale
1967	Changement de nom du <i>Bulletin</i> de l'APDM pour <i>Québec Pharmacie</i>
1967	Ajout à <i>Québec Pharmacie</i> des chroniques <i>Secundum Artum</i> , <i>Au fil de l'actualité</i> , <i>Pharmacroisés</i> , <i>Action pharmaceutique</i> , <i>Pharphelue farmacie</i> , <i>Rx au pharmacien de détail</i> et d'une chronique sur les assurances
1967	Publication de la brochure <i>Horizon économique</i>
1967	Arrivée à la présidence de l'APDM-PQ d'Olivier Vaillancourt
1967	Fondation de l'APPSQ
1968	Élection d'Ernest Rigassio à la présidence de l'APDM-PQ

1968	Ajout de la chronique <i>La voix des étudiants</i>
1968	Collaboration de Gilles Besner à une chronique sur la planification d'une succession
1969	Adoption d'un règlement sur la publicité par le Collège des pharmaciens
1969	Adoption du nouveau Code d'éthique du Collège des pharmaciens
1969	Formation de l'Association professionnelle des pharmaciens d'industrie du Québec
1969	Refonte visuelle de <i>Québec Pharmacie</i>
1969	Ajout de la chronique <i>La Pharmathèque</i>
1970	Fusion de l'APDM et de l'APPQ pour former l'AQPP
1970	Élection d'Olivier Courchesne à la présidence de l'AQPP
1970	Dépôt du rapport de l'économiste François Lacasse à la CESBES
1971	Adoption de la LSSSS et mise en place du régime d'assurance maladie au Québec
1971	Élection d'Yves Comtois à la présidence de l'AQPP
1971	Départ de Georges Chalifoux, rédacteur en chef, du <i>Bulletin APDM</i>
1971	Refonte visuelle de <i>Québec Pharmacie</i>
1971	Instauration de la Commission spéciale sur les corporations
1972	Arrivée de Jean-Paul Pépin, responsable de <i>Québec Pharmacie</i>
1972	Entrée en vigueur du programme d'assistance médicament au Québec
1972	Signature de la première entente collective de l'AQPP avec le ministère des Affaires sociales
1972	Début de la collaboration de Gérard Sirois et Robert Dugal à une chronique sur les paramètres pharmacocinétiques de l'action médicamenteuse
1973	Entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la pharmacie
1973	Nomination de Georges Roy, pharmacien, au poste de rédacteur en chef de la revue
1973	Adoption du Code des professions
1975	Entente entre le MAS et l'AQPP
1975	Départ du rédacteur en chef, Georges Roy, et nomination d'André Bédard à ce poste
1976	Publication de la revue <i>Médicaments d'aujourd'hui</i> à raison de 6 numéros

Légende : APPSQ : Association des pharmaciens et pharmaciennes salarié(e)s du Québec, APDM : Association des pharmaciens détaillants de Montréal inc., APPQ : Association professionnelle des pharmaciens du Québec, AQPP : Association québécoise des pharmaciens propriétaires, CESBES : Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, LSSSS : Loi sur les services de santé et services sociaux, MAS : Ministère des affaires sociales

Du Bulletin à Québec Pharmacie

Au milieu des années 1960, le *Bulletin* est devenu une revue dont le contenu s'est diversifié et bonifié. Or, aux yeux des dirigeants de l'AQPP, il devient évident que le « Bulletin de l'APDM même dans son appellation doit porter l'empreinte de cet avancement [...] »³³. Plusieurs pharmaciens font remarquer que le nom de *Bulletin* n'est plus approprié et fait même « un peu paroissial pour une revue qui se piquait d'être provinciale³⁴. » Étant donné que l'utilisation du nom *Bulletin* pourrait avoir pour effet de « diminuer » la revue aux yeux des gens externes à l'association, un concours est lancé, en octobre 1966, pour trouver un nom qui devra être « vivant, symbolique et reflètera les deux aspects de notre profession à la fois professionnelle et commerciale³⁵. » C'est finalement le nom soumis par J.A Mockle, *Québec Pharmacie*, qui est choisi parmi la quarantaine de suggestions reçues de la part des lecteurs et membres de l'association³⁶. À une époque d'effervescence nationaliste au Québec, l'équipe de rédaction sent tout de même le besoin de préciser que le choix d'un tel nom vise simplement à situer géographiquement le lieu

des activités, à l'instar de revues semblables publiées en Amérique et en Europe.



L'équipe de *Québec Pharmacie* lors d'une réunion de production du premier numéro de la revue. De gauche à droite : MM. Yvon LaCroix, chef de la publicité, Paul-Émile Payette, administrateur, J. Auguste Mockle, chronique scientifique,

Roland Ouellet, adjoint au rédacteur, Georges Chalifoux, rédacteur en chef, Gilles Lemoine, président de l'APD, Gérard Bélair, chronique commerciale, Louis Landry, *Nouvelle image, nouveaux objectifs*

Le premier numéro de *Québec Pharmacie* paraît en février 1967 avec une nouvelle page couverture. Outre cette transformation, l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie* souhaite répondre à un nouvel objectif, soit d'éveiller les consciences des pharmaciens propriétaires et les sensibiliser aux enjeux touchant la pratique à l'époque³⁷. Ultimement, comme l'explique Gilles Lemoine, le défi à relever sera de « bien vous renseigner sur votre profession et ses problèmes afin que vous puissiez facilement expliquer les raisons et les causes des situations existantes et le pourquoi de nos demandes [...]. Les rédacteurs ont rêvé de faire de notre revue une sorte de livre de chevet, un médium de publicité qui nous servira à vendre notre profession [...]. »³⁸

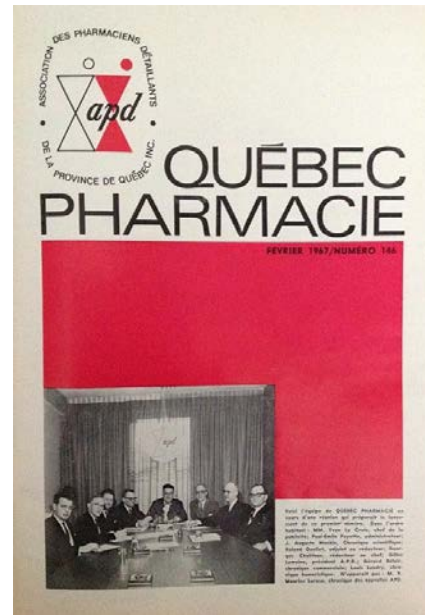
Un contenu adapté aux besoins des pharmaciens propriétaires

Bien que la revue ait changé de nom et de présentation, les articles désormais publiés dans *Québec Pharmacie* demeurent brefs, ce qui permet de traiter d'une variété de sujets abordant toutes les facettes de la profession. Ce choix est justifié d'autant plus que les activités du pharmacien, selon l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie*, ne lui permettent pas de s'adonner à des lectures fastidieuses :

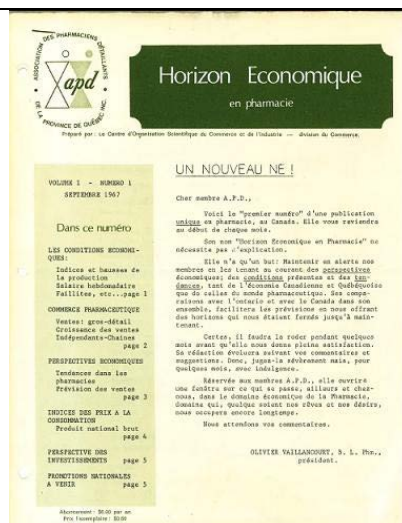
[...] nous savons pertinemment que nos lecteurs ne désirent pas de longs articles qui tentent de résoudre un

chronique humoristique. Source : Archives des Éditions Rogers.

problème difficile en une seule étape. Les pharmaciens, comme bien d'autres, ne peuvent lire un volume, un journal, une revue, d'une seule traite, bien assis, sans être dérangés. Une telle continuité est incompatible avec nos fonctions³⁹.



Premier numéro de *Québec Pharmacie* en février 1967



Horizon économique : un complément à *Québec Pharmacie*

Quelques mois après la parution du premier numéro de *Québec Pharmacie*, soit en septembre 1967, l'Association des pharmaciens détaillants publie une nouvelle brochure, *Horizon économique*. Un tel ajout était devenu nécessaire depuis la présentation en octobre 1966 des résultats d'une étude réalisée par l'APD sur la situation économique en pharmacie. Selon les dirigeants de l'APD, il devenait évident que les connaissances des pharmaciens au sujet de l'économie étaient déficientes : « Nous admettons que le 20^e siècle est celui de la planification et de la précision, il convient donc que les pharmaciens suivent le progrès s'ils ne veulent pas être dépassés par les événements. L'époque de l'à-peu-près étant révolu [sic], il faut que ceux-ci connaissent les problèmes économiques de la société dans laquelle ils vivent. »⁴⁰

L'APD a donc recours aux services du Centre d'organisation scientifique du commerce et de l'industrie pour produire un bulletin mensuel intitulé *Horizon économique en pharmacie* qui

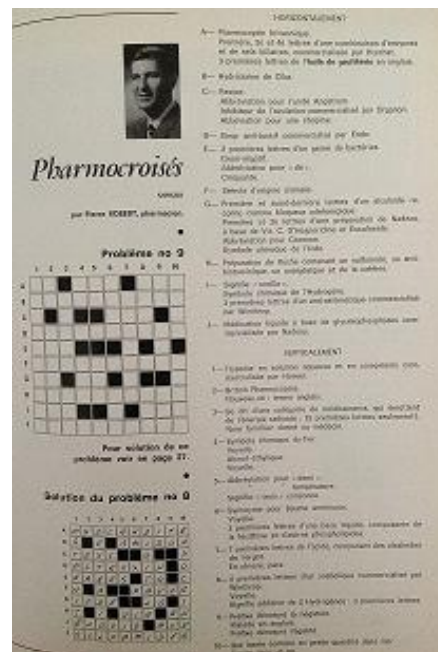
vise à tenir les pharmaciens au courant des perspectives économiques, des conditions et des tendances dans l'économie canadienne et québécoise, ainsi que dans le monde pharmaceutique. Le bulletin mensuel traite des conditions économiques relatives au commerce, à la pharmacie et aux salaires, du commerce pharmaceutique (vente en gros, ventes au détail, vente des bannières et des indépendants) et

des perspectives économiques soit les tendances dans l'économie canadienne. L'objectif est d'en faire une publication utile pour les pharmaciens. Des tableaux vont comparer les résultats entre le Québec, l'Ontario et le Canada afin de mettre en perspective l'évolution de la pharmacie.

En octobre 1967, il est rapporté que la publication a reçu « un accueil surprenant, si l'on tient compte que nous, pharmaciens, ne sommes pas habitués à nous pencher sur ces questions économiques.⁴¹ » Malgré des débuts prometteurs, il est impossible de savoir pendant combien de temps la publication a survécu étant donné que les archives consultées ne contiennent que 11 numéros de 4 à 13 pages présentés sous format 8,5X11, feuilles brochées

Par ailleurs, un sondage mené auprès des lecteurs en 1967 démontre que la réforme du système de santé et les changements législatifs apportés à la Loi de pharmacie, notamment l'application intégrale de l'article 21, qui oblige le pharmacien à être présent pendant les heures d'ouverture de la pharmacie, suscitent l'inquiétude chez les pharmaciens. Des éditoriaux plus vigoureux et dynamiques, des outils et conseils ainsi qu'une quantité plus importante de nouvelles d'actualité pharmaceutique sont réclamés pour orienter les lecteurs pendant cette période de bouleversements nombreux⁴².

À la suite de ce sondage, plusieurs chroniques sont ajoutées et de nouveaux collaborateurs se joignent à la revue. Une chronique, *Au fil de l'actualité*, voit le jour pour véhiculer les informations relatives à l'application de l'article 21 de la Loi de pharmacie, à l'éducation permanente, aux pharmaciens étrangers, ou à la vente de médicaments par les médecins, par exemple. Le rédacteur adjoint de la revue, Roland Ouellet, qui avait pris la relève de Gilles Lemoine pour la publication de chroniques consacrée à l'administration et à la gestion d'une pharmacie, voit sa chronique coiffée du titre *Action pharmaceutique* en 1967. Sous l'égide de Guy Jutras, courtier en assurances, un conseil mensuel est prodigué à propos des assurances relatives à la tenue d'une pharmacie. Aussi, Roger Lord, professeur assistant à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, est recruté comme collaborateur à la chronique *Secundum Artum* où sont reproduites des recettes de préparations magistrales. Louis Landry, professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, rédige une chronique humoristique dans laquelle il utilise le sarcasme et l'ironie pour mettre en évidence l'absurdité de certaines situations, comme le manque de formation des commis et les trop grandes responsabilités que les pharmaciens leur ont confiées au fil du temps en s'absentant de l'officine. Une chronique intitulée *Rx de la pharmacie de détail* est confiée à un économiste, Gérard Bélair, en 1967, pour aborder ces questions. Enfin, Pierre Robert est recruté pour la publication de mots-croisés à saveur pharmaceutique. Cette chronique prend le nom de *Pharmacroisés*.



Les bouleversements dans le domaine de la santé à la fin des années 1960, avec l'implantation de l'assurance santé et la tenue de la Commission Castonguay, amènent les pharmaciens à entreprendre des changements pour se positionner dans ce système et définir leur rôle dans l'équipe de professionnels de la santé. La revalorisation de la profession est une thématique centrale dans *Québec Pharmacie* à cette époque. Pour y arriver, l'unité des pharmaciens de tous les domaines est souhaitable et souvent réclamée par les rédacteurs. Ainsi, l'application de l'article 21 par le Collège des pharmaciens à compter du 1^{er} novembre 1967, à la suggestion d'un rapport de la Commission Castonguay, la définition de l'acte pharmaceutique, l'application d'honoraires professionnels sont les thèmes régulièrement abordés dans le *Bulletin* à cette époque.

Une lente transition (1968-1973)

En 1968, le rédacteur en chef de la revue, Georges Chalifoux exprime le souhait que la revue fasse preuve d'une plus grande

ouverture aux opinions et prises de position « plus sérieuses, plus

documentées et sans doute, pas nécessairement conformes,



Quelques-unes des nouvelles chroniques de Québec Pharmacien en 1967.

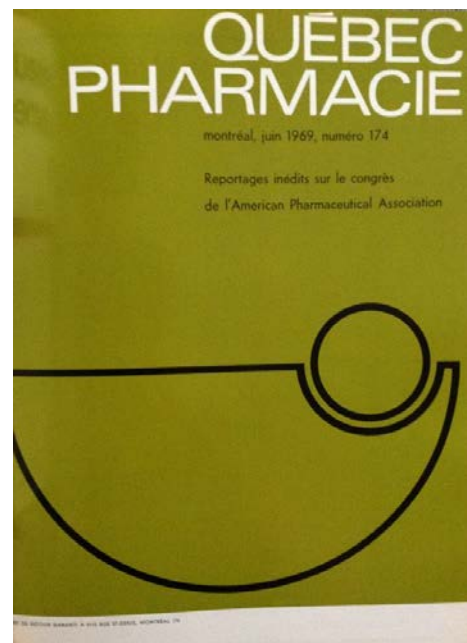
Source : Québec Pharmacien 1967 (octobre); no 154 : 25.

même si ça peut nous mener à des examens de conscience, de temps à autres⁴³. » Le changement de ton est à nouveau à l'ordre du jour de l'équipe de rédaction en 1969 afin d'ouvrir « de nouveaux chemins, contenter de nouvelles aspirations, provoquer de multiples explications, en bref, devenir la voie officielle de toute la pharmacie québécoise⁴⁴. »

À défaut d'implanter immédiatement le virage souhaité, l'équipe de rédaction choisit plutôt de revoir la présentation visuelle de la revue, ce qui constitue la première étape de changements plus profonds à venir. Ainsi, une nouvelle page couverture, plus classique et professionnelle, est introduite en juin 1969. Le procédé Offset, une nouveauté à l'époque, a été utilisé pour cette transformation. Ce procédé, plus souple, permet une mise en page aux possibilités presque illimitées pour offrir « une revue plus artistique, qui pourra mettre en valeur les enquêtes, sondages, entrevues, nouvelles, de façon à susciter non seulement l'intérêt mais le plaisir de la lecture.⁴⁵ »

Les changements se poursuivent aussi en janvier 1971. La revue est dorénavant imprimée sur un papier plus épais. Une nouvelle page couverture coiffe la revue dont les pages internes sont dorénavant de couleur. Dans les deux années suivantes, les pages couvertures de la revue, toujours très colorées, traduisent

fidèlement l'essentiel du contenu de la revue ou illustrent une thématique qui y est abordée.



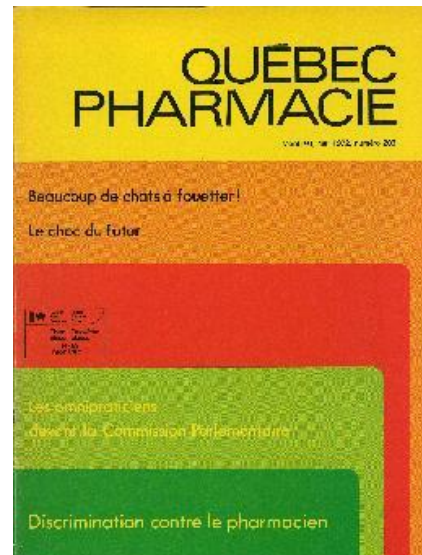
Nouvelle page couverture en 1969.

Source : *Québec Pharmacie* 1969 (juin); no 174.



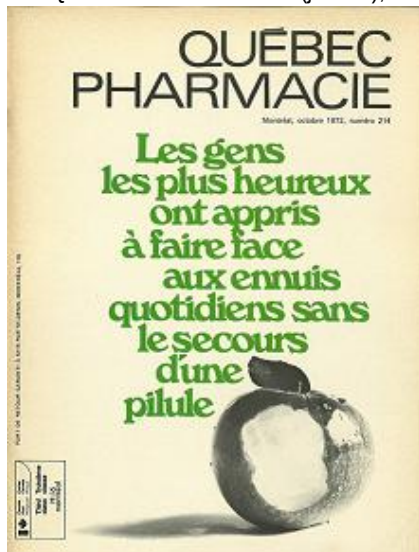
Page couverture en 1971.

Source : *Québec Pharmacie* 1971 (janvier); no 193.



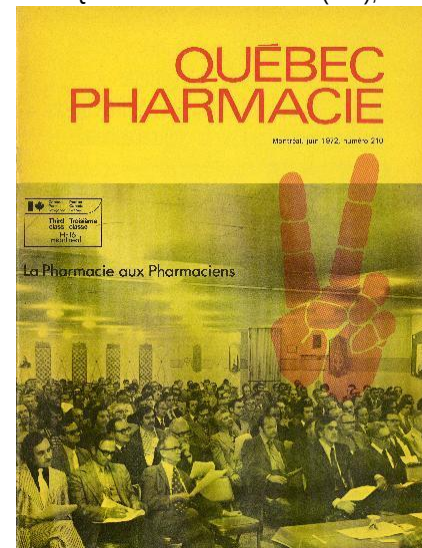
Page couverture en mai 1972.

Source : *Québec Pharmacie* 1972 (mai); no 209.



Page couverture d'octobre 1972.

Source : *Québec Pharmacie* 1972 (octobre); no 213.



Page couverture de juin 1972.

Source : *Québec Pharmacie* 1972 (juin); no 210.

Une nouvelle équipe est mise sur pied pour mettre en branle ces changements et un budget suffisant lui a été consenti par le conseil d'administration de l'AQPP pour atteindre l'objectif. À la suite du départ à la retraite de Georges Chalifoux en décembre 1971, la rédaction de la revue est prise en charge par le comité de *Québec Pharmacie*, formé d'administrateurs de l'AQPP et de Paul-Émile Payette. Jean-Paul Pépin est désigné coordonnateur de la revue en janvier 1972. Le comité *Québec Pharmacie* est aidé d'un comité consultatif à la rédaction formé des

collaborateurs réguliers à la revue dont Gilles Lemoine, Roland Ouellet, Gérard Sirois et Robert Dugal.

Des actualités riches en rebondissement

Au tournant des années 1970, les événements dans le domaine de la santé se bousculent : implantation de l'assurance-maladie, entrée en vigueur de l'assurance-médicaments pour les assistés sociaux et les personnes âgées, adoption de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, refonte du Code des

professions, refonte de la Loi de pharmacie, en sont quelques exemples.

Dans ce contexte, le rôle du pharmacien en tant que professionnel de la santé fait souvent l'objet de débats. Le Collège des pharmaciens est régulièrement interpellé par les collaborateurs et rédacteurs de *Québec Pharmacie* pour que des dispositions de la Loi de pharmacie soient modifiées afin que les intérêts professionnels et commerciaux des pharmaciens soient mieux protégés, notamment en ce qui concerne la vente de médicaments brevetés à l'extérieur des pharmacies, la vente de médicaments par les médecins et les règles de succession d'une pharmacie. Cette dernière question a amené l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie* à mettre sur pied une chronique mensuelle, à compter d'avril 1968, où sont prodigués des conseils sur la planification d'une succession par le notaire Gilles Besner.

Par ailleurs, la revue est souvent utilisée pour faire place aux récriminations de l'AQPP envers l'industrie pharmaceutique et ses stratégies de marketing (prix multiples). La percée des médicaments génériques et le rôle du pharmacien dans la substitution de médicaments ainsi que l'élaboration de la liste des médicaments par le Conseil consultatif de pharmacologie (CCP) sont d'autres thématiques abordées.

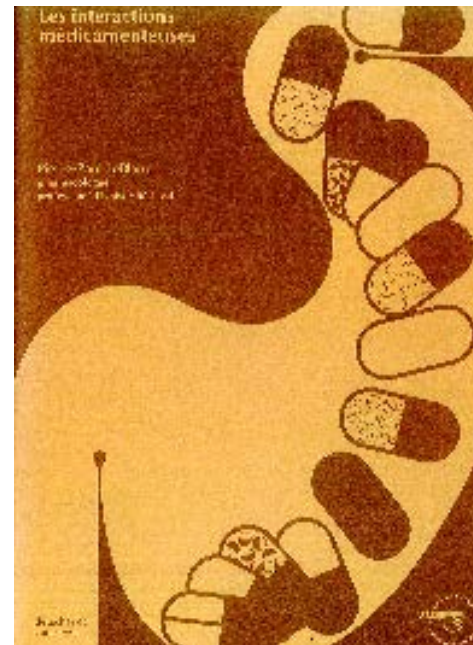
À la suite de l'adoption du nouveau Code d'éthique du Collège des pharmaciens en 1969, le coordonnateur des activités professionnelles du Collège des pharmaciens, Pierre Robert, est nommé responsable d'une nouvelle chronique, *Pharmathèque*, qui porte sur le développement professionnel.

Un penchant plutôt syndical

L'amorce de négociations par l'AQPP avec les assureurs et avec le gouvernement au début des années 1970 transforme rapidement *Québec Pharmacie* en une revue plutôt syndicale « au grand dam des biens pensants de l'époque », comme le rappelle Yves Comtois⁴⁶. Le déroulement des négociations étant un sujet de préoccupation majeure pour les pharmaciens, *Québec Pharmacie* ne peut passer outre aux demandes de renseignements, tout en se souciant de préserver le caractère confidentiel des négociations. À compter de 1970, Gilles A. La Rocque, membre du comité de négociation, se joint à l'équipe de *Québec Pharmacie*, pour rédiger une chronique à saveur syndicale afin d'expliquer les demandes de l'AQPP aux membres. Bon nombre d'articles portent d'ailleurs sur le sujet pendant cette période.

Bonification du contenu scientifique

Plusieurs ajouts sont faits à la revue en 1972 pour bonifier son contenu scientifique. Dans un premier temps, Gérard Sirois et Robert Dugal, responsables du cours d'éducation permanente à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal collaborent, à compter de février 1972, à la publication d'une série d'articles sur les aspects pharmaceutiques des formulations médicamenteuses. Puis, en septembre 1972, Pierre-Paul Leblanc, professeur à l'Université Laval, est recruté pour collaborer à la publication d'un supplément sur les interactions médicamenteuses que les pharmaciens sont invités à conserver.



Supplément sur les interactions médicamenteuses publié en mai 1973. Source : *Québec Pharmacie* 1973 (mai); no 221

L'ouverture aux autres regroupements de pharmaciens

Dans le numéro de septembre 1969, un appel est lancé afin de recruter des collaborateurs pour la revue et la porte est ouverte pour les associations locales, régionales ou provinciales, les grossistes, manufacturiers, hôpitaux et étudiants. Ainsi, dès novembre 1968, une chronique, *La voix des étudiants*, fait une place aux étudiants de l'Université de Montréal. Puis, en janvier 1970, les meilleurs travaux de recherche présentés dans le cours d'histoire de la pharmacie, en première année à l'Université de Montréal, sont publiés dans *Québec Pharmacie*. À compter de décembre 1968, une série d'articles sur le pharmacien d'hôpital, son rôle, ses fonctions et ses problèmes est publiée. L'Association des fabricants du Québec de produits pharmaceutiques, l'Association des pharmaciens et pharmaciennes salariés du Québec (APPSQ) et le Collège des

pharmaciens voient aussi les pages de la revue s'ouvrir à une chronique de leur part.

Des temps difficiles pour Québec Pharmacie

Si le contenu de la revue est bonifié à compter de 1967, le nombre de publicités pour soutenir cette croissance ne suit cependant pas la même tangente. En 1967, la revue compte deux fois plus de textes que de publicités, ce qui ne préoccupe pas outre mesure l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie* dont l'objectif premier est d'informer les lecteurs avant d'assurer la rentabilité de la revue. Un tel choix a rendu possible la publication d'une quantité importante de nouvelles et ce, grâce au soutien administratif de l'AQPP, qui permet de diminuer les coûts de production de la revue⁴⁷.

Par contre, l'augmentation des tarifs postaux imposée par le ministère des Postes en 1969 crée des pressions importantes sur la revue qui doit faire face à une hausse de 300% de ses frais de poste⁴⁸. Comme cette augmentation des dépenses met en péril l'avenir de la revue, les membres du conseil d'administration de l'APDM-PQ offrent un appui moral et financier à la revue qui rend possible la poursuite et même la croissance des activités. Ainsi, la circulation de *Québec Pharmacie* a été augmentée à 3400 copies en 1969 et à compter d'octobre 1969, la revue est distribuée mensuellement à 600 médecins. Elle est aussi expédiée à plusieurs facultés de pharmacie d'au moins 16 pays⁴⁹.

La revue professionnelle du pharmacien communautaire (1973-1976)

Le changement de nom marque la première étape d'une transformation plus profonde que les dirigeants de l'AQPP et l'équipe de rédaction veulent apporter à la revue. Pressentis dès 1968, il faut attendre jusqu'en 1973 pour que la transformation de la revue soit complétée afin d'en faire la revue professionnelle des pharmaciens communautaires. Le départ à la retraite du fondateur de la revue, Georges Chalifoux, en 1971 marque la fin d'une époque et l'arrivée en place d'une nouvelle équipe provoque des changements importants au plan des thématiques abordées et de l'engagement de la revue dans différentes causes.

Le nouveau mandat

En 1971, un comité est formé à l'AQPP pour analyser des pistes de solution afin d'améliorer la revue. Ce comité constate que *Québec Pharmacie* est devenue une revue d'idées, et non plus une revue d'action :

Une conclusion s'est imposée : nous étions devenus une revue de pensée plutôt que d'action, peu à peu vos rédacteurs en étaient venus à discuter de grandes théories, toujours les mêmes, qui étaient examinées sous tous leurs angles et de toutes les façons, sans changer beaucoup à la situation ou aider les pharmaciens propriétaires. Il a été décidé que votre revue doit devenir un outil de travail dont personne ne pourra se passer et qui sera consultée fréquemment⁵⁰.

Finalement, en 1973, un nouveau mandat est confié à l'équipe de rédaction par le conseil d'administration de l'AQPP, soit promouvoir la pharmacie communautaire et de faire de *Québec Pharmacie* une revue d'avant-garde⁵¹. L'objectif de cette transformation est de valoriser le rôle professionnel des pharmaciens pour qu'ils deviennent « de plus en plus des pharmaciens communautaires et non des 'simples pharmaciens' (commerçants)⁵² », ce qui convaincra les professionnels de la santé et la population que les pharmaciens font partie de l'équipe de soins.

Étant donné les développements rapides dans la profession, il devient évident que *Québec Pharmacie* ne peut plus être strictement un organe d'information à cause du délai entre la tombée des textes et la réception de la revue par les lecteurs. Il est donc convenu de faire de *Québec Pharmacie* une revue qui reflète la réalité professionnelle et les préoccupations des pharmaciens. Un programme varié est prévu pour ce faire :

Aussi, voulons-nous établir une correspondance assidue entre Québec Pharmacie et les pharmaciens de toutes les disciplines, servir de porte-parole des griefs du pharmacien contre un fournisseur de mauvaise foi ou une agence gouvernementale, permettre au pharmacien de faire ses commentaires sur une situation qui le touche de près, de raconter une expérience professionnelle indiquant un problème et une solution originale, accueillir l'humour, les caricatures d'un pharmacien talentueux pour illustrer nos petits travers, publier un travail en pharmacie clinique pouvant servir dans la pratique communautaire de tous les jours, effectuer des entrevues avec des personnalités impliquées dans l'évolution de la profession, décrire le travail d'un comité du syndicat ou du Collège, publier des commentaires des étudiants qui seront nos confrères dans quelques années.⁵³ »

Stabilité et renouveau dans l'équipe de rédaction

En 1973, Georges Roy est nommé rédacteur en chef de *Québec Pharmacie*. Toujours chapeautée par le Comité *Québec pharmacie*, l'équipe de rédaction comprend des collaborateurs dont le nombre passe de 4 au milieu de 1973 à 8 en décembre 1974. Plusieurs anciens collaborateurs de la revue y font un retour, dont Louis Landry, Gilles Lemoine et Roland Ouellet. Malgré cela, la recherche d'auteurs et de rédacteur est toujours un exercice ardu. Georges Roy utilisait d'ailleurs plusieurs pseudonymes pour signer diverses chroniques faute d'auteurs.

Le contenu remodelé

Les années 1970 sont marquées par une réforme en profondeur des professions. Avec la mise en place de l'Office des professions et l'adoption du Code des professions en 1973, plusieurs lois professionnelles et règlements sont mis à jour. En pharmacie, la nouvelle Loi sur la pharmacie, adoptée en 1973, entraîne d'importants changements dans la pratique. Ainsi, une ordonnance n'est plus un ordre mais bien une autorisation de servir le médicament prescrit par le médecin. Le pharmacien est désormais tenu d'établir un dossier pour chaque patient afin de détecter notamment les interactions et les problèmes de surconsommation. L'obligation de renseigner le patient quant à l'usage prescrit ou reconnu d'un médicament est aussi précisée, sans compter le droit de substituer un médicament prescrit par un autre de même dénomination commune lors qu'il est inscrit sur la liste des médicaments remboursés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). La réforme précise les modalités de tenues de pharmacie, la publicité permise, etc. Ces nouveaux règlements suscitent l'opposition de fabricants, de grossistes et de certains pharmaciens, et font même l'objet de contestations judiciaires. Ce fut le cas notamment pour le règlement sur la tenue des pharmacies pour lequel une centaine de propriétaires de pharmacies à grande surface et de franchisés ont entamé des procédures judiciaires pour contester l'autorité de l'OPQ et la légitimité des règlements.

Parallèlement à ces changements législatifs, l'organisation des pharmacies subit un changement important avec l'émergence de chaînes de pharmacie à grande surface. Le phénomène s'étend rapidement au Québec et la part de marché de ces grandes surfaces passe de 4,4% en 1970 à plus de 40% en 1976. Cette croissance rapide d'un nouveau type de pharmacies fait craindre le pire aux pharmaciens indépendants. Un projet de regroupement coopératif, Pharmanagement, est aussi lancé en octobre 1975.

En ce qui concerne *Québec Pharmacie*, le contenu est remanié pour s'ajuster aux changements législatifs et mieux répondre aux

besoins des pharmaciens afin d'exercer leur rôle professionnel. La plupart des chroniques traditionnelles tendent à disparaître. Si l'éditorial et les nouvelles de l'industrie ont toujours leur place dans les pages de *Québec Pharmacie*, les chroniques telles *Votre association en marche* ne sont plus publiées que sporadiquement. Roland Ouellet collabore périodiquement à la revue et la chronique *Pharphelue pharmacie* fait un retour. Par ailleurs, une chronique syndicale permettant de transmettre les informations concernant le développement des négociations fait son apparition. De plus, Pierre-Paul Leblanc, professeur à l'École de pharmacie de l'Université Laval est recruté pour une chronique sur les interactions médicamenteuses, qui est d'ailleurs fort appréciée par les lecteurs.

Le contenu est aussi remanié en fonction des changements législatifs qui transforment les pratiques et les besoins des pharmaciens. Un effort accru est fait pour aider les membres de l'AQPP à exercer un rôle plus professionnel. Ainsi une grande place est occupée dans la revue par la refonte de la loi de pharmacie et ses règlements.

Enfin, en mai 1975, la revue publie une première série d'articles sur la pratique de la pharmacie en hôpital avec Pierre Ducharme, chef pharmacien à l'Hôpital Notre-Dame, Raymonde Ferland à l'hôpital Jean-Talon), Gilles Girard, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska Pierre Caouette à la résidence Ste-Dorothée. Cette première collaboration soutenue avec des pharmaciens hospitaliers ne sera pas la dernière.

Une revue plus engagée

Avec tous ces changements entourant l'exercice de la pharmacie au Québec, la revue devient plus engagée.

L'AQPP n'a jamais hésité à prendre position sur un problème pharmaceutique parce que c'est une de ses fonctions et que le pharmacien québécois ne jouera pleinement son rôle que lorsqu'il sera responsable, intégralement, de toute la distribution des médicaments au Québec! Et l'équipe actuelle ne craindra jamais de s'impliquer dans une lutte qu'elle juge juste et valable, et pour ce faire, elle n'a jamais craint de dépasser la loi...pour la faire évoluer et de signifier sa volonté d'agir et de démontrer sa ténacité pour des idées dans lesquelles elle croit! (retrouver référence)

De février 1973 à septembre 1975, la chronique *Kevadon... vous souvenez-vous?* est publiée pour venir à la défense de 25 victimes québécoises de la thalidomide qui n'avaient pas encore été indemnisées par la compagnie responsable. L'AQPP se sent

interpellée par cette injustice et choisit de militer et de s'exprimer dans ce dossier puisque selon l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie*, le pharmacien doit sensibiliser le public aux dangers des médicaments et cette action peut contribuer à revaloriser le rôle du pharmacien dans le contrôle des médicaments. Enfin, l'AQPP souhaite démontrer la conscience professionnelle des pharmaciens au public et la solidarité sociale des pharmaciens en faveur des parents de ces enfants⁵⁴.

À la fin de son mandat en 1975, Georges Roy constate que la revue s'est orientée vers un style engagé « qui l'a amené à prendre position pour le pharmacien communautaire en particulier (j'inclus ici ceux qu'on appelle encore les salariés), mais aussi pour toute la pharmacie québécoise, dans les problèmes qui nous confrontent et continueront à nous assaillir dans l'avenir. Le fait d'avoir notre franc-parler nous a causé des embêtements à court terme, comme un boycottage quasi systématique de la publicité de l'industrie pharmaceutique à une certaine période de tension et aussi de recherche de chacun des deux groupes pour trouver les lignes de force et accepter l'évolution de son rôle particulier dans une conjoncture renouvelée de l'équipe de santé.⁵⁵ »

Le courage de ses opinions... et de froisser les annonceurs!

En 1973, les revenus de *Québec Pharmacie* proviennent de deux sources, soit l'abonnement des membres de l'AQPP, qui est prélevé sur leur cotisation annuelle, et la vente d'espaces publicitaires aux annonceurs. Les dirigeants de l'AQPP sont d'avis que les revenus de cette source doivent être augmentés et ils confient la vente de publicité à Jean Malboeuf, Jean Séguin & Associés à compter de mars 1971.

Les résultats tardent cependant à se manifester. Plusieurs obstacles se dressent pour *Québec Pharmacie* dans la vente des espaces publicitaires. D'abord, *Québec Pharmacie* est une revue indépendante et elle doit compétitionner avec la revue *Le Pharmacien* qui, elle, a l'avantage de faire partie du groupe Maclean-Hunter, qui jouit d'un réseau de contacts et de vente à travers le pays. De plus, au début des années 1970, les prises de positions de l'AQPP, notamment au sujet de la substitution des médicaments en faveur des génériques, lui ont attiré les foudres des compagnies pharmaceutiques.

Ce faisant, l'AQPP éponge à nouveau les déficits de *Québec Pharmacie* et les membres de l'association continuent de soutenir la revue avec leur cotisation. Or, un sondage réalisé par l'équipe de *Québec Pharmacie* en 1974 montre que 98% des répondants lisent la revue et que 73% préfère une revue provenant d'un syndicat plutôt que d'un organisme externe.

En octobre 1974, l'AQPP souligne que la revue est maintenant rentable. Le but est atteint et « l'industrie pharmaceutique réalise que le pharmacien communautaire remplit de plus en plus son rôle décisionnel et qu'il est important de savoir le rejoindre par une information judicieuse, dans un médium qu'il apprécie, et non par une publicité tapageuse et promotionnelle, comme par le passé.⁵⁶ » Des remerciements sont adressés au représentant publicitaire, Jean Malboeuf, « qui a su persévérer et convaincre à notre philosophie les annonceurs aussi bien de langue française qu'anglaise⁵⁷. »

Ce virage se produit alors que les compagnies pharmaceutiques réalisent l'importance de s'adresser au pharmacien qui peut maintenant substituer un médicament à un autre. Malgré cela, le rédacteur en chef de la revue, Georges Roy, rappelle que l'équipe de rédaction a maintenu une ligne directrice dans ses relations avec les annonceurs, ce qui distingue *Québec Pharmacie* de ses concurrents :

« À long terme, je suis toujours d'avis que nous avons pris la bonne décision et la saine situation financière actuelle de notre revue en est la meilleure preuve! *Québec Pharmacie* a choisi d'être l'intermédiaire privilégiée entre le pharmacien communautaire et l'industrie pharmaceutique qui, pour une bonne majorité, l'a réalisé, plutôt que d'être, comme d'autres revues commerciales distribuées gratuitement aux pharmaciens, le porte-parole servile d'une propagande qui nous rappelle un passé de dépendance dont le pharmacien s'est heureusement, affranchi depuis quelques années déjà.⁵⁸ »

L'ouverture de la revue aux pharmaciens issus des autres milieux de pratique, particulièrement du milieu hospitalier, a probablement constitué un incitatif supplémentaire pour les annonceurs intéressés à acheter des espaces publicitaires dans la revue.

Une revue en perte de vitesse

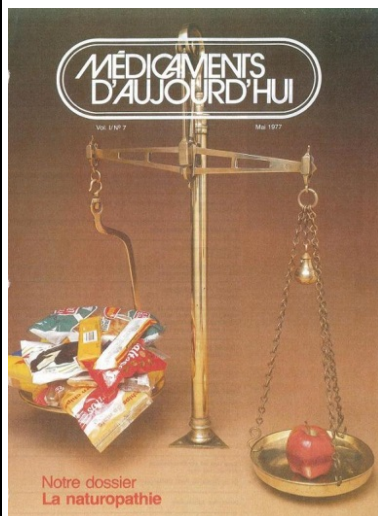
À compter de 1975, les dates de publication de la revue sont de plus en plus espacées et le nombre de pages ne cesse de diminuer. Alors que la revue compte entre 28 et 44 pages entre janvier 1973 et décembre 1975, les derniers numéros publiés en 1976 ne comptent plus que 16 ou 24 pages.

Ce ralentissement n'est probablement pas étranger au départ de Georges Roy du poste de rédacteur en chef, qui quitte pour occuper le poste de secrétaire de l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) de 1976 à 1979. D'autres collaborateurs de longue date, dont Gilles Lemoine, Roland Ouellet, Gérard Sirois et

Robert Dugal quittent aussi la revue et une nouvelle équipe, dirigée par le rédacteur en chef André Bédard, entre en poste en juin 1975. Dès lors, un changement d'orientation est prévu. En effet, il semble que le projet de remplacer *Québec Pharmacie* par

une nouvelle revue est déjà en branle et le dernier numéro de *Québec Pharmacie* paraît en septembre 1976.

Médicaments d'aujourd'hui



L'arrivée du nouveau rédacteur en chef à *Québec Pharmacie*, André Bédard, marque un virage important à la barre de la revue. Ce dernier vise plutôt à mettre sur pied une revue strictement scientifique qui cible les utilisateurs de médicaments dans le réseau de la santé, soit les médecins, dentistes, vétérinaires, et pharmaciens et dont le but est de concurrencer les revues des fédérations médicales⁵⁹. Dès décembre 1975, un prototype de cette nouvelle revue est présenté aux Journées pharmaceutiques de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.).

Cette revue, conçue, dirigée et rédigée par des pharmaciens, s'adresse aux professionnels de la santé, soit les pharmaciens, médecins, dentistes et autres. À ce moment, le premier numéro est prévu paraître en janvier 1976, mais il faudra finalement attendre jusqu'en septembre 1976 avant qu'il ne soit publié. Le tirage prévu est de 20 000 copies⁶⁰.

Finalement, seulement six numéros de la revue sont publiés entre septembre 1976 et mai 1977 au coût de 150 000\$. L'aventure a entraîné un déficit de 70 000\$ et l'AQPP a dû en cesser la publication faute de soutien publicitaire⁶¹.

Québec Pharmacie : le bulletin d'information de l'AQPP (1977-1980)

La disparition de *Québec Pharmacie* prive dorénavant l'AQPP de son outil de communication avec les membres. Très rapidement, il est décidé de réactiver la publication et d'en faire à nouveau un moyen de transmettre aux membres les informations à caractère syndical, ainsi que toute nouvelle pertinente reliée à l'actualité dans le domaine pharmaceutique. La brève durée de vie de *Médicaments d'aujourd'hui* amène cependant les dirigeants de l'association à modifier au fil du temps le contenu de *Québec Pharmacie* pour y réintégrer progressivement un contenu à saveur plus scientifique qui sera précurseur de changements plus profonds à venir.

Un journal syndical

Étant donné que le volet scientifique de la profession doit être largement couvert par *Médicaments d'aujourd'hui*, les dirigeants de l'AQPP choisissent de remettre sur pied *Québec Pharmacie* dans une formule différente pour transmettre des nouvelles brèves aux membres. L'objectif de ce nouveau bulletin est de véhiculer les mots d'ordre et les politiques de l'Association ainsi que les nouvelles urgentes, les actualités ou les événements susceptibles d'intéresser les pharmaciens au moyen de courts textes. Essentiellement, *Québec Pharmacie* devient un journal syndical dont la diffusion est limitée aux seuls membres de l'AQPP.

Fil du temps

1977	Disparition de <i>Médicaments d'aujourd'hui</i> après seulement six parutions
1977	Réactivation de <i>Québec Pharmacie</i> sous la forme d'un bulletin syndical
1977	Abolition de la Loi sur les remèdes brevetés
1978	Jugement de la Cour d'appel du Québec et la Cour Suprême confirmant la validité du règlement sur la publicité de l'OPQ
1978	Entente conclue entre le MAS et l'AQPP (rémunération de l'opinion pharmaceutique)
1980	Prolongation de l'entente entre le MAS et l'AQPP jusqu'en 1981 (ajustement des clauses tarifaires)
1980	Débats entourant la création d'une centrale d'achats de médicaments
1980	Refonte de <i>Québec Pharmacie</i> avec nouvelle page couverture
1981	Application de la politique de la médiane par le CCP dans sa liste de médicaments

Légende : AQPP : Association québécoise des pharmaciens propriétaires, CCP : Conseil consultatif de pharmacologie, MAS : Ministère des affaires sociales, OPQ : Ordre des pharmaciens du Québec



Numéro de Janvier 1977.

C'est à compter de janvier 1977 que le premier numéro de ce *Québec Pharmacie* renouvelé paraît. La présentation se voulait simplifiée et le dépliant en trois volets (8½ X 11) tout désigné pour répondre aux besoins de l'association. Ainsi, en six ou huit pages, il est possible de transmettre rapidement et fréquemment une foule de brèves nouvelles aux membres. Même si la formule est simplifiée, *Québec Pharmacie* est toujours produit par une équipe menée par Paul-Émile Payette et Yvon LaCroix, assistée d'un comité de rédaction formé de quatre ou cinq pharmaciens. Malgré la transformation du format de la revue, certaines chroniques, dont *Votre Association* en marche et *Annonces classées*, y font un retour sporadiquement. Par ailleurs, l'éditorial est toujours confié au président de l'AQPP et les lettres des lecteurs sont publiées au besoin.

Les nouvelles à saveur syndicale

À la fin des années 1970, les pharmaciens se disent insatisfaits des honoraires qui leur sont consentis en milieu communautaire. La dernière entente conclue par l'AQPP avec le MAS datant de 1975, de nouvelles négociations sont entreprises par le comité de négociation. L'évolution du processus est régulièrement rapportée et commentée dans la revue.

Par ailleurs, la revue vise aussi à faire connaître sa structure et à mettre en valeur les travaux de ses comités. Les administrateurs nouvellement élus font toujours l'objet de présentations. La

chronique *Le comité des griefs à votre service* vise à faire connaître ce comité aux membres et à les inciter à y recourir en cas de besoin. La liste de prix suggérés de l'AQPP, la présentation du congrès annuel et de ses conférences et le rappel des élections sont d'autres nouvelles visant à tenir les membres informés des activités et services de l'AQPP.

Un survol de l'actualité

À la fin des années 1970, l'introduction de la pharmacie clinique dans le milieu communautaire devient le sujet de l'heure. De nombreux articles de *Québec Pharmacie* visent à encourager l'application du concept dans les pharmacies communautaires. Ainsi, une série d'articles de Jean-Paul Pépin visent à démontrer les bénéfices de l'utilisation du dossier-patient pour les pharmaciens et à les inciter fortement à utiliser l'outil :

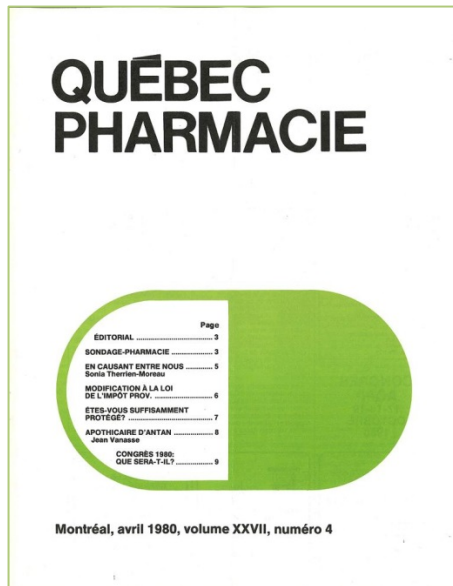
« Il vous est complètement impossible de placer le dossier-patient dans votre officine? Alors, placez-le en avant de votre officine ou adossé à un des côtés. Il n'y a pas de place? Alors sortez ces articles qui rapportent plus ou moins et donnez à votre dossier-patient la place d'honneur. Vous verrez, ce sera la meilleur placement par pied carré⁶². »

Les nouvelles en provenance des autres associations pharmaceutiques ou de l'OPQ, les activités de formation continue, la sensibilisation à l'augmentation des vols à main armée et diverses informations pratiques concernant, par exemple, les démarches à suivre pour l'ouverture d'une nouvelle pharmacie, sont quelques-uns des autres sujets abordés. Par ailleurs, la formation de la bannière Uniprix en 1978, pour répondre à la croissance des chaînes de pharmacie, ainsi que les tentatives de l'OPQ pour abroger l'article 38 de la Loi sur la pharmacie, qui autorise la vente des médicaments grands publics à l'extérieur des pharmacies, occupent l'espace dans la revue.

Un premier pas vers le changement

Quelques années après avoir été réactivée, *Québec Pharmacie* demeure le seul outil d'information produit par l'AQPP. Or, les changements législatifs qui ont entériné l'introduction de la pharmacie clinique dans la pratique accroissent le besoin pour les membres de recourir à un outil plus complet pouvant les soutenir dans cette transition. Dès le mois d'avril 1980, *Québec Pharmacie* est donc revampée. Cette transformation est réalisée par un comité de rédaction formé du secrétaire administratif de l'AQPP, Paul-Émile Payette, d'un nouveau rédacteur en chef, Olivier

Vaillancourt, et de six pharmaciens collaborateurs, soit Roger Godin, Réal Lemire, André Lévesque, Jean-Claude Marquis, Janine Matte et Sonia Therrien-Moreau. Le format dépliant est abandonné pour faire place à une revue de format 8,5X11 avec page couverture. De 12 pages au départ, cette nouvelle formule compte 20 pages en janvier 1981, ce qui permet d'augmenter le contenu et d'y ajouter de nouvelles chroniques. La revue contient alors peu de publicités, soit principalement des cartes d'affaires de partenaires divers, et sa production engendre des frais minimes pour l'AQPP.



Numéro d'avril 1980

Actualités et pharmacie clinique

La revue se veut toujours l'organe d'information de l'AQPP. Ainsi, les nouvelles concernant les négociations, les ententes avec le Ministère des affaires sociales (MAS) et les assureurs, le congrès et les diverses activités de formation continue y ont encore leur place. Par ailleurs, des chroniques anciennes sont réactivées notamment *Le Chercheur*, *La Pharmathèque*, *Annonces classées*, *Bienvenue aux nouveaux membres*, *Êtes-vous suffisamment protégé?* Une nouvelle chronique (*En causant avec*), sous la responsabilité de Sonia Therrien Moreau, est instituée pour donner la parole à des membres de l'AQPP et leur permettre ainsi de s'exprimer sur l'évolution de la pratique et les dossiers de l'heure dans le domaine pharmaceutique.

L'actualité au tournant des années 1980 regorge de sujets d'intérêt pour les pharmaciens. Un grand nombre d'articles est donc consacré à l'application du prix médian par le gouvernement dans le cadre du programme de médicaments pour les assistés sociaux et les personnes âgées. En conséquence, plusieurs

articles font la promotion de la mise sur pied d'une centrale d'achats des médicaments qui permettrait d'uniformiser les prix de médicaments pour tous les secteurs.

Si la revue vise toujours à traiter des questions d'actualité touchant les pharmaciens, notamment les vols en pharmacie, le prix des médicaments, la mise sur pied d'une centrale d'achats de médicament, l'équivalence des médicaments, l'opinion pharmaceutique et les négociations, un besoin de traiter de questions scientifiques se fait sentir et une chronique intitulée *Information scientifique* est ajoutée au contenu en septembre 1980. Grâce à la collaboration de Janine Matte, pharmacienne, et Jacques Dumas, professeur à l'École de pharmacie de l'Université Laval, des articles scientifiques portant sur les interactions médicamenteuses, les sirops avec iode, ou sur l'effet positif des aliments sur l'absorption de certains médicaments, par exemple, sont publiés.

Au service de la pharmacie clinique (1980-1988)

Au début des années 1980, une nouvelle orientation est donnée à *Québec Pharmacie* pour transformer le bulletin syndical en une revue indispensable pour les pharmaciens, distribuée à tous les pharmaciens de la province. Cette transformation s'opère en recrutant des leaders de la profession dont la présence au sein du comité de rédaction a permis d'étoffer le contenu de la revue et d'accroître sa crédibilité. C'est donc à l'époque que sont jetées les bases d'une revue qui devient qui deviendra une référence pour tous les pharmaciens de la province dans les années qui suivent.

Le porte-parole de tous les pharmaciens du Québec

En 1980, les dirigeants de l'AQPP choisissent à nouveau de changer la vocation de *Québec Pharmacie* pour qu'elle devienne dorénavant la revue de tous les pharmaciens et non plus seulement l'organe d'information de l'association. Toutes les instances du milieu pharmaceutique, soit l'OPQ, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et l'École de pharmacie de l'Université Laval, les étudiants ainsi que les pharmaciens d'industrie, d'établissements de santé et salariés, collaborent à ce projet qui vise ultimement à favoriser le dialogue et à unifier tous les membres de la profession⁶³.

Une équipe d'experts en place

Le secrétaire administratif de l'AQPP, Paul-Émile Payette, se voit confier le mandat, en septembre 1980, de piloter le changement de vocation de la revue. Un comité de réflexion est alors mis sur pied pour « relancer la revue, repenser la formule et en faire un

outil mieux adapté au marché de l'époque⁶⁴. » En outre, une nouvelle entité, Les Éditions Codex, renommée Publications.

Fil du temps

1980	Nomination de Claude Vezeau au poste de rédacteur en chef de <i>Québec Pharmacie</i>
1981	Refonte de <i>Québec Pharmacie</i> et création de Les Éditions Codex inc.
1981	Introduction des <i>Pages Bleues</i> , de la chronique <i>Droit et jurisprudence</i> , <i>Point de vue</i> pour le président de l'AQPP et retour de la chronique de Georges Roy, <i>Le vinaigre et le sirop d'érable</i>
1981	Publication du vade-mecum nursing
1982	Dépôt du Rapport Leblanc
1982	Entente de principe entre le MAS et l'AQPP
1982	Les Éditions Codex inc. sont renommées Les Publications Codex inc.
1982	Publication du premier questionnaire de formation continue
1982	Mise en place de la chronique <i>Financièrement parlant</i>
1982	La chronique <i>Droit et jurisprudence</i> devient <i>Droit et pharmacie</i>
1983	Création du prix <i>Québec Pharmacie</i>
1983	Ajout de la chronique <i>Avez-vous entendu parler de ...</i>
1984	Nomination de Diane Lamarre au poste de rédactrice en chef
1984	Adoption d'une nouvelle page couverture
1984	Implantation de la numérotation par volume et de la numérotation incrémentielle
1984	Recrutement de Michel Boisseau et Hélène Gagnon à titre de photographe et graphiste pour la page couverture
1984	Ajout des chroniques <i>À votre service... sans ordonnance</i> , <i>Drug Intelligence and Clinical Pharmacy en bref</i> et <i>Place aux questions</i>
1985	Mise sur pied de la Commission Rochon
1985	Mise à jour de la Loi sur les aliments et drogues
1985	Publication d'un numéro spécial sur l'opinion pharmaceutique
1986	Nomination de Lucie Thibault au poste de rédactrice en chef
1986	Ajout d'une chronique sur l'usage des médicaments vétérinaires
1987	Adoption du projet de loi C-22 permettant une augmentation de la durée de protection des brevets à 10 ans
1987	Création du Conseil d'examen des prix des médicaments brevetés
1987	Nomination de Lucie Legault au poste de rédactrice en chef
1987	Modification de la page couverture de <i>Québec Pharmacie</i>
1987	Publication d'un numéro spécial sur le diabète
1987	Élection de Jean-Guy Prud'homme au poste de président de l'AQPP

Légende : AQPP : Association québécoise des pharmaciens propriétaires, MAS : Ministère des affaires sociales

Codex inc. en 1982, est créée par l'AQPP pour voir à la gestion de la revue et ainsi créer une distance relative face à l'association. Cette corporation sans but lucratif a pour objet « d'étudier, promouvoir et développer de toutes manières, la diffusion de la recherche et de tous genres d'informations relatifs à la science et à l'art de la pharmacie, de même que relatifs aux pharmaciens eux-mêmes et à la pratique de cet art et de cette science⁶⁵. »

L'un des premiers gestes posés par Paul-Émile Payette a été de recruter un nouveau rédacteur en chef, Claude Vezeau, premier détenteur d'un doctorat en pharmacie clinique au Québec. Une équipe de rédaction constituée de pharmaciens de tous les milieux est rapidement formée pour voir à la production de la revue. Chacun des membres du comité de rédaction, dont le nombre varie entre six et huit au fil des mois, est responsable de recruter des auteurs pour diverses chroniques. Si les chroniques scientifiques sont confiées à des pharmaciens, des collaborateurs

externes sont aussi recrutés pour traiter notamment de questions économiques et légales. Ainsi, Daniel Larouche, économiste, a pour mandat d'expliquer aux lecteurs les éléments normatifs et monétaires de l'entente de travail négociée par l'AQPP, alors que les avocats Michel Cotnoir, qui était aussi pharmacien, et Josée Bourdon se voient confier une chronique légale, *Droit et jurisprudence*, devenue *Droit et pharmacie* après quelques mois. Un journaliste, Robert Bastin, ancien collaborateur de la revue, y fait aussi un retour en présentant des reportages sur l'industrie pharmaceutique.

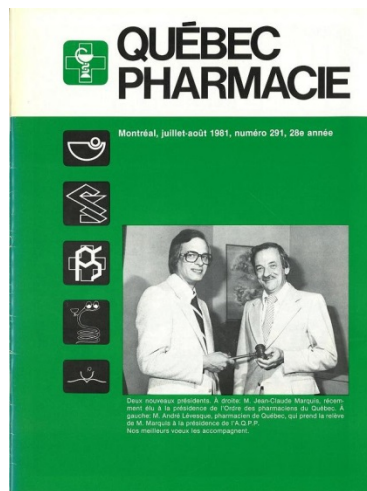
Le comité de rédaction est remanié avec l'arrivée de Diane Lamarre au poste de rédactrice en chef, en janvier 1984. Un poste de rédacteur en chef adjoint est alors créé dont la responsabilité est de superviser la publication des chroniques de la section *Pages Bleues*. Après l'arrivée au poste de rédactrice en chef de Lucie Thibault en 1986 et de Lucie Legault en 1987, l'équipe responsable des Pages bleues est encore augmentée :

en plus d'un deuxième adjoint à la rédactrice en chef en mars 1986, trois réviseurs viennent appuyer l'équipe responsable de cette section. Ainsi, entre janvier 1984 et juin 1988, le comité de rédaction comptera entre 10 et 17 membres.

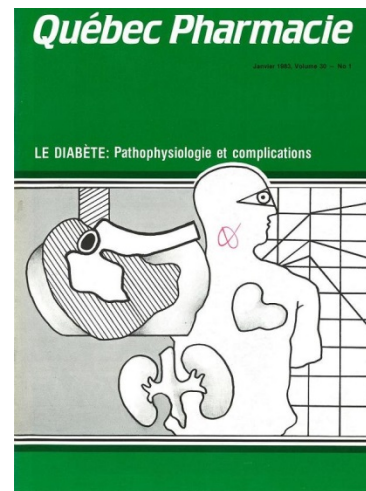
Une facture plus professionnelle

Jusqu'en 1988, la présentation de la revue est modifiée à quelques reprises afin de refléter l'ampleur des changements au contenu. Une nouvelle page couverture, verte et blanche, est présentée en février 1981, à laquelle sont ajoutés les sigles des différentes associations pharmaceutiques à compter de juin 1981. Puis, en janvier 1982, la page couverture est à nouveau modifiée pour inclure une illustration, et réalisée par l'artiste Michèle Bastin, qui est liée à un thème scientifique traité dans les pages de la

revue. Par ailleurs, si la numérotation par numéro en continu avait été reprise en mars 1981, la numérotation par volume est instituée en janvier 1984, comme c'est le cas pour la plupart des revues scientifiques. La numérotation incrémentielle des volumes est aussi implantée à ce moment et dix numéros sont publiés par année. Deux employés de la Cité de la Santé à Laval, Hélène Gagnon et Michel Boisseau, sont alors recrutés à titre de graphiste et photographe respectivement. Leurs illustrations et photographies originales sont utilisées en page couverture de la revue jusqu'en 1987 et servent à illustrer un aspect du contenu de la revue. Finalement, la page couverture est à nouveau modifiée en février 1987. Le fond gris est abandonné et les illustrations d'Hélène Gagnon occupent dorénavant tout l'espace en couverture.



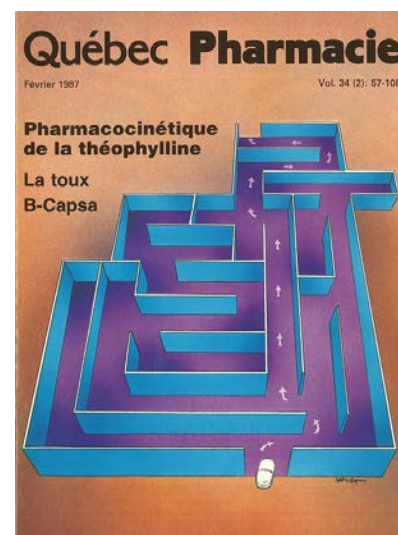
Page couverture du numéro de juillet-août 1981



Page couverture de janvier 1982



Page couverture de mars 1984



Page couverture de février 1987

Un lieu de partage d'informations sociales et de connaissances scientifiques

En devenant la revue de tous les pharmaciens de la province, *Québec Pharmacie* cherche à couvrir tous les domaines relatifs à la pratique pharmaceutique. Ainsi, une partie du contenu vise à couvrir les actualités pharmaceutiques par des nouvelles brèves, des textes d'opinion ou des articles traitant en profondeur d'éléments pertinents. D'autres parts, le volet scientifique de la revue est constamment bonifié pour fournir des outils de travail concrets aux pharmaciens et ainsi répondre à leurs attentes à une époque où la pharmacie clinique s'implante dans la pratique⁶⁶.

Articles à caractère social

L'une des missions de la nouvelle mouture de *Québec Pharmacie* est de couvrir tous les milieux pharmaceutiques, ce qui est rendu possible grâce à la collaboration de l'OPQ, des universités, de l'industrie pharmaceutique et des associations professionnelles de pharmaciens. Une portion des informations vise donc à rendre compte des activités de ces intervenants et plusieurs sections de la revue leur sont réservées. Rapidement, l'Association pharmaceutique du Canada et la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux s'ajoutent à la liste des collaborateurs en transmettant régulièrement les nouvelles les concernant dans la revue.

Par ailleurs, l'actualité pharmaceutique occupe une place de choix dans la revue. En plus d'articles visant à informer les lecteurs des développements dans le secteur, les textes d'opinion sont aussi privilégiés pour se prononcer sur le sujet. Pour ce faire, les pages éditoriales de la revue sont modifiées. L'éditorial, dorénavant confié au rédacteur en chef et non plus au président de l'AQPP, permet au premier de s'exprimer librement sur différents aspects de la pratique. La chronique *Point de vue* est créée pour permettre au président de l'AQPP de communiquer les informations relatives à la mission de l'association. La chronique *On nous écrit* est aussi mise en place afin de permettre aux lecteurs de réagir aux propos émis dans l'éditorial ou dans la revue. Enfin, l'ancien rédacteur en chef de *Québec Pharmacie*, Georges Roy, fait un retour en se voyant confier la chronique *Le vinaigre et le sirop d'érable*.

Entre 1981 et 1988, le vade-mecum nursing, les coupures dans le secteur de la santé, la vente des médicaments brevetés, la mise en place du dossier-patient, la catégorisation de l'acétaminophène comme médicament grand public, la situation de l'emploi en pharmacie, l'inspection professionnelle, les produits de santé

naturels, le règlement sur la publicité de médicaments, les centres d'information, la révision de la Loi sur les brevets, les échantillons de médicaments, l'intégration des stages à la formation des étudiants, les médicaments génériques, sont quelques-uns des thèmes traités. Dès 1984, Diane Lamarre se prononce au sujet de la vente de tabac dans les pharmacies :

« La vente des cigarettes en pharmacie m'apparaît inexcusable puisque même les profits reliés à la commercialisation de ces produits sont, semble-t-il, très limités. Quant à l'achalandage qu'elle est susceptible d'apporter, il s'agit d'un argument dont tous les autres professionnels (optométristes, dentistes), même ceux qui ne sont pas de la santé, pourraient profiter pour accroître leur clientèle et que décemment ou par éthique ils n'utilisent pas. Les services par lesquels le pharmacien attirera et conservera sa clientèle sont des services pharmaceutiques.⁶⁷ »

Une partie du contenu de la revue vise aussi à aider le pharmacien dans ses fonctions de gestionnaire. En 1982, la chronique *Financièrement parlant*, par Francyne Favreau, économiste, vise à fournir des outils nécessaires aux pharmaciens propriétaires pour assurer une saine gestion de leur pharmacie, dont notamment, un guide permettant de calculer le coût d'exécution d'une ordonnance. Une série d'articles par André Archambault, professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, où est présenté le contenu des cours d'administration offerts par la Faculté de l'Université de Montréal, est aussi ajoutée. Aussi, après l'obligation pour les pharmaciens de détenir une assurance responsabilité professionnelle à compter du 1^{er} avril 1981, une chronique légale, qui prend le nom de *Droit et pharmacie*, est ajoutée au contenu au cours de l'année 1982.

Le contenu de la revue continue de s'adapter aux besoins des pharmaciens selon l'évolution des lois et règlements. En 1986, une chronique sur les médicaments d'usage vétérinaire est instaurée pour faire suite aux modifications à la Loi sur la pharmacie concernant l'utilisation de ces médicaments qui font en sorte que le pharmacien est conjointement responsable, avec les médecins vétérinaires, de la distribution des médicaments d'usage vétérinaire. La chronique vise à informer les pharmaciens sur la pratique pharmaceutique vétérinaire en générale et sur certaines pathologies ou médicaments susceptibles de devenir partie intégrante de leur pratique. Les articles de cette chronique traitent d'un sujet général et d'une revue globale du traitement, en insistant particulièrement sur les conseils pratiques et les renseignements à donner au client.

Les numéros spéciaux

À compter de 1985, des numéros spéciaux commencent à être publiés. Le premier de ceux-ci porte sur l'opinion pharmaceutique. En effet, l'entente signée par l'AQPP en 1984 reconnaissait à nouveau l'opinion pharmaceutique comme un acte rémunéré. Le numéro publié en septembre 1985 aborde plusieurs aspects liés à cet acte dont sa rémunération, l'opinion pharmaceutique en milieu hospitalier, l'impact monétaire de cet acte en milieu communautaire et des exemples pour rédiger une opinion pharmaceutique. Quelques mois plus tard, en novembre 1985, un numéro spécial portant sur les médicaments génériques est publié. Un autre numéro spécial est aussi publié sur le diabète ? Préparé avec la participation de Jocelyne Grenier-Charky, pharmacienne au Centre hospitalier du Sacré-Cœur de Montréal, Denis Roy, pharmacien communautaire à Montréal et Alain Dubé, pharmacien au CH Cité de la Santé de Laval, le numéro donne un aperçu de l'organisation d'un centre de diabète mis en place dans leur milieu respectif.

Des outils liés à la pharmacie clinique

Au début des années 1980, le besoin d'outils est manifeste chez les pharmaciens pour les soutenir dans l'application de la pharmacie clinique dans leur milieu de travail. À nouveau, de nouvelles chroniques et des outils sont ajoutés à la revue pour répondre à ce besoin.

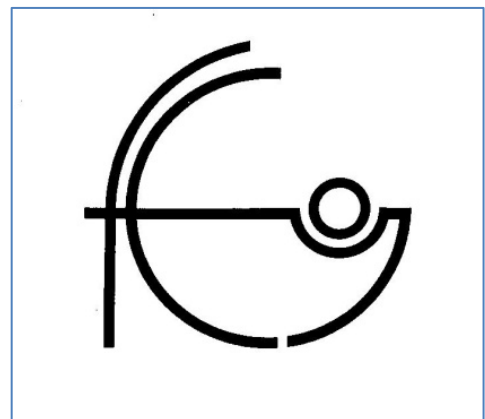
L'une des principales préoccupations de l'équipe de rédaction est aussi de doter la revue d'un contenu scientifique diversifié permettant de développer les connaissances des lecteurs et assurer un maintien des connaissances dans un contexte où le nombre de médicaments sur le marché ne cesse de croître. Outre les articles scientifiques publiés au centre de la revue, les *Pages bleues*, dont il sera question plus loin, diverses chroniques sont mises sur pied, particulièrement à compter de 1983. En effet, une première chronique intitulée *Avez-vous entendu parler de... ?* vise à faire la « description de la pharmacologie, des doses, des effets indésirables, de l'utilisation clinique et de la force de ce nouveau médicament dans l'arsenal thérapeutique existant. » Sous la direction de Francine Lussier-Labelle, une équipe de pharmaciens œuvrant en milieu communautaire et hospitalier permet aux lecteurs de bien connaître les nouveaux médicaments⁶⁸.

En septembre 1984, trois nouvelles chroniques sont ajoutées au répertoire. À l'instigation de Diane Lamarre, une chronique sur les médicaments en vente libre, intitulée *À votre service...sans ordonnance*, est mise sur pied notamment pour répondre aux désirs des pharmaciens et parce que ces médicaments sont souvent mal connus des pharmaciens qui sont souvent sollicités pour ces produits. Une chronique bimestrielle, *Drug Intelligence and Clinical Pharmacy en bref* est instaurée pour présenter des résumés d'articles publiés dans la revue américaine. L'information est présentée de façon succincte et choisie selon les intérêts des pharmaciens québécois sur des thèmes d'actualité. Enfin, la chronique *Place aux questions* vise à répondre aux questions soulevées dans la pratique quotidienne des pharmaciens⁶⁹.

Le volet formation continue

L'introduction d'un volet « formation continue » dans *Québec Pharmacie* constitue l'une des principales additions au contenu en 1981. À l'époque, les différentes formules de formation continue mises sur pied par l'OPQ et les associations pharmaceutiques semblent délaissées par les membres. Dans ce contexte, l'équipe de *Québec Pharmacie* saisit l'occasion pour offrir un contenu permettant aux pharmaciens de mettre à jour leurs connaissances :

« En présentant une nouvelle formule d'éducation, Québec Pharmacie ne veut pas diluer la réponse exemplaire des pharmaciens aux activités déjà offertes mais il veut combler certains vides laissés par les cours existants. De nouveaux sujets, une formule différente, des articles concis mais complets ainsi que l'aspect pratique du contenu et de la composition sont les principaux ingrédients de la recette que nous proposons.⁷⁰ »



Sigle désignant le programme de formation continue de Québec Pharmacie.

Résultats des questionnaires de *Québec Pharmacie* en 1982-1983

Questionnaire	Nombre de participants	Résultats
Arythmies cardiaques	427	83,5 ± 7,1%
Maladies thromboemboliques	449	85,2 ± 8,1%
Maladies pulmonaires obstructives chroniques	433	92,7 ± 4,4%

Source : Vezeau C. Le prix *Québec Pharmacie*. *Québec Pharmacie* 1983 (mai) : 5.

Dès février 1981, des articles scientifiques sont publiés dans la revue dans le but d'assurer une certaine mise à jour des connaissances des lecteurs dans un domaine précis. À compter d'octobre 1981, des séries d'articles portant sur les maladies liées à divers systèmes du corps humain (p.ex. cardiovasculaire, respiratoire, rénal, etc.) commencent à être publiés. Chacun des articles traite d'une maladie ou d'un groupe de maladies en mettant l'emphasis sur la pharmacothérapie. « En plus de donner les bases de pharmacologie, les aspects pratiques tels les conseils au patient et les effets indésirables pertinents seront discutés; la compréhension du mécanisme d'action de chacun des médicaments sera accentuée afin que le pharmacien puisse rationaliser l'utilisation de ces médicaments.⁷¹ »

Les lecteurs sont invités à conserver les articles d'une même série pour répondre à un questionnaire récapitulatif. Le premier questionnaire de formation continue est publié en janvier 1982. Les pharmaciens doivent répondre au questionnaire et le retourner avant la date limite pour obtenir des crédits de formation continue qui ont été approuvés par l'OPQ. La note de passage est de 70%. Les pharmaciens qui réussissent obtiennent un nombre de crédits équivalant au nombre d'articles traités par le questionnaire. Une note inférieure à 70% donne tout de même droit à un crédit de formation continue. Les réponses aux questions sont publiées dans le numéro de *Québec Pharmacie* qui suit la date limite de réception des questionnaires.

Outre les *Pages bleues*, une seconde formule de formation continue est mise en place en mars 1982 : le Pharmatest qui permet « au pharmacien de mesurer, de parfaire et d'augmenter son bagage scientifique et clinique.⁷² » Il s'agit d'une série de questions portant sur le numéro courant et publiée seulement lorsque le formulaire d'évaluation pour les *Pages bleues* est intégré à la revue, mais qui ne donne droit à aucune unité de formation continue. Cette forme d'enseignement permet au pharmacien d'obtenir une rétroaction immédiate puisque les

questions et explications sont incluses dans le même numéro. Les sujets sont diversifiés et trop peu souvent révisés dans la littérature pharmaceutique comme les antiparasitaires, la ménopause, la migraine et les formules de lait pour les nouveau-nés et suppléments diététiques.

Jusqu'en 1988, les *Pages Bleues* ont permis d'aborder plusieurs thématiques pertinentes à l'exercice de la pharmacie, notamment les arythmies cardiaques, les maladies thrombo-emboliques, les MPOC et leur traitement, l'hypertension artérielle, les troubles de la fonction thyroïdienne et leur traitement, l'angine de poitrine, l'insuffisance cardiaque, l'insulinothérapie intensive et auto-contrôle du diabète et les infections des voies respiratoires supérieures.

Publicité et éthique

Lorsque *Québec Pharmacie* a été relancé, Paul-Émile Payette croyait qu'elle deviendrait rentable en deux ou trois ans. Il a concentré ses énergies à faire de *Québec Pharmacie* une revue utile pour les pharmaciens et « vendable aux annonceurs.⁷³ » Si la crédibilité de la revue est assurée, la rentabilité n'est toujours pas atteinte en 1986, comme en fait état M. Payette :

« Le monde de la publicité est une jungle où seul le temps, la valeur et la crédibilité de la revue peut obtenir des résultats. Il faut au départ vaincre les habitudes, démolir les faussetés répandues par les vendeurs à commission, prouver que notre revue est la meilleure, la plus lue, la plus répandue. Comme nous n'avons pas qu'à le dire pour qu'on nous croit, ce n'est qu'avec de la persévérance, donc du temps et de l'argent que l'on y parvient. Ces considérations nous étaient à peu près inconnues au départ. L'AQPP a défrayé les coûts au départ et, par la suite, a accepté volontairement de continuer à long terme autant pour la profession que pour elle-même.⁷⁴ »

Les Pages bleues



Lors de la refonte de la revue au début des années 1980, Claude Vezeau propose à l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie* de créer des Pages bleues qui, sous la plume d'un pharmacien bénévole, « abordaient une classe de médicament ou une pathologie et proposaient une approche thérapeutique rationnelle⁷⁵. » Ces pages de couleur bleue, afin d'être facilement repérables, étaient placées au centre de la revue et les pages étaient trouées pour en faciliter le regroupement dans des cartables destinés à l'utilisation des pharmaciens comme outil de référence.

Rédigé par Janine Matte et Michèle Lapointe, le premier article, qui portait sur les contraceptifs oraux a pour objectif de « faire une révision des principales informations essentielles aux pharmaciens, afin de pouvoir intervenir adéquatement dans le traitement des contraceptifs oraux.⁷⁶ » Pendant les premiers mois, d'autres thématiques dont les indications d'un laxatif, le psoriasis ou l'angine, par exemple, sont abordées.

Dès le départ, les Pages bleues remportent un franc succès puisque plus de 400 pharmaciens répondent au questionnaire de formation continue des trois premières éditions, malgré qu'ils aient avoué avoir trouvé les questions difficiles, ce qui surpasse les prévisions de l'équipe de rédaction⁷⁷. En 1986, *Québec Pharmacie* reçoit toujours entre 425 et 450 réponses aux questionnaires des Pages bleues par numéro⁷⁸.

Le reflet de la pharmacie québécoise (1988-2003)

En 1988, le comité de rédaction de *Québec Pharmacie* dote la revue d'un nouveau sous-titre : *Le reflet de la pharmacie québécoise*. Cette décision reflétait l'intention de l'équipe de rédaction de rester à l'affût des changements et à l'écoute de leurs collègues afin que le contenu de la revue réponde adéquatement à leurs besoins. Grâce à un comité de rédaction dynamique et polyvalent, la revue prend un essor remarquable au cours de la décennie 1990, qui en fait même la revue la plus lue par les pharmaciens québécois.

Un comité de rédaction « effervescent »

Pendant près d'une quinzaine d'années, le comité de rédaction de *Québec Pharmacie* a constitué un forum de discussion vivant et continu de la pratique pharmaceutique, qui a favorisé les échanges professionnels et le développement de liens entre les différents milieux de pratique. Plusieurs pharmaciens ayant fait partie du comité de rédaction pendant ces années témoignent encore de l'effervescence qui y régnait lors des réunions et soulignent comment ce comité a constitué en quelque sorte l'ancêtre des comités régionaux sur les services pharmaceutiques

qui ont été créés dans les années 2000. Ainsi, le comité de rédaction a non seulement rendu possible la production régulière d'une revue de qualité, mais a joué un rôle de premier plan dans l'identification des principaux enjeux professionnels en pharmacie, en plus d'être l'instigateur de nouvelles pratiques pendant une période marquée par le développement des soins pharmaceutiques.

En 1988, une nouvelle mission est confiée à la revue, soit d'être le reflet de la pharmacie québécoise. Les membres du comité de rédaction sont alors responsables de rapporter les commentaires de leurs collègues afin de garder la revue en contact avec les vues et aspirations des pharmaciens du Québec et d'y arrimer le contenu. Or, les succès de la revue pendant cette période sont en partie attribuable aux rédacteurs en chef qui l'ont dirigé: Raymond Chevalier (1988-1991), Manon Lambert (1991-1994), Diane Blais (1994-1996), Monique Richer (1996-1999), Judith Choquette (1999-2002) et Hélène Blanchette (2002-2012) y ont tous insufflé un dynamisme porteur et ont su orienter la philosophie et la politique rédactionnelle pour que la revue réponde toujours aux besoins des pharmaciens.

Fil du temps (1988-2003)

1988	Nomination de Raymond Chevalier au poste de rédacteur en chef
1988	Ajout de la chronique <i>Santé communautaire</i> sous la responsabilité de Sylvie Poirier
1988	Association du caricaturiste Girerd avec <i>Québec Pharmacie</i>
1988	Ajout d'un délégué de l'AQPP au comité de rédaction
1990	Ajout de la chronique <i>Chez les chaînes et bannières</i>
	Prise en charge la chronique <i>La Pharmathèque</i> par le CIP de l'Hôpital du Sacré-Cœur
1990	Ajout de la chronique <i>Pour vous j'ai rencontré</i> avec Georges Roy
1990	Ajout de la chronique <i>En direct des universités</i>
1990	Remplacement de Girerd par Bado aux caricatures
1991	Arrivée de Manon Lambert au poste de rédactrice en chef
1991	Changement de nom de la chronique <i>On nous écrit</i> pour <i>La parole est au lecteur</i>
1991	Départ à la retraite de Paul-Émile Payette
1992	Réforme de la Loi sur les services de santé et les services sociaux
1992	Propositions d'achat de la revue par divers groupes
1993	Embauche d'un directeur général à l'AQPP, Normand Cadieux
1993	Embauche de Jacqueline Racicot, coordonnatrice aux Publications Codex inc.
1993	Ajout de la chronique <i>D'une page à l'autre</i> sous la responsabilité de Jean-François Bussièrès
1993	Ajout de la chronique <i>Pharmacovigilance</i> sous la responsabilité de Marie Larouche
1993	Ajout de la chronique <i>Préparations magistrales</i>
1993	Ajout de la chronique <i>Pharmacoéconomie</i>
1993	Introduction de la révision linguistique par la réviseuse Marie-France Baird
1993	Ajout de la chronique <i>Le comprimot</i>
1993	Refonte graphique avec page couverture en noir/or avec photo couleur, en collaboration avec la société Simard Hamel Communications et l'imprimeur Interweb
1994	Arrivée de Diane Blais au poste de rédactrice en chef
1994	Ajout de la chronique <i>Gestion</i>
1994	Ajout de la chronique <i>La loi et les affaires</i>
1994	Retrait du délégué de l'AQPP au sein du comité de rédaction
1995	Marie-Josée Brière remplace Marie-France Baird à la révision linguistique
1995	Ajout de la chronique <i>Passons aux actes</i> à l'instigation d'Hélène Blanchette
1995	Ajout de la chronique <i>Santé Publique</i> , sous la responsabilité de Judith Choquette, en remplacement de <i>Santé Communautaire</i>
1995	Élection de Claude Gagnon à la présidence de l'AQPP
1995	Embauche d'Hélène Gohier au poste d'adjointe à la directrice des communications
1996	Ajout de la chronique <i>Internet</i> sous la responsabilité de Jean-François Bussièrès
1996	Ajout de la chronique <i>À vos soins</i> , sous la responsabilité de Josée Martel
1996	Ajout de la chronique <i>Quelques conseils sur ...</i> à l'instigation d'Hélène Blanchette
1997	Arrivée de Monique Richer au poste de rédactrice en chef
1997	Ajout de la chronique <i>La page étudiante</i>
1998	Hélène Gohier remplace Jacqueline Racicot à la direction des communications et à la coordination de la revue
1998	Ajout de la chronique <i>De la mère au nourrisson</i> sous la responsabilité de Lise Gauthier
1998	La chronique <i>Préparations magistrales</i> est renommée <i>Mise en forme pharmaceutique</i>
1999	Arrivée de Judith Choquette au poste de rédactrice en chef
2000	Publication d'un recueil d'une quarantaine de <i>Comprimots</i>
2000	Refonte graphique et nouvelle page couverture
2002	Élection de Normand Bonin à la présidence de l'AQPP
2002	Arrivée de Hélène Blanchette, rédactrice en chef
2002	Arrivée de Jean-François Guévin, rédacteur en chef adjoint

Légende : AQPP : Association québécoise des pharmaciens propriétaires, CIP : Centre d'information pharmaceutique

Fonctionnement et composition

Entre 1988 et 2003, le comité de rédaction est composé de 12 à 28 membres provenant des milieux communautaire, hospitalier, universitaire, industriel et étudiant. Dans ce groupe, la proportion de pharmaciens provenant du milieu hospitalier est toujours supérieure au nombre de pharmaciens provenant du milieu communautaire, quoique la présence de ces derniers se soit significativement accrue au début des années 2000. La surreprésentation des pharmaciens hospitaliers au sein du comité de rédaction n'est certes pas étrangère au fait qu'ils soient initiés au cours de leur formation à la recherche et à la rédaction d'articles. Au fil du temps, la présence de représentants de l'industrie et du milieu universitaire a régressé, alors que des étudiants se sont joints au comité de rédaction à partir de 1997, soit au moment où la chronique *La Page étudiante* a été créée. Enfin, de 1988 à 1994, un poste est réservé au sein du comité de rédaction au délégué de l'AQPP.

À l'arrivée de Manon Lambert, le poste de rédactrice en chef adjointe est créé et est occupé pendant quelques mois par Line Thibault. C'est à l'arrivée de Diane Blais, en 1994, que ce poste a été remis en fonction et est demeuré au sein du comité de rédaction. Traditionnellement, le rédacteur en chef adjoint se voyait confier le poste de rédacteur en chef au départ de ce dernier. Au fur et à mesure que le contenu de la revue se diversifie, le nombre de membres au sein du comité de rédaction s'accroît proportionnellement. Aussi, étant donné la localisation de

la revue à Montréal, et fort probablement en raison de la plus grande ouverture perçue à l'Université de Montréal envers la pharmacie clinique, on trouvait à l'époque plus de pharmaciens de la région de Montréal au sein du comité de rédaction de *Québec Pharmacie*.

Afin de mieux gérer une équipe devenant de plus en plus nombreuse au fil du temps, le fonctionnement du comité de rédaction s'est resserré sous l'impulsion de rédacteurs en chef qui y ont imposé des méthodes de travail efficaces. À son arrivée en poste, Raymond Chevalier constate qu'il n'est pas rare que les réunions du comité de rédaction s'éternisent. Il instaure donc rapidement l'habitude de recourir à un ordre du jour pour éviter les débordements et rendre les réunions plus efficaces.

Refonte graphique et utilisation de la couleur

Tout au long de la période, le comité de rédaction s'est efforcé d'améliorer la mise en page de la revue afin de lui donner une allure plus professionnelle à l'image de grandes revues scientifiques américaines. Une première refonte graphique a lieu à compter de 1988. L'introduction de la couleur dans le sommaire et les entêtes d'articles en constitue la principale innovation. L'ajout d'un code de couleur dans le sommaire, chacune étant associée à une chronique en particulier (p.ex. le vert pour *A votre service...sans ordonnance*, le rouge pour *Cliniquement vôtre* et le bleu pour *Pages bleues*) visait à faciliter le repérage du contenu

Répartition des pharmaciens au sein du comité de rédaction de *Québec Pharmacie* selon leur milieu de pratique, 1988-2002

Années	Pharmacien hospitalier	Pharmacien communautaire	Pharmacien universitaire	Pharmacien en industrie	Étudiant en pharmacie	Autre membre	Nombre total
1988	7	4	1	3	0	1	16
1989	8	4	1	3	0	1	17
1990	6	4	1	4	0	1	16
1991	7	5	1	3	0	1	17
1992	8	4	1	1	0	0	14
1993	10	3	3	1	0	1	18
1994	11	2	3	1	0	1	18
1995	11	6	3	1	0	1	22
1996	12	4	4	1	0	2	23
1997	13	5	5	1	2	2	28
1998	13	5	4	1	2	1	26
1999	14	5	4	1	2	2	28
2000	13	6	3	1	2	2	27
2001	12	9	0	1	2	1	25
2002	13	9	0	1	2	1	26

pour les lecteurs. En outre, des photos en couleur des auteurs sont ajoutées en vignette aux entêtes des articles afin de mieux reconnaître le travail des pairs. Ces transformations culminent avec le dévoilement d'une nouvelle page couverture en juin 1989 où se trouve la mention de la nouvelle mission de la revue. Comme le mentionnait le rédacteur en chef Raymond Chevalier, « l'utilisation courante de la couleur a transformé le visage plutôt sage de la revue et injecté une nouvelle vigueur⁷⁹. »

Québec Pharmacie	
SOMMAIRE	
ÉDITORIAL Le pharmacien universitaire / Gaston Labrecque	381
CE MOIS-CI Capsules pharmacothérapeutiques / Conseil consultatif de pharmacologie	411
L'autonomie, ça se bâtit ensemble / Lucie Legault / Nancy Morissette (Gaston des Aulniers)	390
L'A.O.P.P. EN MARCHÉ Une réponse très importante / Jean-G. Prud'homme	385
AVANT VOUS ENTENDU PARLER DE... La fluvidine (Phosag) par Dina van U.S.A. / François E. Lalonde	409
CLINIQUEMENT VOTRE La perfusion sous-cutanée continue de narcotiques dans le contrôle des douleurs cancéreuses / Pascal Rochette	393
REVISION Marketing et comportement du consommateur / Jean Bourcier	387
PAGES BLEUES Pharmacothérapie de la maladie d'Alzheimer / Guy Gagné, Serge Gauthier	397
PLACE AUX QUESTIONS Peut-on associer deux sulfonamides dans le traitement du diabète? Quels sont les agents antibactériens à utiliser durant la grossesse?	406 407
L'INDUSTRIE	415
ANNONCES CLASSÉES	419

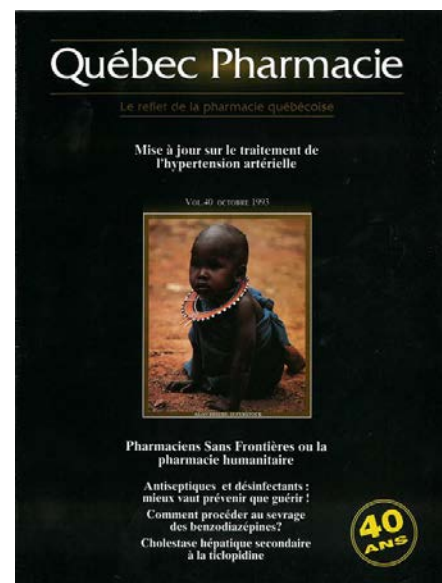
Page sommaire de juillet 1988



Page couverture de juin 1989

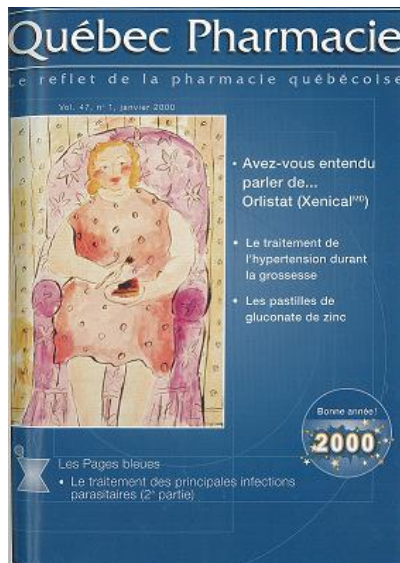
Cette mise en page fait encore l'objet d'une refonte à compter de 1991 pour la rajeunir et la rendre plus sophistiquée. Cette transformation est rendue possible en raison de l'acquisition d'un nouvel équipement graphique par l'imprimeur de l'époque, Harpell⁸⁰. Les bandeaux de couleur sont alors retirés du

sommaire afin de lui donner une allure plus sobre, à l'image d'autres revues scientifiques, telles *Clinical Pharmacy* et *Annals of Pharmacotherapy*. Finalement, la nouvelle page couverture est dévoilée à l'occasion du 40^e anniversaire de la revue, dans l'édition du mois d'octobre 1993. Sur fond noir, cette page couverture présente une illustration en couleur liée à une chronique de la revue, ce qui met fin à l'association avec les artistes Hélène Gagnon et Michel Boisseau. Par ailleurs, le portrait des auteurs n'est plus intégré dans la revue. À la suite des commentaires reçus de la part des lecteurs, la page couverture de couleur noire est abandonnée après quelques mois au profit d'une page couverture sur fond bleu.



Page couverture d'octobre 1993

Cette présentation sera en vigueur jusqu'en 1999, soit au moment où une autre refonte est entreprise. La transformation des pages intérieures de la revue a constitué la première étape de ce changement. De nouvelles couleurs sont utilisées et des modifications sont apportées à la page du sommaire et à la présentation des articles. Le processus est bouclé avec la présentation de la nouvelle page couverture en janvier 2000.



Page couverture de janvier 2000

De nouvelles règles de rédaction

Le comité de rédaction s'affaire aussi à mettre à jour régulièrement les règles de rédaction. À la fin des années 1980, la plupart des revues scientifiques se dotent de recommandations aux auteurs afin d'assurer la qualité et la conformité des manuscrits soumis pour publication. Ainsi, en 1988 et 1989, des règles de rédaction plus élaborées sont adoptées pour *Québec Pharmacie*. En plus des recommandations liées à la mise en forme des textes, il est dorénavant exigé que les références soient présentées conformes au style de l'Index Medicus, un recueil en plusieurs volumes de tous les articles publiés dans les journaux scientifiques et indexés dans la *National Library of Medicine*. Les auteurs sont aussi responsables d'obtenir le consentement pour la reproduction de figures ou tableaux provenant d'autres sources, ainsi que le consentement de toute personne nommée dans les remerciements afin d'éviter tout appui non sollicité. Il leur est aussi suggéré de se prémunir d'une assurance responsabilité qui les protégerait en cas de litiges découlant de la publication d'un article. Enfin, les auteurs doivent céder leurs droits de propriété de leur article au profit de Publication Codex, qui devient l'unique propriétaire des manuscrits publiés.

En 1992, des exigences supplémentaires sont formulées envers les auteurs pour se conformer aux exigences pour les manuscrits soumis aux publications biomédicales. Afin de développer le volet de formation continue de la revue, il leur est demandé de rédiger une ou plusieurs questions de formation continue avec choix multiples. Par ailleurs, il est maintenant mentionné que le comité de rédaction, les responsables de chronique et les réviseurs se

réserver le droit de demander des modifications à l'auteur avant publication du texte. Enfin, en 1996, la révision par les pairs est mise en place de façon systématique et un nouveau guide de rédaction est suggéré.

Un bouleversement majeur : l'introduction de la révision linguistique

Depuis toujours, les textes publiés dans *Québec Pharmacie* faisaient l'objet d'une révision par les responsables de chroniques seulement. Croyant fermement que la qualité du français devait être irréprochable dans la revue, Manon Lambert introduit, peu après son arrivée en poste, un processus de révision linguistique. Diane Bluteau, pharmacienne et Pierrette Melançon, secrétaire de l'AQPP, ont assuré la correction des textes pendant quelques mois, avant qu'une réviseuse certifiée, Marie-France Baird, ne soit approchée pour assurer la révision linguistique de tous les textes de la revue à compter de 1993.

L'implantation de la révision linguistique s'est difficilement faite. Certains étaient réfractaires et les auteurs ont manifesté de la résistance, eux qui croyaient leurs compétences remises en question et dont les textes étaient parfois dénaturés. Avec le temps, les pharmaciens se sont habitués à voir leurs textes corrigés par une non-pharmacienne, et sont même devenus dépendants de cette ressource afin que leurs textes soient publiés dans un français impeccable.

Afin de sensibiliser les pharmaciens au bon usage du français, une chronique intitulée *Le Comprimot* est publiée régulièrement par Marie-France Baird à partir de 1993. Chaque chronique traite de termes couramment utilisés en pharmacie ou en médecine et dont l'usage en français est fautif. En 2000, un recueil de 40 *Comprimots* est publié et intégré au numéro de janvier.

Un départ qui laisse un grand vide...

L'âme dirigeante de *Québec Pharmacie* depuis 1957, Paul-Émile Payette, quitte la revue en 1991 en raison de problèmes de santé. Pendant quelques mois, cette absence déstabilise les activités du comité de rédaction et provoque des remous qui font craindre pour l'avenir de *Québec Pharmacie*.

Un grand vide à combler

Le départ de Paul-Émile Payette à l'automne 1991 laisse un grand vide compte tenu de son engagement soutenu à toutes les étapes de production de la revue et du réseau de contacts élargis qu'il avait bâti au fil des ans. Son départ soudain oblige Manon Lambert, rédactrice en chef depuis quelques mois seulement, à

assurer la relève et à prendre en charge des tâches qui avaient toujours été effectuées par Paul-Émile Payette. Elle se rappelle même avoir dû faire les corrections d'épreuves quelques jours seulement après son accouchement!

Or, près d'un an après le départ de Paul-Émile Payette, soit en septembre 1992, le poste d'éditeur n'est toujours pas comblé. Manon Lambert, au nom des membres du comité de rédaction, s'adresse au président de l'AQPP pour lui signaler que « le fonctionnement quotidien de la revue est fortement perturbé suite à la retraite de l'éditeur. Jusqu'à présent, nous avons pu maintenir les parutions régulières, néanmoins les efforts consentis étant considérables, cette situation devient extrêmement pénible pour chacun de nous⁸¹. » Un ultimatum est donc lancé au président en lui spécifiant que des efforts supplémentaires seront faits jusqu'au 15 décembre 1992, après quoi il sera impossible pour les membres du comité de rédaction d'assumer les tâches habituelles de l'éditeur. L'embauche d'un coordonnateur devient donc une question prioritaire pour le comité de rédaction et le comité exécutif des Publications Codex convient de combler le poste le plus rapidement possible.

Une refonte administrative ou la vente de la revue?

Bien que l'urgence d'agir afin de stabiliser le fonctionnement de *Québec Pharmacie* se fasse sentir à l'automne 1992, le conseil d'administration de Publications Codex jongle aussi avec l'idée de se départir de la revue. Ainsi, les plans de réorganisation de l'équipe de rédaction sont mis sur la sellette pendant quelque temps afin d'évaluer les options.

Jusqu'au départ de Paul-Émile Payette, *Québec Pharmacie* se trouvait en bonne santé financière. Les états financiers de la revue étaient satisfaisants aux yeux du conseil d'administration de Publications Codex et les ventes publicitaires ne cessaient de grimper, passant de 103 832\$ en 1986 à 485 468\$ en 1991. Le départ de Paul-Émile Payette, combiné à la volonté du comité de rédaction de publier tous les articles sollicités et reçus et à une mauvaise estimation des revenus publicitaires, nuit à la santé financière de la revue qui redevient déficitaire en 1992. Alors que 10 numéros par année étaient publiés, le nombre de pages par volume passe de 682 en 1991, à 852 l'année suivante pour atteindre 1040 en 1993.

Dans ce contexte, le conseil d'administration de Publications Codex examine plus attentivement deux propositions d'achat de la revue qui sont faites en avril 1992 par McGown Intermac et Yvon La Croix-Pharmedia, avant de les rejeter. Or, face à la détérioration de la situation financière de la revue, le comité exécutif de Publications Codex recommande finalement la vente

de la revue en décembre 1992 et se montre prêt à céder les droits de publication à un tiers non lié pour la somme de 150 000\$, après quoi les Publications Codex seraient liquidées. Trois offres d'achat sont reçues en janvier 1993 : Jacques et Line Thibault, Publicité Intermac, qui réitère son offre d'avril 1992, et un groupe de pharmaciens formé de Manon Lambert, Stéphane Roux, Jean-François Bussièrès, Francine Lussier-Labelle, Diane Lamarre et du publiciste de la revue Yvon La Croix⁸². Les membres du groupe, convaincus « que Québec Pharmacie doit demeurer entre les mains de pharmaciens québécois » contractent des marges de crédits personnelles pour soumettre une offre. Le Bureau exécutif de *Québec Pharmacie* est alors mandaté de négocier avec ce groupe pour un montant de 100 000\$ comptant.

Après étude de la proposition, l'offre d'achat est rejetée⁸³. La transaction achoppe compte tenu des modalités contractuelles et redevances liées aux contrats publicitaires. Au moment où se déroulent ces événements, Rogers Communications fait l'acquisition de Maclean Hunter, ce qui met un terme à la publication de la revue *Le Pharmacien*, remplacée en 1993 par la revue *L'Actualité pharmaceutique*. Ce dénouement aurait certes influencé les administrateurs de Publications Codex, comme le démontre le compte-rendu d'une rencontre du conseil d'administration en 1993 : « la revue *Le Pharmacien* cessera d'être publiée; d'où l'importance de poursuivre la publication de Québec Pharmacie et maintenir la qualité de notre revue en tenant compte que la dépense sera rapidement compensée en un an par l'économie sur les frais de montage et de corrections d'auteurs⁸⁴. » Des approches sont par ailleurs faites auprès de l'Ordre des pharmaciens, de l'Association des pharmaciens du Canada pour prendre en charge la revue, sans succès cependant⁸⁵.

Au terme de cette période d'incertitude et de cette proposition discutée, le président de l'AQPP note :

« Après le départ de M. Payette, il y a eu une période de flottement; le Conseil d'administration avait alors envisagé de vendre la revue. Mais nous avons trouvé une solution et nous avons engagé Madame Racicot qui a su continuer dans la foulée de son prédécesseur. Aujourd'hui, Québec Pharmacie se porte très bien et demeure la meilleure revue pharmaceutique de langue française du Canada⁸⁶. »

Un nouvel élan pour Québec Pharmacie

À la suite de ce revirement, une refonte des structures administratives de l'AQPP et des Publications Codex est privilégiée. Ainsi, un directeur général, Normand Cadieux, entre

en fonction en février 1993. Il se voit confier le mandat de restructurer la permanence de l'Association afin de la rendre plus performante, de lui donner les ressources nécessaires pour améliorer les services aux membres et de fournir les outils nécessaires aux principaux comités pour faire progresser les dossiers prioritaires. Dans cet esprit, les Publications Codex Inc. sont réorganisées et une nouvelle directrice des communications, Jacqueline Racicot est embauchée en mars 1993⁸⁷.



Jacqueline Racicot

Mme Racicot se voit confier le mandat de moderniser les façons de faire aux Publications Codex et d'améliorer la santé financière de la revue qui opérait sans budget et sur laquelle aucun contrôle financier n'était exercé. La publication de la revue dans les délais représentait l'autre défi à relever puisqu'un retard de deux mois était accusé depuis quelque temps.

La modernisation de la revue au plan technologique devient une priorité dès l'arrivée de Mme Racicot. Étant donné que la majorité des textes sont toujours transmis en version papier et non sur disquette, les coûts liés à l'impression grimpent rapidement. Il est donc décidé de doter les bureaux de l'AQPP d'un nouveau poste informatique dès juin 1993 qui permet des économies substantielles⁸⁸.

Par ailleurs, en raison d'une expérience très courte et du manque de participation de l'agence de publicité, les revenus des annonceurs avaient été surestimés pour l'exercice 1993-94 à un moment où les compagnies pharmaceutiques réduisaient leur budget publicitaire de 20%⁸⁹. Des mesures correctrices sont donc adoptées pour retrouver l'équilibre budgétaire : en plus d'un changement de fournisseur pour l'impression, il est décidé de combiner les mois de novembre et décembre, au lieu de janvier-février, puisqu'à cette période de l'année, les budgets publicitaires des compagnies sont épuisés. Aussi, il est dorénavant prévu de contrôler le nombre de pages de la revue en fonction des revenus publicitaires.

Ainsi, au départ de Jacqueline Racicot en 1997, la revue avait retrouvé la santé financière. Elle avait atteint sa vitesse de croisière et, pour faire face à l'augmentation de la tâche, Hélène Goyer a été embauchée en 1995 pour occuper le poste de coordonnatrice de la revue. Cette dernière assure le remplacement après le départ de Jacqueline Racicot en 1997 et quittera *Québec Pharmacie* en 2003.

Un contenu de qualité qui se diversifie

Les années 1990 sont marquées par la publication de Hepler et Strand et la mise en valeur du concept de soins pharmaceutiques⁹⁰. En réponse à cet article et cette mouvance, les facultés de pharmacie québécoises intègrent le concept de soins pharmaceutiques dans la refonte du diplôme de baccalauréat en pharmacie⁹¹. Même si la profession continue d'intégrer la clinique à sa pratique, la décennie est marquée par différents débats de nature commerciale, notamment le retrait des produits du tabac des commerces adjacents aux pharmacies, la vente produits homéopathiques, la remise en question par certains interlocuteurs du droit de propriété exclusif des pharmacies par les pharmaciens, etc. Tous ces éléments vont marquer le contenu de la revue jusqu'au début des années 2000.

Soins pharmaceutiques et outils adaptés

Alors que le pharmacien prend une place accrue auprès des patients en acceptant de jouer un rôle proactif dans l'utilisation optimale des médicaments, dans la prestation de conseils aux patients, dans sa décentralisation au chevet de certains malades en établissement de santé, le besoin d'outils pour aider à l'application de ces nouveaux concepts se fait sentir. Plusieurs nouvelles chroniques sont créées pour répondre aux besoins des patients et du lectorat et de faire progresser l'exercice de la profession.

Entre 1988 et 2003, plusieurs nouvelles chroniques sont créées pour répondre aux besoins des lecteurs ou pour valoriser le rôle du pharmacien dans l'équipe de soins. Grâce à la contribution de Sylvie Poirier, la chronique intitulée Santé communautaire est créée en 1988 pour promouvoir le rôle du pharmacien au sein de sa communauté, à l'extérieur de sa pharmacie⁹². La chronique Santé publique lui succède en 1995. Sous la gouverne de Judith Choquette, cette chronique propose des articles « qui interpellent les pharmaciens en tant que professionnels et partenaires du réseau de la santé et aussi, en tant que citoyens et bénéficiaires du système tel que nous le connaissons⁹³. » La politique de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux, les CLSC, le suicide et les maux de dos au travail sont quelques-uns des thèmes abordés dans la chronique.

En février 1990, la chronique *La Pharmathèque* est prise en charge par le centre d'information pharmaceutique (CIP) de l'Hôpital du Sacré-Cœur, qui avait ouvert ses portes en 1985. Cette chronique vise à mettre en valeur et critique les nouveaux ouvrages utiles à la pratique de la pharmacie.

Quatre autres chroniques font leur apparition en 1993. Créée à l'initiative de Jean-François Bussièrès, la chronique *D'une page à l'autre* veut exposer davantage les pharmaciens à la littérature primaire⁹⁴. La chronique *Pharmacovigilance* constitue une tribune pour les pharmaciens qui identifient, prennent en charge et déclarent des effets indésirables médicamenteux⁹⁵. La chronique *Préparations magistrales*, renommée *Mise en forme pharmaceutique* en 1998, sous la gouverne de Patrice Hildgen, pharmacien hospitalier et professeur à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, veut ajouter de la rigueur à cette portion de la pratique pharmaceutique et favoriser le partage de recettes de qualité et référencées. Enfin, la chronique *Pharmacoéconomie* fait une place à cette discipline émergente liée à la pharmacie. Puis, en 1995, la chronique *Passons aux actes* est instaurée afin d'encourager la réalisation, la documentation et la facturation d'actes pharmaceutiques négociés dans le cadre de l'entente MSSS-AQPP⁹⁶.

Deux nouvelles chroniques sont ajoutées au contenu en 1996 à l'initiative d'Hélène Blanchette : *À vos soins* et *Quelques conseils sur...* La première traite de l'application du concept de soins pharmaceutiques dans la pratique des pharmaciens en faisant la promotion de la méthode SOAP (subjectif, objectif, analyse et plan). La formation des pharmaciens a été influencée au fil du temps par différentes approches pédagogiques qui incluent des façons de faire pour intervenir et documenter ses interventions pharmaceutiques. À partir des années 1980, les programmes de pharmacie québécois s'inspirent de l'acronyme SOAP utilisé en médecine, pour la rédaction de notes pharmaceutiques comprenant les éléments subjectifs et objectifs, pour l'analyse de la situation et le plan de soins pharmaceutiques. La chronique *À vos soins* propose des notes SOAP pratiques pour inciter les pharmaciens à documenter leurs interventions de cette façon, autant dans les dossiers informatisés que dans les notes transmises à un tiers. Au fil des années, ces notes proposent une démarche structurée, incluant les codes de facturations. Encore publiée à ce jour, la chronique a porté, entre autres, sur la grossesse et l'hypertension, les opinions et les refus en pharmacie, l'endocardite bactérienne et l'antibioprophylaxie, le soulagement des douleurs de la fibromyalgie par la venlafaxine, et l'insomnie chez la personne âgée, par exemple.

La chronique *Quelques conseils sur...* a été mise en place grâce à la contribution de la firme Pro-Doc qui a accepté de financer la rédaction et l'impression de fiches conseils. Ces fiches pratiques peuvent être reproduites par le pharmacien ou commandées en quantités suffisantes auprès du fabricant afin de renseigner la clientèle sur différents sujets dont la maladie d'Alzheimer, la contraception orale d'urgence, les maladies pulmonaires obstructives chroniques, le diabète, l'asthme ou l'allaitement.

En octobre 1994, l'implantation des soins pharmaceutiques dans la pratique de la pharmacie québécoise fait l'objet d'échanges au Congrès des pharmaciens du Québec⁹⁷. Au cours de son mandat de rédactrice en chef, Diane Blais propose une chronique intégrant la résolution de problèmes reliés aux médicaments à l'aide de cas cliniques provenant de divers milieux de pratique (communautaire, hospitalier, centre d'accueil). La chronique *À vos soins* sous la responsabilité de Josée Martel fera son apparition dans la revue en 1996.

Enfin, la chronique *De la mère au nourrisson*, sous la responsabilité de Lise Gauthier, est mise en place en 1998. Cette chronique constitue en fait un prolongement des activités de la Chaire pharmaceutique Famille Louis-Boivin – Médicaments, grossesse et allaitement créée à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal en 1997 grâce à un don de la famille Louis Boivin. Ainsi, grâce à cette chronique, l'équipe de cliniciens du Département de pharmacie du CHU Sainte-Justine se donne pour mandat d'assister les pharmaciens dans leurs interventions auprès des femmes enceintes ou qui allaitent⁹⁸.

La formation continue se cristallise

À partir de mars 1989, le comité de rédaction apporte des changements à l'évaluation de la formation continue en modifiant la facture et la fréquence de publication des questionnaires qui sont désormais publiés systématiquement à la fin des *Pages bleues*. Le questionnaire complété par le pharmacien lecteur doit être découpé et retourné par la poste à *Québec Pharmacie*, au plus tard le dernier jour du mois suivant la publication. Les bonnes réponses aux questions posées sont publiées à la fin des *Pages bleues*, deux mois après la parution du questionnaire. En avril 1989, on peut lire que la chronique des *Pages bleues* « a atteint un degré de crédibilité qui dépasse nos frontières »⁹⁹.

Au tournant des années 1990, le questionnaire de formation continue porte sur l'ensemble du contenu de la revue, à l'exception de l'éditorial, de la page étudiante, des petites annonces et des publi-reportages. Les auteurs sont désormais invités à rédiger une, deux ou plusieurs questions de formation continue associées au contenu de leur texte. Le questionnaire ainsi

constitué est révisé par le rédacteur en chef et publié à la fin de la revue.



Quatre des cinq réviseurs des Pages bleues en 1989 : Gilliane Beaudet, Michèle Bally et Kateri Bourbeau, rédactrices adjointes à l'éducation continue, et Michel Boucher. Source : *Québec Pharmacie* 1989 (avril); 36 (X); 174.

Parallèlement, l'Ordre des pharmaciens met à jour ses balises en matière de formation continue en au cours des années 1990. Ces changements contribuent notamment à établir des critères de conformité pour une activité de formation continue et un barème d'unités de formation continue (UFC) qui varie selon le degré de conformité aux critères.

Au milieu des années 1990, le rayonnement de *Québec Pharmacie* à l'extérieur du Québec s'est confirmé sous l'instigation de Diane Blais, alors que le programme de formation continue de la revue a été élargi pour inclure les membres de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick.

En 2000, 12 des 28 unités de formation continue obtenues par les pharmaciens québécois proviennent de réponses aux questionnaires de formation continue de *Québec Pharmacie*¹⁰⁰.

Questions d'actualité et débats divers

En plus de présenter les éléments d'actualité pharmaceutique et de répertorier les événements, tels les congrès et colloques tenus dans le domaine, *Québec Pharmacie* s'efforce de présenter les points de vue de divers intervenants sur les débats qui touchent la pratique. Entre 1988 et 2003, l'homéopathie, la vente de tabac dans les pharmacies, la délégation de la vérification contenant-contenu, le virage ambulatoire et l'implantation du régime général d'assurance médicaments, etc. sont les thématiques ayant alimenté les pages éditoriales et suscité des débats avec les lecteurs.

Par ailleurs, face à l'augmentation du nombre de pharmaciens faisant partie de chaînes et bannières au cours des années 1990, afin de profiter du pouvoir d'achat regroupé, de services professionnels et de l'image professionnels de ces groupes, une

chronique leur est consacrée à compter de 1989. L'Association des chaînes et bannières de pharmacie est aussi créée en 1994.

Georges Roy, ancien rédacteur en chef de *Québec Pharmacie*, est invité à reprendre la plume en octobre 1990 afin de réaliser des entrevues avec des personnalités du monde pharmaceutique :

« On me propose, après dix ans de silence, de reprendre la plume (aucune allusion à la situation que vous connaissez !) Avec beaucoup de plaisir et aussi d'appréhension, je relève le défi et me propose, au fil des mois qui viennent, d'interviewer en votre nom des personnalités du monde pharmaceutique et de vous faire part de leurs opinions sur la pharmacie d'aujourd'hui, mais surtout celle de demain!¹⁰¹ »

En 1993, le CERN renonce à ses droits d'auteurs à propos du World Wide Web et Internet devient grand public. Jean-François Bussièrès propose la chronique *Internet* dès 1996; elle sera renommée *Inforoute* en 1997.

En 1997, la chronique *La page étudiante* est créée afin de renseigner les pharmaciens sur le milieu universitaire étudiant. Confiée à un étudiant des facultés de pharmacie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal respectivement, cette chronique aborde les dossiers chauds traités dans les deux établissements, en plus d'informer les pharmaciens des activités étudiants. Des sondages sont aussi réalisés pour faire connaître la pensée des étudiants sur divers sujets d'actualité pharmaceutique¹⁰². Les deux étudiants responsables de la chronique sont dorénavant membres du comité de rédaction de *Québec Pharmacie*.

Le revue no 1 des pharmaciens québécois

La création de toutes ces chroniques structurées contribue à l'essor scientifique de la revue qui gagne à nouveau en estime auprès de son lectorat, tant au sein des pharmaciens qu'auprès d'autres groupes professionnels. Ainsi, au cours de la décennie 1990, *Québec Pharmacie* devient la revue de référence des pharmaciens québécois, soit au moment où le secteur des publications pharmaceutiques québécoises se repositionne avec la fin de la publication de la revue *Le Pharmacien* en 1993, qui devient peu de temps après, *L'Actualité pharmaceutique*.

Un lectorat fidèle

Les enquêtes réalisées auprès du lectorat au cours des années 1990 démontrent que *Québec Pharmacie* s'est implantée auprès

des pharmaciens québécois et est devenue un incontournable, notamment parce qu'elle constitue la seule publication scientifique francophone leur donnant accès à un contenu scientifique spécialisé et à des activités de formation continue. Ainsi, en 1992, une enquête réalisée par la *Canadian Pharmacy Media* afin d'évaluer l'intérêt que les pharmaciens portent aux revues pharmaceutiques révèle que *Québec Pharmacie* est lue par 95% des pharmaciens qui la reçoivent et que 86% d'entre eux la conserve après lecture. De plus, elle est la revue à laquelle les lecteurs francophones consacrent le plus de temps de lecture, soit 97 minutes en moyenne, comparativement à 67 minutes pour *Pharmacy Practice*, 66 minutes pour *Le Pharmacien* et 49 minutes pour le *Canadian Pharmaceutical Journal*¹⁰³.

L'attachement à la revue s'accroît aussi après la disparition d'une autre revue pharmaceutique québécoise, *Le Pharmacien*, en 1993. À compter de ce moment, *Québec Pharmacie* comporte la mention qu'elle est « Maintenant l'unique revue pharmaceutique de langue française s'adressant à l'ensemble de la profession! » Manon Lambert souligne d'ailleurs que :

« Si Québec Pharmacie a pu survivre et évoluer de si belle façon avec les années, on le doit à plusieurs membres de la profession. D'abord aux membres de l'APDMPQ, puis de l'AQPP qui, malgré les difficultés économiques liées à la publication d'une telle revue, ont su faire preuve d'altruisme. Plutôt que de se servir de Québec Pharmacie pour défendre et promouvoir leurs stricts intérêts syndicaux et professionnels, ils ont choisi d'offrir un véhicule permettant de transmettre à tous les membres de la profession de l'information professionnelle et scientifique de haute qualité.¹⁰⁴ »

En janvier 1997, on peut lire en page couverture que *Québec Pharmacie* est « la revue pharmaceutique no 1 au Canada ».

Cette fidélité à *Québec Pharmacie* est réaffirmée en 2000 par une autre enquête auprès du lectorat réalisée par la firme Guilbault et Associés¹⁰⁵. Encore à cette époque, 99% des répondants affirment consulter la revue : 22% la consultent en entier et 73% lisent plus de la moitié du contenu. Les répondants notent qu'ils passent en moyenne deux heures de lecture par numéro. Les chroniques les plus prisées sont et demeurent au fil du temps¹⁰⁶: *Avez-vous entendu parler de*, *Pages bleues*, *Place aux questions*, *À votre service sans ordonnance* et *Pharmacovigilance*. La grande participation des pharmaciens aux activités de formation continue offertes par *Québec Pharmacie* témoigne aussi de l'importance qui est accordée à la revue.

Une première présence Web

Internet devient grand public au cours des années 1990. La *National Library of Medicine (NLM)* américaine prend à ce moment un virage majeur en offrant gratuitement l'accès à sa banque de données et au résumé de ses articles. Ainsi, l'Index Medicus fait place à Pubmed qui devient une source inégalée de données probantes pour la formation et l'exercice de la pharmacie à l'échelle planétaire. *Québec Pharmacie*, comme la majorité des revues professionnelles pharmaceutiques, n'est toutefois pas indexée par ce moteur de recherche américain. Le site Pharma (www.pharma.qc.ca), un partenariat entre plusieurs départements de pharmacie du Québec (Cité de la santé, CH Fleury, Hôpital du Sacré-Cœur, Hôpital Charles-Lemoyne, etc.), offre à *Québec Pharmacie* d'indexer dans sa base de données en ligne, la référence à tous les articles de *Québec Pharmacie* afin d'en faciliter la recherche et l'utilisation par les pharmaciens. Ce partenariat, amorcé en 1998 donne une première visibilité sur le Web à la revue et permet de retourner dans le temps afin de retracer des articles. À la fermeture du site Pharma en 2003, *Québec Pharmacie* est déjà vendue et ses nouveaux propriétaires envisagent une autre avenue en ligne

Québec Pharmacie présente dans la communauté

Afin de contribuer à l'évolution de la pratique pharmaceutique, l'équipe de rédaction de *Québec Pharmacie* se propose d'assurer une présence visible pour la revue. Outre le cocktail de l'amitié, mis en place dès 1979 afin de remercier les auteurs et réviseurs de la revue, *Québec Pharmacie* choisit de récompenser des membres de la communauté pharmaceutique par l'entremise de prix.

Créé en 1983, le prix *Québec Pharmacie* reconnaît les efforts de pharmaciens au maintien de leur compétence. De 1983 à 1989, un pharmacien ayant répondu à l'un des questionnaires de formation continue publié au cours d'une année dans la revue se voit remettre la nouvelle édition du *Applied Therapeutics : the Clinical Use of Drugs*.

À compter de 1989, le prix est remis au meilleur article publié par un étudiant dans la chronique Cliniquement vôtre. La transformation du

prix *Québec Pharmacie* avait été rendue possible grâce à un legs de 2000\$ par Francis Zahalan, pharmacien hospitalier à l'Hôpital général de Montréal pendant plus de 40 ans. Le prix *Québec Pharmacie* prend d'ailleurs le nom de ce dernier à compter de 1992. Malgré cela, le prix *Québec Pharmacie* ne disparaît pas mais change plutôt de vocation. À compter de 1991, le prix *Québec Pharmacie*-Paul-Émile Payette, soutenu grâce à un don de Jacques Besner d'Action-contrôle, est remis à un étudiant de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal qui termine premier dans le cours relatif à la thématique de l'information professionnelle¹⁰⁷.

En 1996, le comité de rédaction procède à une refonte des prix qu'il remet après évaluation des articles par un comité formé d'anciens rédacteurs en chef : un prix étudiant de 200\$ est créé pour reconnaître la contribution d'un étudiant à un article de la revue; un prix de 300\$ est remis à l'auteur d'une chronique dans *Les Pages bleues*, et deux prix 300\$ chacun sont remis aux auteurs d'un article dans une chronique autre que *Les Pages bleues*¹⁰⁸.

En plus de remettre des prix à ses auteurs, le comité de rédaction de *Québec Pharmacie* participe activement aux congrès pharmaceutiques afin de rencontrer le lectorat et lui proposer du matériel et des activités. Par exemple, un atelier de rédaction d'opinions pharmaceutiques est proposé lors du congrès de l'AQPP en 1997¹⁰⁹. Puis, en 1999, Paul Fernet, responsable de la chronique *La loi et les affaires*, organise une activité où les participants sont invités à plaider la cause d'un pharmacien fictif devant la juge, incarnée par Monique Richer, alors rédactrice en chef. Ces activités représentent aussi une occasion pour le comité de rédaction de sonder le pouls des lecteurs. Ainsi, en 1993, plus d'une centaine de pharmaciens se présentent au kiosque de *Québec Pharmacie* et 80% d'entre eux avouent « beaucoup aimer la nouvelle image de la revue¹¹⁰. » Ces participations à des congrès externes contribuent aussi à l'organisation de quelques causeries de *Québec Pharmacie*, notamment celle portant sur les opportunités de l'Inforoute en 1996 et celle portant sur la relation pharmacien-médecin en 1999.

La chronique *On nous écrit*

Depuis les années 1960, les pages du *Bulletin* puis de *Québec Pharmacie* sont ouvertes aux opinions des lecteurs. Dans les années 1980 et 1990, l'équipe de rédaction encourage les interactions avec les lecteurs et ces derniers sont invités à réagir aux propos émis par le rédacteur en chef ou ailleurs dans la revue. De nombreux éditoriaux suscitent des débats sur le développement et l'avenir de la profession. Sous Manon Lambert, ce droit de parole prend le titre « La parole au lecteur » dès 1991¹¹¹. Il devient « La boîte aux lettres » en 1993.

Sur le thème de la vente du tabac en pharmacie, le président de l'AQPP, Jean-Guy Prud'homme, écrit au Directeur général de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Alain Boisvert, afin pour signaler l'opposition de l'AQPP au projet de l'OPQ d'interdire la vente de cigarettes en pharmacie en faisant valoir les difficultés économiques encourues par les pharmaciens à la suite d'une telle décision. Quelques lecteurs réagissent à ces propos en 1990, notamment Suzane Lainesse d'Arthabaska :

« J'ai lu avec beaucoup de déception la lettre que vous avez fait parvenir au Directeur général de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Alain Boisvert, au sujet du projet de règlement visant à interdire la vente de tabac dans les pharmacies. La lettre d'accompagnement qui incite les pharmaciens (nes) à manifester leur désaccord à l'Ordre a rapidement pris le chemin de la corbeille à récupération. (...) En cessant la vente de tabac dans les pharmacies, nous ne déplacerons pas notre responsabilité sociale dans la cour du voisin. Au contraire, nous l'assumerons, cette responsabilité, et notre geste dira tout haut et à tous que le tabac n'est pas un produit sain, que sa distribution est contradictoire avec notre engagement de promouvoir la santé¹¹². ».

En 1990, le pharmacien Raymond Couillard exprime son indignation quant aux propos émis par le directeur général de l'OPQ en réponse à un éditorial du rédacteur en chef Raymond Chevalier qui s'opposait à la vente de médicaments homéopathiques dans les pharmacies. Sur le thème de l'homéopathie, le pharmacien Raymond Couillard s'insurge des propos du directeur général de l'Ordre des pharmaciens du Québec, en réponse à un autre éditorial de Raymond Chevalier :

« Le problème de l'homéopathie se pose ainsi: nous, pharmaciens propriétaires, sommes régulièrement visités par des inspecteurs de l'Ordre pour vérifier notre compétence. Si l'ordre fait la promotion d'un système de traitement que tous les hommes de sciences sérieux de notre temps assimilent à du charlatanisme, il devient inadmissible que le représentant d'un

organisme qui prône le charlatanisme vienne vérifier ma compétence. L'acceptation de l'homéopathie doit se faire sur une base individuelle. L'Ordre doit s'abstenir d'en faire la promotion [...]»¹¹³.

En 2000, Judith Choquette rédige un éditorial à propos de la délégation contenant-contenu et tient les propos suivants :

« J'ai, moi aussi, beaucoup de réserves sur cette délégation en pharmacie communautaire. Mais pas de là à clamer, comme certains opposants au projet, que l'on s'attaque à l'essence même de la profession. Non mais quand même! Ne me dites pas que l'on se bat depuis plusieurs années pour avoir accès au diagnostic médical et pour implanter la pharmacie clinique et les soins pharmaceutiques et que certains d'entre nous pensent encore que l'essence de notre profession, c'est de vérifier le contenu d'un pot! »¹¹⁴

Ce texte fait réagir le pharmacien Jean-Pierre Martel qui s'exprime dans une lettre au rédacteur :

« Votre éditorial de juin dernier [...] comporte deux parties. La première moitié, plutôt pondérée, contraste avec la seconde alors qu'un bout de phrase traînant quelque part (relativement à l'essence de la profession) semble avoir allumé en vous une incandescente flambée de lyrisme aussi touchante qu'à côté de la track. Malheureusement, cet emportement jette un discrédit sérieux sur des préoccupations à mon avis légitimes des pharmaciens salariés. »¹¹⁵

La contribution des caricaturistes



Caricature de Girerd en février 1989

À partir de février 1989, le comité de rédaction demande que les caricaturistes s'inspirent du texte de l'éditorial et que les dessins soient publiés sur la même page que l'éditorial afin de faire réfléchir le lectorat. Raymond Chevalier écrit que « la caricature qui accompagne nos éditoriaux est la réaction du caricaturiste à la lecture de l'éditorial et il a pleine liberté quant au contenu¹¹⁶. » Après une brève apparition de Garnotte en octobre 1990, Bado prend la relève et ses caricatures agrémentent l'éditorial jusqu'en 2003. Au fil du temps, l'espace consacré à la caricature diminue sur la page éditoriale ce qui oblige le caricaturiste à limiter les détails et les éléments de décor et l'empêche de faire parler le personnage.

Même si la revue se veut scientifique, le comité de rédaction de *Québec Pharmacie* songe dès le début des années 1980 à associer un caricaturiste à la production de la revue. De 1981 à 1983, Michel Garneau, aidé de Chantal Desrochers pendant quelques mois, agrmente la revue de caricatures qui prennent presque la forme de bandes dessinées dans les numéros. Après la contribution d'Yves Demers entre 1984 et 1986, c'est à compter de 1988 que la caricature devient une partie intégrante de la page éditoriale de la revue. En octobre 1988, le caricaturiste Girerd, alors associé au journal *La Presse*, accepte de fournir quelques caricatures, à la demande personnelle de Paul-Émile Payette. Elles portent notamment sur la vente d'échantillons, la substitution de médicaments ou l'informatisation des pharmacies.



Caricature de Bado en 1990

Publicités et publireportages

Le marché de la publicité poursuit son évolution et demeure incontournable pour assurer la santé financière de la revue. Le fait que *Québec Pharmacie* ait été une revue indépendante destinée principalement aux pharmaciens québécois, et donc confinée à un petit marché, a longtemps nuit à la recherche d'annonceurs. La refonte de la revue au début des années 1980 ne pouvait se faire sans l'appui d'annonceurs nombreux qui permettaient à la revue d'atteindre son plein potentiel. Par contre, dès 1982, le comité de rédaction constate qu'il est nécessaire de se doter d'une politique publicitaire. Cette décision est prise à la suite de la démission du rédacteur Jacques A. Nadeau en réaction à une publicité de la compagnie Johnson & Johnson concernant l'acétaminophène publiée en mars 1982. Ce dernier explique sa décision dans une lettre publiée dans *Québec Pharmacie* quelques mois plus tard : « Comme pharmacien, je ne puis accepter de siéger au comité de rédaction d'une revue qui véhicule les messages de compagnies dont le but premier est d'enlever aux pharmaciens l'exclusivité de la distribution des médicaments avec la conséquence inévitable de priver le patient d'une information souvent essentielle.¹¹⁷ » Après cet événement, le comité de rédaction se dote d'une politique publicitaire qui est affichée dans le sommaire de la revue et qui se lit comme suit : « L'acceptation et la publication d'annonces publicitaires n'impliquent pas l'approbation ou l'entérinement des produits ou services annoncés.¹¹⁸ » À la suite de changements législatifs en 1993, la politique publicitaire de *Québec Pharmacie* est agrémentée de la mention suivante : « toutes les annonces de produits pharmaceutiques sur ordonnances ont été approuvées par le Conseil consultatif de publicité pharmaceutique¹¹⁹. »

Si la publicité traditionnelle de nouveaux médicaments s'accompagne le plus souvent d'un encart publicitaire sur le nouveau produit et, en fin de revue, d'une reproduction complète de la monographie canadienne conforme à ce qu'on retrouve au compendium des produits et spécialités, de nouvelles approches sont explorées durant les années 1990, notamment l'ajout de publireportages dans les pages de la revue. Le publireportage est un moyen contourné d'augmenter les revenus en évitant de se plier aux normes requises. Dès les années 1990, Robert Bastin rédige de courts articles sur certaines compagnies pharmaceutiques. Ces articles constituent probablement les premiers publireportages de la revue, bien que jamais identifiés comme tel dans la mise en forme. Le premier publireportage publié dans *Québec Pharmacie* avec une mention comme telle en entête apparaît en septembre 1988 sous la plume de Martine Turenne, journaliste, et porte sur le grossiste McMahon-Essaim. Jacques Lefebvre signe un texte de type publireportage sur Michel Racine, président de Logimic, une société informatique, en novembre 1990.

En 1998, Apotex finance la publication répétée d'un publireportage sur le programme PACE, un programme de formation professionnelle en pharmacie. Si le publireportage a pour objectif de ne pas surreprésenter le contenu publicitaire dans la revue, tout en offrant des contenus objectifs signés par des auteurs crédibles, il ne profite pas nécessairement de tout le processus de révision et d'approbation des articles scientifiques. Par exemple, le publireportage sur le produit Beano® en 2000 fait réagir plusieurs pharmaciens. Amorcé dans les années 1990, le recours au publireportage comme source alternative de financement sera davantage pratiqué dans les années 2000 avec l'ajout plus régulier de suppléments à l'intérieur de la revue.

Québec Pharmacie : la référence en formation continue

À compter de 2003, la revue *Québec Pharmacie* cesse d'être publiée par les Publications Codex et change de propriétaire à deux reprises. Le transfert de la revue marque aussi un changement de vocation : de « reflet de la pharmacie québécoise », *Québec Pharmacie* devient « la référence en formation continue ». Malgré l'incertitude que le changement de propriétaire engendre, la revue a survécu et est accompagnée aujourd'hui d'une plate-forme Web qui, bien qu'elle ait contribué à la croissance et à la vitalité des échanges, a aussi eu un impact considérable sur le contenu de la revue pour éviter les doublons.

Nouveaux propriétaires et nouveaux modes de fonctionnement

En 2003, *Québec Pharmacie* est vendue à deux reprises à des intérêts privés. Le transfert de propriété d'une association professionnelle à un éditeur du secteur privé induit des changements dans les modes de fonctionnement et permet le déploiement des contenus sur diverses plates-formes.

Fil du temps (2003-2013)

2003	Entrée en vigueur du projet de loi 90 avec les ordonnances collectives
2003	Vente de la revue à Jacques Lafontaine de Pharmarketing inc.
2004	Vente de la revue à Rogers Communications
2006	Lancement du portail Profession Santé
2006	Abandon de la numérotation en continu des numéros au profit d'une numérotation croissante par numéro
2012	Départ d'Hélène Blanchette du poste de rédactrice en chef
2012	Nomination de Jean-François Guévin au poste de rédacteur en chef
2013	60 ^e anniversaire de <i>Québec Pharmacie</i> et refonte de la mise en forme graphique et du contenu; un cocktail souvenir est organisé et un numéro spécial est publié, incluant des portraits de rédacteurs en chefs, des témoignages vidéos, des numéros archivés et des articles complémentaires produits par l'équipe de Jean-François Bussièrès de l'URPP du CHU Sainte-Justine

Légende : CHU : Centre hospitalier universitaire

Deux changements de propriétaires en deux ans

Si la vente de *Québec Pharmacie* est envisagée depuis plus d'une décennie, ce n'est qu'en mai 2003 qu'une transaction est conclue avec Jacques Lafontaine, propriétaire de Pharmarketing Inc. Ce changement de gouverne est toutefois de courte durée et la revue est cédée à Rogers Communications en octobre 2004. L'entreprise, déjà propriétaire de la revue *L'Actualité pharmaceutique*, choisit de transformer la mission de *Québec Pharmacie* pour justifier son acquisition et le maintien de deux publications s'adressant à un même auditoire chez un éditeur. Il est alors convenu de faire de *Québec Pharmacie* une revue centrée sur la formation continue, d'une couverture à l'autre. Alors qu'auparavant seules *Les Pages bleues* étaient accréditées par l'OPQ pour les crédits de formation continue, dorénavant, toutes les chroniques d'un numéro sont admissibles au programme de formation continue.

Malgré cela, cette vente n'est pas sans créer des remous parmi les membres du comité de rédaction, inquiets de l'acquisition par une société de communications basée à Toronto d'une revue francophone qui, de surcroît, était produite par des pharmaciens pour des pharmaciens. Les craintes évoquées s'avèrent non fondées, et grâce au soutien de Caroline Bélisle, puis de Caroline Baril, le comité de rédaction et la revue peuvent compter sur deux collaboratrices qui défendent la vision et les intérêts de cette revue déjà cinquantenaire.

En octobre 2004, le comité de rédaction publie d'ailleurs l'adresse suivante aux lecteurs :

« À Québec Pharmacie, le comité de rédaction est fier d'avoir encore le « fun » et la « foi ». À travers toutes les aventures de son histoire, la mission de la revue de faire de la formation continue professionnelle et rigoureuse

s'est toujours poursuivie avec respect et loyauté envers vous, nos lecteurs. Maintenant intégré à l'équipe de Rogers Media, le comité de rédaction de Québec Pharmacie continue son travail avec ses responsables de chroniques et ses auteurs. Nous sommes enthousiastes à l'idée de continuer à vous offrir des articles de qualité et de relever de nouveaux défis, appuyés par une équipe de professionnels de notre profession. Québec Pharmacie, particulièrement au cours des 25 dernières années, en a été un témoin privilégié. Nous saurons ensemble, avec ingéniosité et dynamisme, travailler à promouvoir l'excellence de la pratique de la pharmacie au Québec¹²⁰. »

Refonte de l'image

À compter de janvier 2004, *Québec Pharmacie* change d'image. Un nouveau logo et un graphisme aéré visent à faciliter la lecture de la revue et à appuyer la qualité du contenu. Un nouveau sous-titre, *la revue de formation continue du pharmacien*, vient par ailleurs confirmer sa vocation de la revue dans ce domaine. À l'aube du 60^e anniversaire de *Québec Pharmacie* en 2013, l'équipe éditoriale et le comité de rédaction procèdent au rafraîchissement de la mise en page et du contenu de la revue. Un nouveau logo plus moderne, stylisé et mieux adapté à un usage multiplateforme, est adopté. Les chroniques existantes ont quant à elle été bonifiées pour y inclure, par exemple, le suivi de la pharmacothérapie, la documentation des dossiers et le conseil au patient. Des encadrés, un plus grand nombre de cas cliniques et des repères visuels permettent de localiser l'information plus rapidement. Enfin, chaque article comprend désormais les objectifs d'apprentissage dans son introduction¹²¹. Tous les articles comportent désormais la déclaration des conflits d'intérêts ou de sources de financement.



Page couverture de novembre-décembre 2004



Page couverture de février-mars 2013

Québec Pharmacie fête son 50^e anniversaire

Le 50^e anniversaire de *Québec Pharmacie* est souligné tout au long de l'année 2003 dans les pages de la revue. Deux pages souvenirs sont incluses dans chacun des numéros afin d'illustrer, par période de cinq ans, des extraits du contenu de la revue, tant au niveau éditorial, que scientifique ou publicitaire. Dans son éditorial de janvier 2003, Hélène Blanchette écrivait :

« Certains sujets de discussion d'il y a 50 ans sont toujours d'actualité : notre place sur l'échiquier de la santé québécoise, les spécialités en pharmacie, le rôle du pharmacien. Notre profession arrive maintenant à un tournant. (...) Je crois que nous avons la responsabilité sociale et professionnelle d'offrir à nos patients notre savoir, notre savoir-faire et notre savoir-être. Des soins pharmaceutiques au droit de prescrire, en passant par le droit de propriété, voilà les grands défis de l'an 2003. Mais il y a surtout, sans égard à notre milieu de pratique – pharmacien de quartier, hôpital, université, industrie ou association – la fierté d'appartenir à une profession en mouvement¹²² ».

Dans le cadre du cinquantenaire, les profils de pharmaciens bâtisseurs de la profession et qui ont contribué au développement de la revue sont présentés par le pharmacien Georges Roy. André Archambault, Raymond Chevalier, Yves Comtois, Jacques Gagné, Yves Gariépy, Diane Lamarre, Gilles-A. La Rocque, Pierre-Paul Leblanc, Janine Matte, J.-Auguste Mockle, Monique Richer, Régis Vaillancourt, Claude Vezeau, se sont tous confiés à Georges Roy pour relater leurs souvenirs et impressions sur le développement de la revue et de la pratique. Deux étudiantes, Julie Savard et Suzie Lavallée, y racontent pour leur part leur expérience à titre de responsable de la Page étudiante.

Un supplément de 60 pages intitulé *La pharmacie de demain* est aussi publié à cette occasion pour porter aussi un regard sur l'avenir dans un contexte où l'adoption de la Loi 90 (refonte du Code des professions) provoque une réflexion sur la pratique. Plusieurs pharmaciens occupant des postes-clés dans le domaine pharmaceutique sont interrogés pour identifier les principaux enjeux en pharmacie. Normand Bonin, président de l'AQPP, Jean-Yves Julien, président de l'OPQ, Claude Mailhot, vice-doyenne à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, Monique Richer, doyenne de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, Jacques Gagné, ancien doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, et Linda Vaillant, directrice général de l'A.P.E.S., y traitent respectivement des défis à relever en pharmacie communautaire, de l'importance de mettre le patient au cœur de la pratique, du programme de doctorat professionnel sur le point d'être implanté dans les deux facultés de pharmacie, le rôle futur du pharmacien dans le suivi de la pharmacothérapie des patient et de la reconnaissance de la spécialisation en pharmacie.

[illegible]

Publication d'un article de la chronique À votre service sans ordonnance en septembre 2013

Mutation du comité de rédaction

Si le comité de rédaction de *Québec Pharmacie* a constitué un lieu d'échanges dynamique et prisé par ses membres au cours des années 1980 et 1990, force est de constater que sa portée change au fil des années. La prise en charge de la revue par l'équipe éditoriale de Rogers Communications, combinée à l'essor des nouvelles technologies qui facilitent les échanges à distance et à une pénurie persistante de pharmaciens depuis le début de la décennie 2000, fait en sorte que le rôle du comité de rédaction dans le processus décisionnel se transforme. Au fil des ans, le comité de rédaction, dont les réunions en présence physique se font plus rares, est principalement composé de collaborateurs responsables de réviser les articles soumis dans la chronique dont ils sont responsables. La majorité des échanges se font désormais par courriel.

Si le contenu de la revue était essentiellement sous la gouverne du comité de rédaction au cours des précédentes décennies, peu importe les revenus publicitaires générés et la rentabilité de chaque numéro, les années deux mille sont marquées par une plus grande adéquation entre le financement et la capacité de publier les articles soumis et révisés. Ainsi, la diminution des revenus publicitaires vécue au cours de la dernière décennie rend nécessaire le report de la publication de certaines chroniques. Si l'éditorial et les *Pages bleues* sont publiés dans chacun des

numéros, la plupart des autres chroniques profitent de pauses et certains articles soumis sont publiés avec davantage de délais. À compter de 2009, seulement huit numéros par année sont publiés et le nombre de pages pour chacun des volumes ne cesse de diminuer pour passer de 889 en 2004 à 448 en 2012. On retrouve ci-dessous un profil numérique du nombre de numéros et du nombre total de pages par années pour certaines années cibles.

Publicité quand tu nous tiens ...

Au cours de la dernière décennie, la publicité s'est passablement diversifiée dans la revue. IMS Canada, une société qui analyse et vend notamment des données relatives à la prescription de médicaments au pays, propose des publicités mettent en valeur le profil d'utilisation de certaines classes thérapeutiques. Alors que la thématique de gestion thérapeutique est en essor, afin de contribuer à l'utilisation optimale des médicaments dans le réseau de la santé, un supplément en gestion thérapeutique est publié chaque année à partir de 2008. Quelques sociétés achètent et rédigent des publireportages corporatifs, notamment Uniprix et Genpharm. Cette diversification de la publicité amène aussi de nouveaux annonceurs (p.ex. Conseil consultatif de publicité pharmaceutique, Société canadienne de thoracologie, Cercle du Doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, Fondation canadienne pour la pharmacie, Tourisme Toronto, Purolator, Subaru, Élitis, etc.). Pfizer commandite une série de publireportages sur l'information pharmaceutique au Québec, et Merck Frosst, des publireportages sur la chaîne thermique. Certains fournisseurs profitent de l'espace accordé à la publicité pour informer les pharmaciens de nominations et de gagnants de certains prix (p.ex. : Prix Hygie, Prix de l'Apothicaire, etc). Enfin, certains fabricants proposent des publicités corporatives afin de mettre en valeur leur image, leurs services et leur personnel (p.ex. : Pfizer, Pharmascience, Sandoz).

Si le contenu des publiereportages ne fait l'objet d'aucune révision ou approbation par le comité éditorial, il est généralement sous la plume de pharmaciens canadiens anglais (avec traduction en français) et contribuent à la genèse de revenus, compromis peut-être inévitable pour assurer la survie de la revue. La plupart des publiereportages sont joints à l'envoi postal de la revue, sans être intégré comme tel dans le numéro paginé.

Repositionnement de la revue et nouvelles sources de données

Avec la mise en ligne du portail Profession Santé mais aussi l'accès étendu au contenu scientifique en ligne, *Québec Pharmacie* doit se repositionner au cours des années 2000. Ainsi, au fil des ans, le contenu touchant aux actualités et toute autre

Évolution de la revue entre 1954 et 2011

Variables	1954	1967	1976	1984	1988	1996	1999	2003	2008	2011
Nombre total de numéros publiés	12	12	8	12	9	10	10	10	11	8
Nombre total de pages publiées	66	n.d.	188	496	600	1098	1022	814	680	448

chronique dont la portée est moins clinique ou scientifique sont transférés sur le portail Profession Santé, sans oublier que la revue *L'Actualité pharmaceutique* a pour mission première de relater les nouvelles touchant le domaine de la pharmacie.

Profession Santé

En 2006, Rogers lance le *Mon portail pharmacie.ca*, renommé Profession Santé l'année suivante, qui permet de compléter les activités de formation continue en ligne¹²³. Ce portail web complet s'adresse aux médecins, pharmaciens, infirmières et gestionnaires et donne accès à ses abonnés aux revues *l'Actualité Pharmaceutique*, *Québec Pharmacie*, dans sa version francophone, et *Pharmacy Practice* et *Drugstore Canada* dans sa version anglophone, entre autres.

Le portail présente des nouvelles d'actualités, des blogues de journalistes et de pharmaciens (p.ex. : Hélène Blanchette, pharmacienne communautaire, Marc Parent, pharmacien hospitalier, Nicolas Dugré, pharmacien hospitalier, Marie-Lyne Thériault, assistante-technique en pharmacie, Christian Leduc, journaliste), des outils cliniques et de gestion, des outils de formation et d'évaluation, des outils d'échanges (i.e. : forum, opinions), des ressources documentaires (p.ex. personnel technique, interprofessionnalisme, clinique, technologies, emplois/services,) et un calendrier des événements professionnels par catégories de lecteurs. Compte tenu de l'accès protégé par mot de passe, le contenu n'est généralement pas indexé par les moteurs de recherche en ligne.

Si l'arrivée d'un tel site répond à un besoin certain des pharmaciens et assistants-techniques en pharmacie, elle constitue un défi pour *Québec Pharmacie* qui doit demeurer la source fiable de renseignements pertinents à l'exercice de la pharmacie au Québec et au Canada.

Quand l'actualité ne nous lâche pas ...

L'éditorial de la revue est un bon baromètre de l'actualité pharmaceutique. La rédactrice Hélène Blanchette n'hésite pas à prendre des exemples de l'impact du projet de loi 90 et des

nouvelles activités réservées au pharmacien, de la crise des ristournes et de la refonte du Code de déontologie des pharmaciens, du nouveau doctorat professionnel en pharmacie (i.e. Pharm. D.), des ruptures d'approvisionnement de médicaments, de la contrefaçon, du projet de loi 41 et des nouvelles activités réservées, etc. Le recours à la métaphore, à l'humour, à l'antithèse ou même au sarcasme n'est pas exclu, question de faire réfléchir les pharmaciens.

éditorial

Touche pas à mes pétunias ! (suite)

J'habite un quartier très agréable dans la montagne, développé il y a une quarantaine d'années. Les maisons y sont bien espacées, les arbres sont immenses et les terrains bien aménagés. Tous mes voisins entretiennent avec amour et fierté leurs plates-bandes. L'an dernier, ma voisine de droite a planté de nouveaux hostas et des fougères sous son maronnier et ma voisine d'en face a refait ses paliers de bois. Quant à moi, je suis assez fière de ma climatisée toute mauve qui grimpe près de ma porte d'entrée, d'un magnifique pommier qui se couvra de fleurs roses dans quelques semaines et, bien sûr, de mes pétunias (éditorial de juin 2004).

Mes voisines et moi échangeons parfois des informations pour guider nos arbres et nos fleurs en santé. Nous avons toutes notre spécialité : type d'engrais, produits pour enrayer les maladies, instruments dernier cri pour se débarrasser des mauvaises herbes. Mais il ne nous viendrait jamais à l'idée d'aller essayer notre nouveau truc directement sur le champ de la voisine...

Le chantier Bernier, qui nous a donné la loi 90 modifiant les champs d'exercice de 11 professions de la santé, n'avait pas pour but de permettre à tout le monde d'aller jouer sur le terrain du voisin. La vision du législateur était de promouvoir le travail interdisciplinaire respectant le champ d'exercice de chacun pour mieux rendre des services à la population du Québec. Or, on assiste présentement à une guerre de territoire : certains mettent des barbelés sur leur frontière, empêchant toute intrusion mais aussi toute visite de courtoisie. D'autres s'installent en toute impunité au-delà de leur ligne, grignotant sans remords le terrain des autres, se targuant même de pouvoir mieux l'entretenir.

Chaque professionnel a des compétences, acquises par une formation particulière liée à l'exercice de sa discipline. Par exemple, les médecins sont formés sur une période allant jusqu'à 7 ans (parfois 10 ans pour les spécialistes) pour diagnostiquer et traiter toute déficience de la santé d'un être humain et établir un plan de traitement. Les infirmiers et infirmières sont formés notamment pour évaluer la condition physique d'un patient, exercer une surveillance clinique et ajuster le plan thérapeutique infirmier. Leur formation varie d'une technique réussie au niveau collégial à un baccalauréat. Et nous, les pharmaciens, sommes formés durant quatre années universitaires, et même cinq pour ceux qui poursuivent aux programmes de maîtrise, à prodiguer des soins et des services pharmaceutiques avec la responsabilité de surveiller la pharmacothérapie des patients.

Je n'essaierai pas de faire des diagnostics, ce n'est pas mon champ de compétence. Mais si je connais les objectifs de traitement, je pourrai mieux

conseiller mon patient. Je ne commencerai pas à monitorer tous les signes vitaux de mes patients, mais si j'ai plus d'informations sur la réaction d'un patient à un traitement, je pourrai mieux évaluer la pharmacothérapie et ajuster la médication en conséquence.

Les médicaments, les soins pharmaceutiques, l'ajustement et la possibilité de débiter un traitement selon une ordonnance (au sens de la loi 90), c'est mon champ d'exercice. Je préfère penser que la prétention de certains professionnels à pouvoir faire mon travail résulte d'une incompréhension du rôle, des compétences et des responsabilités des pharmaciens. Mais outre sur la délimitation prévue par la loi, on peut s'interroger sur la formation requise pour poser ses actes. Quand on connaît toutes les subtilités derrière un ajustement de warfarine, pour ne prendre que cet exemple particulier, qui vont d'une modification au régime alimentaire à une interaction médicamenteuse, on s'aperçoit bien que c'est plus complexe qu'on peut le penser.

Au-delà du langage législatif de la loi 90 qui semble parfois loin des soins, il y a l'intention claire de tisser des liens entre les professions, de mieux communiquer, de partager les informations dans le respect des compétences et de la formation de chacun et non pas de donner plus de pouvoir à une seule profession.

Ce qui devrait conduire toutes les actions présentement serait de trouver des moyens pour arrimer nos nouveaux horizons. Certains devront peut-être reculer et prendre un nouveau départ. Les débats corporatistes peuvent devenir des obstacles dans l'évolution d'une société. À vouloir garder ses voisins à distance, on s'isole. En empiétant sur le terrain des autres, on fait preuve d'irrespect.

Nous connaissons notre territoire, notre champ d'exercice, soyons vigilants et faisons respecter nos frontières. Les patients doivent redevenir le centre de toutes nos préoccupations et de toutes les professions. La population du Québec mérite des champs en santé, avec de beaux pétunias... sans mauvaises herbes.

Hélène

éditorial

D'hiver

Une chronique d'hiver, sans cependant vous présenter une page blanche comme la neige (qui ne l'est plus autant qu'avant). Je vous présente quelques définitions, parfois farfelues.

Ajuster : Bien arranger un vêtement. Rendre juste. Être juste. Agir avec justesse dans l'établissement de la pharmacothérapie la plus appropriée pour un patient.

APES : Association des pharmaciens qui encouragent la spécialité.

Apprécier : Estimer à sa juste valeur une personne de belle prestance. Évaluer l'état clinique d'un patient.

Article 17 : Article qui précède l'article 18. En numérotique, $1 + 7 = 8$, chiffre associé à l'argent. Aucun rapport avec l'exercice de la pharmacie cependant. Article fondamental de la Loi sur la pharmacie pour la pratique renouvelée en pharmacie. Article que tous les pharmaciens devaient avoir lu au moins une fois.

Automatisation : Ajouter des tomates sur une pizza. Installer dans une pharmacie des machines qui vont permettre au pharmacien d'exercer pleinement tout en réduisant les risques de l'épuisement professionnel.

Carte Air miles : Carte bleue qui permet d'échanger des points contre des médicaments ou des voyages.

Déontologie : Vieux terme déjà défini. On parle plus de son synonyme, la déontologie, dont la nouvelle bible sera publiée en 2007.

Dirigisme : Influence de l'état sur l'économie. Permettre au pauvre client de faire l'économie de la réflexion du choix de son pharmacien.

Épuisement professionnel : Effet indésirable de la pénurie. Conflaire de l'épuisement personnel, parce que derrière tout professionnel, il y a peut-être une femme, mais il y a aussi une personne. Se produit chez les professionnels qui n'ont aucun plaisir dans leurs tâches, qui exécutent sans avoir le temps de réfléchir, et surtout chez ceux qui ne peuvent se ressourcer.

Initier : N'est pas synonyme d'initiation dont la connotation érotique titille certains. S'applique à une mesure associée à la thérapie médicamenteuse.

Interdisciplinarité : Exercer entre deux disciplines. Une qui voit le patient comme ça et une autre qui voit le patient comme ci. Les ci et les ça forment un triangle dans lequel on visualise le patient. Fait aussi le partage de compétences.

Intérimaire : Qualificatif à la mode chez nos doyens. Se dit de personnes qui ont le courage de diriger nos facultés sans les affaiblir.

Nouvelles ordonnances : Ce qu'un pharmacien qui en reçoit trop ne veut plus recevoir. Comme il ne peut faire comme les médecins qui n'acceptent plus de nouveaux patients, le risque d'épuisement professionnel est élevé.

L'œuf ou la poule : Vieux problème complètement inutile. Offrir des services avant d'être payé, ou être payé avant d'offrir des services, on ne saura jamais ce qui est préférable. Par contre, on sait très bien qu'un œuf, ça bogue pas beaucoup tout seul et qu'une poule a au moins le mérite d'avancer.

Ordonnance collective : Autorisation de s'occuper pleinement de plein de patients.

Ordonnance individuelle : Autorisation de s'occuper pleinement d'un patient.

Patient : Individu qui comprend que l'exercice entier de la pharmacie n'est pas basé sur la vitesse de sortie de son médicament.

Pharmacien communautaire : Sorte de pharmacien. Personne qui exerce la pharmacie dans un endroit où les patients viennent la rencontrer.

Pharmacien d'établissement : Sorte de pharmacien. Personne qui exerce la pharmacie dans un endroit où elle va rencontrer les patients.

Pierre Ducharme : Futur prix Nobel de la pharmacie, reconnu pour son engagement exemplaire, sa diplomatie assurée, sa passion de la vérité et ses connaissances encyclopédiques de l'histoire contemporaine de la pharmacie. Auteur de la phrase : « c'est le médecin qui tient le crayon ».

Publicité : Activité médiatique traditionnelle qui consiste à ne pas dire que le pharmacien est un professionnel de la santé qui fait la surveillance de la pharmacothérapie. Cependant, un modèle nouveau est apparu récemment, qui pose beaucoup de questions.

Site non traditionnel : Endroit utilisé par certains UDI pour s'injecter une drogue. Endroit que certains fonctionnaires veulent utiliser pour injecter. Dans les deux cas, problèmes assurés.

Spécialiste : Un pharmacien ordinaire qui a des connaissances extraordinaires sur un ou plusieurs sujets. Titre conféré en 2007 probablement.

Jean-François

Québec Pharmacie vol. 54, n° 1, janvier 2007 3

Éditorial de Jean-François Guévin publié en janvier 2007.

Une véritable revue scientifique

Le pari formulé dans les années 1980 d'offrir une revue de plus en plus scientifique afin de répondre aux besoins de formation continue des pharmaciens est pleinement gagné dans les années 2000. Contrairement aux revues indexées sur Pubmed, les articles publiés dans les revues professionnelles sont souvent sollicités par les responsables de chroniques. Cette pré-sélection des auteurs permet de sélectionner des manuscrits de qualité et améliore les chances que les recommandations aux auteurs et les délais proposés soient respectés.

Les Pages bleues demeurent la chronique phare de la revue au cours des années 2000. De sa création jusqu'en 2013, pas moins de 250 sujets ont fait l'objet de revues de littérature substantielle par un ou plusieurs pharmaciens. Les auteurs, recrutés au sein de la communauté pharmaceutique québécoise, ont généralement un intérêt pour le sujet ciblé et sont des experts dans ce domaine. Cette expertise a été acquise au fil du temps, en se tenant à jour et en prodiguant des services et des soins pharmaceutiques de qualité aux patients communautaires ou en établissement de santé. Les thématiques traitées portent sur le traitement des affections (p.ex. de l'acné vulgaire, des

éditorial

Les sceptiques seront con-fon-dus, oh quel beau «dus» !

Le Capitaine Bonhomme a hanté mes retours d'école. Parfois, il me faisait peur. Ses aventures imaginaires m'entraînaient dans des horizons lointains peuplés de méchants plus grands que nature, dont il finissait toujours par triompher, nous laissant confondus. Sa phrase célèbre a survécu au temps, à l'émission et au personnage.

Ces temps-ci, il y a quelques sceptiques dans notre profession. Ils pensent entre autres que les pharmaciens ne sont pas intéressés par l'application du nouvel article 17, qu'ils n'auront jamais le temps de l'intégrer dans leur pratique et que, pire encore, ils n'ont pas les capacités...

Lorsqu'en 1974 le législateur a instauré l'obligation de tenir un dossier-patient, il a fallu plusieurs années et bien des formations pour convaincre et faire en sorte que tous les doutes tombent face à ces changements importants. Aujourd'hui, on le sait, il serait impensable de pratiquer autrement et nous faisons bien des jaloux chez nos cousins français entre autres.

Depuis l'instauration de stages supervisés durant la quatrième année du bac, plus de 630 pharmaciens sont devenus cliniciens associés dans la région de Montréal. Dans la région de Québec, il y a 137 superviseurs en milieu hospitalier et 100 en milieu communautaire dans 73 milieux de stage communautaires. Tous ces pharmaciens ont suivi des cours de perfectionnement en communication et en évaluation.

Lorsque le droit de prescrire la contraception orale d'urgence a été donné aux pharmaciens, 4000 d'entre eux se sont inscrits en deux mois afin de recevoir la formation nécessaire pour évaluer et prescrire, en tenant compte autant des paramètres pharmacologiques que légaux.

Au 15 décembre 2005, 700 pharmaciens auront suivi la formation sur le protocole d'anticoagulation élaboré conjointement par l'Ordre des pharmaciens et le Collège des médecins. Et plusieurs autres attendent avec impatience la deuxième série de la formation.

Dans la région de Montréal, de Saint-Lin-Laurentides à Saint-Jean-sur-Richelieu, en passant par le Grand Montréal, 107 pharmaciens œuvrant dans 55 pharmacies ont accepté de participer à l'étude TEAM. Cette étude évaluera

l'efficacité et l'innocuité d'un suivi conjoint médecin-pharmacien pour les patients dyslipidémiques. Les pharmaciens impliqués dans cette étude auront à demander les tests de laboratoire appropriés et à ajuster les doses de statines selon l'ordonnance du médecin traitant.

Notre profession a toujours su relever les défis. Elle l'a fait parce qu'il y a eu des pharmaciens impliqués dans les syndicats professionnels ou à la corporation professionnelle qui ont fait la promotion du rôle du pharmacien, qui ont participé à des comités au ministère de la Santé, qui ont établi des contacts avec les autres professionnels de la santé, qui ont négocié des ententes. Nos universités ont aussi participé à la mouvance de notre profession en anticipant les besoins de la société, en ajustant les cours aux nouvelles réalités et en travaillant maintenant au rehaussement du programme universitaire.

Mais si notre profession a su relever ces défis, c'est aussi, et peut-être surtout, parce que des pharmaciens sur le terrain, dans leur milieu de pratique, ont intégré peu à peu dans leur quotidien tous ces changements en s'imposant doucement mais avec détermination. Ils ont suivi des cours, amélioré leur formation, mis au point des outils. Ils l'ont fait avec cœur, à leur rythme, en s'adaptant à leur environnement, en mettant comme toujours leurs patients au centre de leur pratique.

Il est vrai que la loi 90 est complexe d'application. Elle implique plusieurs professionnels qui en ont tous leur propre interprétation. Mais elle définit clairement un nouveau cadre pour notre profession, qui nous permet de mettre encore plus notre expertise professionnelle au service de la population. Il faut nous l'approprier, l'intégrer à notre pratique, et nous imposer dans nos milieux comme des partenaires incontournables. C'est sur le terrain qu'il faut bouter. On l'a fait à la fin des années 1970, nous le ferons encore aujourd'hui.

Et alors, les sceptiques seront confondus, dus, dus, oh quel beau «dus» !!

Hélène

Québec Pharmacie vol. 53, no 1, janvier 2006 3

Éditorial d'Hélène Blanchette publié en janvier 2006

troubles thyroïdiens, des troubles du comportement associés à la démence, de phobie sociale, d'hormonothérapie substitutive, de syndrome de côlon irritable, de pneumonie acquise en communauté, etc.), mais aussi leur prévention (p.ex. : prévention du cancer du sein, thromboprophylaxie périopératoire) ou de spécialités pharmaceutique (p.ex. : formulations orales ne pouvant être coupées ou écrasées, toxidermies induites par les médicaments, thrombopénie induite par l'héparine, etc.).

Outre les *Pages bleues*, plusieurs chroniques contribuent à la mise à jour des connaissances des pharmaciens. Depuis l'acquisition de la revue par Rogers Communications en 2004, toute les chroniques scientifiques de la revue sont désormais accréditées par le programme de formation continue de l'OPQ. La chronique. *Avez-vous entendu parler de ...* brosse un portrait intéressant de l'innovation pharmaceutique qui guette le pharmacien au quotidien. Par exemple, la chronique a fait le point sur le Tracleer®, l'Atacand® et l'Arixtra® en 2003, le Straterra® et le Forteo® en 2005, le Macugen® et le Lyrica® en 2007, le Campral® et le Volibris® en 2011, etc.

Afin de mieux cerner l'évolution de la pratique pharmaceutique, *Québec Pharmacie*, sous la gouverne de Rogers, mène une

enquête pancanadienne sur les tendances en pharmacie communautaire. Cette enquête, soutenue financièrement par l'industrie pharmaceutique, est publiée comme supplément papier pendant quelques années avant d'être offerte exclusivement sur Profession Santé, en pièces détachées sur une période de quelques semaines¹²⁴.

A propos de la formation continue

Bien que l'offre de formation continue se diversifie au cours des années 2000, avec des formations de chaînes et bannières (p.ex. : Académie Jean Coutu), les journées de formation de plusieurs hôpitaux (p.ex. : CHUM, Institut de cardiologie de Montréal, Hôpital du Sacré-Cœur, CHU Sainte-Justine, CHU de Sherbrooke, etc.), les pharmaciens continuent de faire confiance à *Québec Pharmacie* et une majorité des crédits de formation continue qu'ils obtiennent auprès de leur ordre professionnel provient de la réponse aux questionnaires de formation continue de la revue.

Et un dernier mot sur ses rédacteurs en chefs

Rédacteurs en chef de <i>Québec Pharmacie</i>	
Georges Chalifoux	1953-1972
Jean-Paul Pépin	1972-1973
Georges Roy	1973-1975
André Bédard	1975-1977
Olivier Vaillancourt	1980-1981
Claude Vezeau	1981-1984
Diane Lamarre	1984-1986
Lucie Thibault	1986-1987
Lucie Legault	1987-1988
Raymond Chevalier	1988-1991
Manon Lambert	1991-1994
Diane Blais	1994-1996
Monique Richer	1996-1999
Judith Choquette	1999-2002
Hélène M. Blanchette	2002 à 2012
Jean-François Guévin	2012-auj.

Conclusion

Pour un grand nombre de pharmaciens québécois, *Québec Pharmacie* a représenté au fil des ans un outil de formation incomparable, le seul, pendant longtemps, qui leur était disponible en français. Parmi les témoignages entendus au fil de ce projet, il a été relaté à maintes reprises à quel point la revue a contribué à la mise à jour des connaissances des pharmaciens. Jeunes et moins jeunes conservaient les articles qui les intéressaient, et plus d'une page a été arrachée pour être

précieusement conservée pour référence. Les articles qui y étaient publiés étaient même utilisés par les professeurs des facultés de pharmacie pour donner leur cours. Nous avons même entendu dire que la réception des exemplaires de la revue dans les salles de cours provoquait une frénésie certaine chez les étudiants emballés à l'idée de posséder cet outil si respecté. À l'aube du 60^e anniversaire de *Québec Pharmacie*, son rédacteur actuel, Jean-François Guévin, se remémore, à quel point la revue était appréciée :

« Je me rappelle qu'on en a déchiré des pages, pour mieux les placer dans nos notes de cours, que des professeurs s'en inspiraient pour donner leur classe et que des recueils boudinés faisaient grand appel aux pages de notre Belle. On a même montré à quel point ce qu'elle disait était vrai, en faisant monter les auteurs aux barricades des données probantes, en les mettant devant nous pour vaincre les athées du rôle du pharmacien. »¹²⁵

Cette mise en valeur de l'histoire de *Québec Pharmacie*, nous a confortés dans l'idée que cette revue est incontournable et qu'elle doit poursuivre son développement, et ce pour plusieurs raisons. Une revue professionnelle comme elle est devenue est un lieu d'expression scientifique essentiel au transfert de connaissances pour les pharmaciens québécois, mais aussi un lieu nécessaire pour favoriser la culture scientifique, la recherche documentaire, l'utilisation des meilleures preuves et la rédaction. Si *l'Actualité pharmaceutique* est aussi nécessaire, parce qu'elle renseigne sur les enjeux et les débats de la profession, parce qu'elle informe sur les nouveautés et donnent la parole aux gens, *Québec Pharmacie* demeure la référence scientifique pour tous les pharmaciens. Non seulement *Québec Pharmacie* a contribué significativement au maintien de la compétence et continue de le faire, mais cette revue constitue un lieu privilégié d'expression scientifique pour les pharmaciens francophones du Canada et particulièrement du Québec. Il est essentiel que ce lieu d'expression continue d'exister, parce que le développement d'une profession, repose notamment sur sa capacité de réflexion et de rédaction scientifique.

Cette recherche sur l'histoire de la revue met en aussi en évidence plusieurs enjeux auxquels seront confrontés l'éditeur, le comité de rédaction et le lectorat. Au fil des décennies, la rentabilité est un objectif perpétuel difficile à atteindre compte tenu de l'évolution du marché pharmaceutique. Il apparaît nécessaire d'envisager une diversification de la publicité afin d'assurer des revenus suffisants pour une publication régulière de toutes les chroniques jugées pertinentes. En pensant

rentabilité, il est risqué de ne proposer que des chroniques et des sujets populaires, menaçant parfois l'innovation, l'évolution, la différence ou l'effort! *Québec Pharmacie* doit demeurer un pionnier des connaissances et de son transfert utile aux pharmaciens et autres parties prenantes.

Relecteur : Aucun.

Références

- ¹ Archives des Éditions Rogers. Payette PE. L'ancêtre de Québec Pharmacie et son évolution (1953-1986).
- ² Baisse générale en pharmacie : 10,6%... pour les trois premiers mois 1954. *Bulletin APDM* 1954; no 21 :4.
- ³ En italique dans le texte original. Chalifoux G. Rapport du président. *Bulletin APDM* 1954; no 24 :9.
- ⁴ Chalifoux G. L'APDM va de l'avant. *Bulletin APDM* 1954; no 21 : 1. Le programme complet est par ailleurs publié dans les numéros d'octobre et de novembre 1954.
- ⁵ Chalifoux G. Rapport annuel du président. *Bulletin APDM* 1955; no 36 :3.
- ⁶ Johanne Collin mentionne que tout au long de son existence, l'APDM ne recrute pas plus du tiers des pharmaciens propriétaires de la province. Collin J. *Changement d'ordonnance. Mutations professionnelles, identité sociale et féminisation de la profession pharmaceutique au Québec, 1940-1980*. Montréal : Les Éditions du Boréal, 1995, p. 67.
- ⁷ *Bulletin de l'APDM-PQ* 1957 55 :4.
- ⁸ Levaque JC. 20^e assemblée générale annuelle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1959; no 75 :9-10.
- ⁹ Payette PE. Les temps sont plus ardues mais... *Bulletin de l'APDM-PQ* 1960; no 81 :2.
- ¹⁰ Collin J. *Changement d'ordonnance. Mutations professionnelles, identité sociale et féminisation de la profession pharmaceutique au Québec, 1940-1980*. Montréal : Les Éditions du Boréal, 1995, p. 111-112.
- ¹¹ Chalifoux G. Éditorial. *Bulletin spécial de la Semaine nationale de pharmacie de l'APDM-PQ* 1958; numéro spécial Semaine de la pharmacie :2.
- ¹² Chalifoux G. Éditorial. *Bulletin spécial de la Semaine nationale de pharmacie de l'APDM-PQ* 1959; numéro spécial Semaine de la pharmacie :2.
- ¹³ Beauchemin G. Le président vous parle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1961; no 87 :2.
- ¹⁴ Certains de nos fabricants et fournisseurs sont-ils sérieux? *Bulletin de l'APDM-PQ* 1959; no 72 :2.
- ¹⁵ Chez nos fabricants et fournisseurs. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1961; no 87 :7.
- ¹⁶ *Idem*.
- ¹⁷ Beauchemin G. Le président vous parle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1962; no 91 :2.
- ¹⁸ Collin J, Béliveau D. *Histoire de la pharmacie au Québec*. Montréal : Musée de la pharmacie du Québec, 1994, p. 279-280.

Financement : Groupe Santé, Rogers Media.

Conflits d'intérêts : Jean-François Bussièrès, est membre du comité de rédaction de Québec Pharmacie (1988-2003, 2008-auj.)

- ¹⁹ Beauchemin G. Le président vous parle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1961; no 88 :2.
- ²⁰ Beauchemin G. Le président vous parle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1961; no 90 :2.
- ²¹ Beauchemin G. 23^e assemblée générale annuelle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1962; no 99 :6.
- ²² Beauchemin G. Le président vous parle. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1961; no 84 :2.
- ²³ Les autorités de la maison Squibb sont terriblement occupées. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1961; no 85 :5.
- ²⁴ Archives de l'AQPP. La voix du grossiste. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1962; 93 :5.
- ²⁵ Roy G. rencontre – Auguste Mockle, pharmacien. *Québec Pharmacie* 2003 (mars); 50 (3) :160.
- ²⁶ *Bulletin de l'APDM-PQ* 1963; 103 :6.
- ²⁷ Payette PE. On nous fait un doux reproche. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1962; no 97 :12.
- ²⁸ Gingras JL. Votre association en marche. *Bulletin APDM-PQ* 1964; no 114 :8.
- ²⁹ Lemoine G. Prix d'achat...Prix de vente. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1964; no 112 :18.
- ³⁰ Le Chercheur. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1963; no 107 : 12.
- ³¹ Lord D. Réflexions sur l'APDM. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1963; 100 :11.
- ³² Chalifoux G. Observations du rédacteur. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1963; 101 :11.
- ³³ Archives de l'AQPP. Chalifoux G. L'importance d'un nom dynamique. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1966; no 141 :7.
- ³⁴ Ouellet R. « Deux artisans discrets de Québec Pharmacie ». *Québec Pharmacie* 1973; no 221 :12.
- ³⁵ Chalifoux G. L'importance d'un nom dynamique. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1966; no 141 :7.
- ³⁶ Ouellet R. « Deux artisans discrets de Québec Pharmacie ». *Québec Pharmacie* 1973; no 221 :12; Chalifoux G. Un nouveau nom pour le Bulletin. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1966; no 142 :7; Payette PE. Quand je parle pour parler...*Québec Pharmacie* 1980; 27(10) :12.
- ³⁷ Chalifoux G. Je vous présente... *Québec Pharmacie* 1967; no 146 :5.
- ³⁸ Lemoine G. *Québec Pharmacie* 1967; no 146 :3.
- ³⁹ Chalifoux G. Comme avant, Québec Pharmacie répondra à vos attentes. *Bulletin de l'APDM-PQ* 1967; no 145 :4.
- ⁴⁰ Vaillancourt O. « Horizon économique en pharmacie ». *Québec Pharmacie* 1967; no 152 :3.
- ⁴¹ Le Chercheur. *Québec Pharmacie* 1967; no 154 :30.

- ⁴² Chalifoux G. Merci...Merci...Merci... *Québec Pharmacie* 1967; no 152 :5.
- ⁴³ Chalifoux G. C'est le moment de nous le dire. *Québec Pharmacie* 1968; no 163 :5.
- ⁴⁴ Lord D. « En avant Québec Pharmacie! ». *Québec Pharmacie* 1969; no 177 : 15.
- ⁴⁵ Chalifoux G. « Un autre pas en avant ». *Québec Pharmacie* 1971; no 193 :7.
- ⁴⁶ Roy G. Rencontre-Yves Comtois, pharmacien. *Québec Pharmacie* 2003; 50 (5) :335.
- ⁴⁷ Vaillancourt O. C'est dans la tourmente qu'on apprécie le phare! *Québec Pharmacie* 1967; no 151 :3.
- ⁴⁸ Chalifoux G. Le ministère des Postes se lance à la curée contre les revues d'associations. *Québec Pharmacie* 1969; no 170 :5.
- ⁴⁹ Rapport du secrétaire. *Québec Pharmacie* 1969; no 179 :17.
- ⁵⁰ Lemoine G. Renouveau. *Québec Pharmacie* 1971; no 194 :10.
- ⁵¹ 1973 sera l'année de Québec Pharmacie. *Québec Pharmacie* 1973; no 217 :7.
- ⁵² Promouvoir la pharmacie communautaire. *Québec Pharmacie* 1973; no 217 :7.
- ⁵³ Roy G. Québec Pharmacie dans sa 20^e année. *Québec Pharmacie* 1973; no 217 : 9.
- ⁵⁴ Roy G. Kevadon, vous souvenez-vous? (11^e épisode). *Québec Pharmacie* 1975; no 249, p.16.
- ⁵⁵ Roy G. Bilan. *Québec Pharmacie* 1975; no 245 :5.
- ⁵⁶ Roy G. Pourquoi ce retard...? *Québec Pharmacie* 1974; no 238 :12.
- ⁵⁷ *Idem*.
- ⁵⁸ Roy G. Bilan. *Québec Pharmacie* 1975; no 245 :5.
- ⁵⁹ Roy G. Rencontre – Yves Gariépy, pharmacien. *Québec Pharmacie* 2003; 50 (9) :659.
- ⁶⁰ *Bulletin d'information de l'A.P.E.S.* 1975; 8 (7) :2.
- ⁶¹ Archives des Éditions Rogers. Payette PE. Historique du nouveau Québec Pharmacie. 1986; Roy G. Yves Comtois, pharmacien. *Québec Pharmacie* 2003; 50 (5) :335.
- ⁶² Pépin JP. Où placer le dossier-patient? *Québec Pharmacie* 1977; 24 (5) :1, 2, 3.
- ⁶³ Marquis JC. Eh bien! C'est fait!. *Québec Pharmacie* 1981; 28 (2) :5.
- ⁶⁴ Roy G. Rencontre – Janine Matte, pharmacienne. *Québec Pharmacie* 2003; 50 (9) :657.
- ⁶⁵ Archives de l'AQPP. Publications Codex inc. États financiers au 31 juillet 1990.
- ⁶⁶ Vezeau C. *Québec Pharmacie* ouvre ses portes. *Québec Pharmacie* 1981; 28 (2) :3.
- ⁶⁷ Lamarre D. Pas de fumée sans feu. *Québec Pharmacie* 1984; 31 (7) :253.
- ⁶⁸ *Québec Pharmacie* 1982; 29 (306) :3.
- ⁶⁹ Lamarre D. Québec Pharmacie marque la rentrée avec trois nouvelles chroniques. *Québec Pharmacie* 1984; 31 (9) :309.
- ⁷⁰ Vezeau C. La formation continue, Québec Pharmacie s'y lance. *Québec Pharmacie* 1981; no 294 :5.
- ⁷¹ *Idem*.
- ⁷² Vezeau C. encore du nouveau à Québec Pharmacie. *Québec Pharmacie* 1982; no 298 :5.
- ⁷³ Archives des Éditions Rogers. Historique 1953-1986. Payette PE. Procédures administratives.
- ⁷⁴ Archives des Éditions Rogers. Historique 1953-1986. Payette PE. Pourquoi une revue? Y a-t-il place pour deux revues françaises?
- ⁷⁵ Roy G. Rencontre – Janine Matte, pharmacienne. *Québec Pharmacie* 2003; 50 (9) : 657.
- ⁷⁶ Matte J, Lapointe M. Les contraceptifs oraux. *Québec Pharmacie* 1981; 28 (2) :11.
- ⁷⁷ Vezeau C. La formation continue à Québec Pharmacie : un grand succès. *Québec Pharmacie* 1982 (juillet-août); no 302 :5.
- ⁷⁸ Archives des Éditions Rogers. Payette PE. Pourquoi une revue? Y a-t-il place pour deux revues françaises? 1986.
- ⁷⁹ Chevalier R. Évolution. *Québec Pharmacie* 1991 (mars); 38 (2) :83.
- ⁸⁰ Archives de l'AQPP. Lettre d'Yvon La Croix, représentant national des ventes publicitaires, à Jean-Guy Prud'homme, président de Publications Codex inc., 13 août 1992.
- ⁸¹ Archives de l'AQPP. Lettre de Manon Lambert, rédactrice en chef, à Jean-Guy Prud'homme, président de l'AQPP, 21 septembre 1992.
- ⁸² Archives de l'AQPP. Lettre de Manon Lambert, rédactrice en chef, au comité de rédaction de *Québec Pharmacie*, 26 décembre 1992.
- ⁸³ Archives de l'AQPP. Procès-verbal (PV) de la réunion du Bureau exécutif de Publications Codex inc., 27 janvier 1993.
- ⁸⁴ Archives de l'AQPP. PV de la réunion du conseil d'administration de Publications Codex, 30 juin 1993.
- ⁸⁵ Entretien avec Normand Cadieux, 13 juin 2013.
- ⁸⁶ Prud'homme G. Un message à mes consœurs et confrères. *Québec Pharmacie* 1994; 41 (9) :790.
- ⁸⁷ Cadieux N. La nouvelle équipe de l'AQPP : qualité et service. *Québec Pharmacie* 1993; 40 (8) :886-7.
- ⁸⁸ Archives de l'AQPP. PV de la réunion du conseil d'administration de Publications Codex, 30 juin 1993.
- ⁸⁹ Archives de l'AQPP. PV de la réunion du conseil d'administration de Publications Codex, 1^{er} décembre 1993.
- ⁹⁰ Hepler CD, Strand LM. Opportunities and responsibilities in pharmaceutical care. *Am J Hosp Pharm* 1990;47(3) :533-543.
- ⁹¹ Bussièrès JF, Marando N. *De l'apothicaire au spécialiste. Histoire de la pharmacie hospitalière au Québec* [en ligne] : <http://www.apesquebec.org/app/media/6441> (site visité le 3 septembre 2013).
- ⁹² Des Groseillers C. Santé communautaire. *Québec Pharmacie* 1992;39(10):824.
- ⁹³ Choquette J. La politique de la santé et du bien-être du gouvernement québécois. *Québec Pharmacie* 1995;42(1) :25.
- ⁹⁴ Robert S, Richer M. Les critères d'évaluation d'une étude clinique. *Québec Pharmacie* 1993;40(1) :105.
- ⁹⁵ Larouche M, Joly C. Présentation de la chronique. *Québec Pharmacie* 1993;40(1) :104.
- ⁹⁶ Blanchette HM. Passons aux actes! *Québec Pharmacie* 1995;42(8) :681.

-
- ⁹⁷ Blais D. Les soins pharmaceutiques : Au-delà du concept. *Québec Pharmacie* 1994; 41(9) :783-4.
- ⁹⁸ Ferreira E, Gauthier L, Pedneault L; Du désir à la conception. *Québec Pharmacie* 1998;45(9) :829.
- ⁹⁹ L'éducation continue et Les Pages Bleues... *Québec Pharmacie* 1989;36(4) :174.
- ¹⁰⁰ Sondage Québec Pharmacie. *Québec Pharmacie* 2000 : 47(9) :750-1.
- ¹⁰¹ Roy G. Pour vous j'ai rencontré... *Québec Pharmacie* 1990;37(8) :489.
- ¹⁰² La page étudiante. *Québec Pharmacie* 1997;44(1) :76.
- ¹⁰³ Lambert M. Merci! *Québec Pharmacie* 1992;39(3) :169.
- ¹⁰⁴ Lambert M. Québec Pharmacie, une revue qui a de l'acquis. *Québec Pharmacie* 1993;40(7) :697.
- ¹⁰⁵ Sondage Québec Pharmacie. *Québec Pharmacie* 2000 (octobre) : 47 (9) : 750-1.
- ¹⁰⁶ Sondage Québec Pharmacie. *Québec Pharmacie* 2000;47(9) :750-1.
- ¹⁰⁷ Québec Pharmacie 1990;37(10) :651.
- ¹⁰⁸ Prix Québec Pharmacie 1996. *Québec Pharmacie* 1997;44(6) :614.
- ¹⁰⁹ Le Salon des exposants au Centre des congrès de Québec. *Québec Pharmacie*;44(10) :1044.
- ¹¹⁰ La rédaction. À nos lecteurs, merci de votre encouragement! *Québec Pharmacie* 1994;41(1) :37.
- ¹¹¹ Lambert M. Quoi de neuf? *Québec Pharmacie* 1991;38(3) :155.
- ¹¹² Lainesse S. On nous écrit. Courrier au lecteur. *Québec Pharmacie* 1990;37 :342.
- ¹¹³ Couillard R. On nous écrit. *Québec Pharmacie* 1990; 37 :111.
- ¹¹⁴ Choquette J. On fait la vague. *Québec Pharmacie* 2000; 47(6) :457.
- ¹¹⁵ Martel JP. Le naufrage d'un éditorial. *Québec Pharmacie* 2000;47(8) :631.
- ¹¹⁶ Chevalier R. Note du rédacteur en chef. *Québec Pharmacie* 1990;37(7) :444.
- ¹¹⁷ Nadeau JA. *Québec Pharmacie* 1982;29(302) :12.
- ¹¹⁸ *Québec Pharmacie* 1983;30(5) : 3.
- ¹¹⁹ Québec Pharmacie 1993;40(8) :789.
- ¹²⁰ *Québec Pharmacie* 2004;51(9) :751.
- ¹²¹ Baril C, Bélisle C. Fondée il y a 60 ans... et plus que jamais de son époque. *Québec Pharmacie* 2013; 60(1) :3.
- ¹²² Blanchette H. Québec pharmacie a 50 ans. *Québec Pharmacie* 2003;50(1) :5.
- ¹²³ *Québec Pharmacie* 2006; 53 : 349.
- ¹²⁴ Truc tendances et perspectives 2008;55(1) : 67.
- ¹²⁵ Guévin JF. Belle, tout le temps. *Québec Pharmacie* 2013;60(1) :5.